

A/CONF.191/CP/21

**TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES PAYS LES MOINS AVANCES**

Bruxelles, 14-20 Mai 2001

Mémoire présenté

par

**LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DU CAP-VERT**

NOTE

Les vues exprimées dans ce Programme d'Action sont celles du Gouvernement qui l'a présenté. Le document est reproduit sous la forme et dans la langue dans lesquelles il a été reçu. Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

A/CONF.191/CP/21

ÍNDICE DES MATIÈRES	Page
I. Le pays, la structure économique et les contraintes de base	1
1.1. Le Pays	1
1.2. La Structure Économique	2
1.3. Les Contraintes	2
II. Evolution de la situation économique et sociale dans les années 90	4
2.1. Contexte	4
2.2. Les Réformes Économiques	5
2.3. La performance économique de la décennie 90	8
2.4. Sur le plan social	10
III. Evaluation des facteurs qui ont entravé ou facilité le développement du pays	12
3.1. Infrastructures économiques	12
3.2. Ressources humaines	23
3.3. Agriculture	30
3.4. Environnement	31
3.5. Réforme de l'Administration publique	33
3.6. Vulnérabilités	34
3.7. Dette Publique	36
3.8. Réformes structurelles	36
3.9. Aide Publique au Développement	38
3.10. Émigration	40
3.11. Investissement externe	41
IV. Les bénéfices de l'intégration du Cap Vert dans le groupe des Pays Moins Avancés	42
V. Programme d'Action pour la décennie 2001-2010	44
5.1. Vision du développement	44
5.2. Stratégie globale	45
5.3. Options stratégiques	47
5.3.1. Maintien des équilibres macro économiques	48
5.3.2. Développement du Tourisme	50
5.3.3. Développement du secteur des Transports	52
5.3.4. Développement du secteur des Pêches	54
5.3.5. Développement des ressources humaines	56
5.3.6. Énergie, eau et assainissement de base	62
5.3.7. Développement de l'Agriculture	66
5.3.8. Protection de l'Environnement	66
5.3.9. Réforme de l'Administration Publiques	67
5.3.10. LA "Nouvelle Économie"	68
5.3.11. Lutte contre la pauvreté	69
5.4. Émigration	73
5.5. Aide Publique au Développement	74
5.6. Promotion de l'Investissement étranger	75
Bibliographie	78

Programme d'Action National pour la décennie 2001 – 2010

I. Le Pays, la structure économique et les contraintes de base

1.1. Le Pays

1. Le CapVert a accédé à l'indépendance en 1975, mettant un terme à la colonisation portugaise, vieille de cinq siècles. Par la suite, un régime à parti unique a été instauré, dont les Gouvernements ont mis sur pieds une économie étatisée, au sein de laquelle l'Etat détenait le contrôle des principales unités de production et de l'activité économique dans son ensemble.

2. En 1991, au lendemain du processus d'ouverture politique, qui s'est déroulé sans sursauts, l'opposition a emporté les élections générales entamant, dans la suite, un processus de consagrations de la démocratie pluraliste et de révision profonde des axes de la politique économique.

3. Le Cap Vert est un pays sahélien, de territoire insulaire exigu - environ 4.003k2- qui regroupe dix îles, dont neuf peuplées. Selon les résultats du dernier recensement démographique (juin 2000), la population s'élève à 434.000 habitants. Parmi les pays sahéliens, Cap Vert est le plus grièvement touché par les effets de la sécheresse, qui le frappent, en particulier, depuis la fin des années soixante. Cette particularité climatique conjuguée à l'exiguïté du territoire et la tendance à l'érosion du sol, sont parmi les causes principales qui hypothèquent le développement du secteur agricole

4. La sécheresse chronique qui ravage le pays constitue un obstacle majeur au développement de l'agriculture, de l'emploi, et des revenus ruraux au Cap Vert. L'indice de production alimentaire a chuté de 100 en 1979/81 contre 87 en 1993 et la production céréalière a enregistré une baisse de 37/% entre 1990 et 1996. La production du maïs et de l'haricot, deux produits de base de l'alimentation, ne couvre que 10% des besoins de la population. Le déficit de la production agricole est, en partie, compensé par l'aide alimentaire externe qui représente environ 40% des importations alimentaires du Cap Vert. A cet égard, et toujours dans le contexte de la faiblesse du secteur primaire, il convient d'avoir présent à l'esprit que le Cap Vert ne dispose de ressources naturelles de valeur commerciale significative et que la plateforme continentale réduite, due à l'origine volcanique des îles, limite les potentialités du secteur des pêches.

1.2. La Structure Économique.

5. La structure de l'économie capverdienne diffère de celle de la plupart des pays africains, en raison du poids du secteur tertiaire, lequel représente environ 69% du PIB (1998)¹ et absorbe 66% de l'emploi, comparable à la structure typique des économies développées. Cette similitude n'est qu'illusoire. Elle ne traduit pas un développement réel, mais, au contraire, les profondes limitations structurelles du pays, situation qui sera décrite tout au long de ce travail.

¹ Cape Verde: Gross Domestic Product at Current Prices, 1991-2000, IMF, INE

6. La prépondérance du secteur tertiaire advient, surtout, de la faible expression du secteur primaire, due aux contraintes structurelles de l'agriculture référés au paragraphes précédents et de l'inexistence de ressources naturelles. La pêche, quoique (bien que) dans un stade embryonnaire, détient un certain potentiel. Dans son ensemble, le secteur primaire représentait environ 12% du PIB, en 1998. Le secteur secondaire ne représentait que 19% du PIB en 1996 et 18% de l'emploi. L'expression réduite du secteur secondaire s'explique par la dimension réduite du marché interne et par l'absence presque totale, jusqu'en 1995, d'une activité industrielle exportatrice.

1.3. Contraintes

7. La politique des réformes économiques entamée depuis 1992 et qui se poursuit à ce jour en partenariat avec les institutions multilatérales d'aide publique au développement, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont produit des résultats positifs sur l'économie. Après une période de ralentissement en 1990/1991, la croissance économique a repris et l'économie a enregistré une hausse à un taux moyen de 5% entre 1991/1998²; le PIB per capita a dépassé le seuil qui caractérise les PMA. L'inflation a reculé, ayant atteint des niveaux relativement bas pour un pays en développement, se fixant à 4,3% en 1999.

8. Ces indicateurs de performance positive ne doivent pas faire oublier les contraintes qui conditionnent l'économie, dérivés, tant des vulnérabilités du pays aux catastrophes naturelles, que de la condition de petit Etat insulaire, archipelagique. En effet, le pays continue très vulnérable à la sécheresse sahélienne, laquelle a frappé avec une intensité croissante au long des années 90, tout en nuisant au comportement de l'inflation, de la production, de l'emploi, des revenus ruraux, contribuant, ainsi, à l'aggravation de la pauvreté et à l'exode rural. Les difficultés ressenties dans le domaine des infrastructures de transports, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, continuent à porter préjudice aux performances de l'économie, découragent l'investissement privé, en particulier l'étranger, conditionnent le développement du tourisme, et aggravent les problèmes qui affectent la santé publique et la qualité de vie.

9 Les désavantages dérivés de la petitesse, de l'insularité, qui se traduisent par la dispersion de la population et par un volume de commerce externe très réduit ont une incidence non négligeable sur l'économicité de l'investissement public en infrastructures économiques et sociales, lesquelles, pour des raisons d'équité et d'intégration du marché interne, doivent être implantées dans toutes les îles, quoique petites; en outre, le volume insignifiant du commerce externe et la distance à laquelle se trouve le Cap Vert par rapport aux principaux marchés internationaux ont des reflets directs sur les tarifs des transports maritimes, qui sont élevés. Ces désavantages se répercutent sur les limitations institutionnelles du secteur public et sur sa capacité de répondre aux exigences des relations économiques externes, et de subvenir aux besoins en services sociaux publics dont la responsabilité lui revient.

10. Les ressources humaines constituent la seule ressource potentielle dont le pays peut se prévaloir pour assurer un développement effectif. Malgré les progrès incontestables enregistrés en ce domaine, notamment dans l'éducation, formation et santé, les ressources humaines n'ont pas encore atteint le palier critique en termes quantitatifs et qualitatifs que puisse servir de soutien aux activités porteuses de futur.

² Cape Verde : Recent Economic Developments, July 1999, IMF

11. Les contraintes structurelles réferes auparavant demeurent des obstacles graves au développement du Cap Vert et ont un poids croissant dans la persistance de situations de blocage et des indicateurs négatifs de performance de l'économie. Ainsi, le pays continue a dépendre de ressources externes volatiles, pour le financement de son économie, a savoir, l'aide externe et les transferts des émigrants qui représentent environ 20 et 14 % du PIB, respectivement³. La balance commerciale demeure structurelle et chroniquement déficitaire, les exportations couvrent ,en moyenne (dans la période 1991-97), environ 4% des importations .Le chômage demeure élevé,se situant autour de 25-26% de la population active,au cours des années quatre-vingt dix ;néanmoins,tout récemment,plus exactement ,au cours des 18 derniers mois, on a constaté une certaine amélioration ,qui s'est traduite par une baisse, au mois de juin 2000(19%).La pauvreté affecte environ 30% de la population,en particulier, les femmes et la main d'oeuvre non qualifiée.Le déficit alimentaire est structurel et permanent et le pays continue a dépendre de l'aide extérieure pour nourrir la population.Les tensions sur les réserves externes persistent,reflectant le déficit commercial chronique et aussi une politique fiscale, qu'en dépit du controle exercé, a partir de 1996,continue a émettre des signes périodiques de dérapage,au regard des objectifs fixés par le Gouvernement. La dette publique a enregistré une hausse,tant en termes absolus qu'en termes relatifs,en raison,non seulement du recours au financement monétaire du déficit budgétaire mais aussi à la nécessité de réalisation de grands investissements en infrastructures,financés par les institutions financières internationales de développement, à la suite de la réduction de l'APD bilatéral.

12. Les corrections des politiques mises en oeuvre depuis 1996,en particulier ,dans le domaine fiscal ainsi que son accélération-(programme de privatisatin accéléré), et l'adoption de programmes sociaux(programme de lutte contre la pauvreté) ont imprimé un dynamisme nouveau à la politique de réformes économiques,avec des résultats encourageants depuis 1998.Néanmoins,dans cette période,l'aide externe bilatérale a commencé a révéler des signes de contraction,motivés ,probablement par l'amélioration des indicateurs économiques et sociaux du pays,ce qui explique la décision prise par quelques partenaires bilatéraux importants de rétirer le Cap Vert de la sphère de concentration de son aide. Cette mesure représente une grave menace à la concretisation des reformes en cours,en particulier, si elle concerne les secteurs sociaux.(aide alimentaire,programme de lutte contre la pauvreté,santé et éducation) et le financement de l'investissement en infrastructures. Le Cap Vert ,en tant que membre du groupe des PMA et petit Etat insulaire en voie de développement, "doit se voir accordé une attention particulière des donateurs, en raison du taux de pauvreté élevé ,de la nécessité d'une aide plus substantielle que celle dont les pays de grande taille ont besoin pour attirer l'investissement externe direct,et aussi en raison de la faiblesse de la capacité institutionnelle,lorsque confronté aux défis de son développement. Ces traits caractéristiques des États petits doivent être pris en considération lors des décisions concernant la gradation et l'éligibilité des pays pour recevoir de l'aide externe"(2) Interim Report of the Commonwealth Secretariat/World Bank Joint task Force on Small States.

13. Le Cap Vert a besoin de conserver et améliorer les équilibres sociaux et le niveau de vie de sa population tout en poursuivant les politiques de réforme économique,de développement des ressources humaines et infrastructures propices à l'affirmation

³ BCV : remesses de emigrantes, DGCI: Ajuda Pública ao Desenvolvimento

d'une économie de services, le secteur prédestiné à jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement du pays. Pour l'accomplissement de cette tâche, le Cap Vert devra bénéficier des apports, toujours renouvelés, de l'aide externe, dont la réduction, dans un moment critique de mise en œuvre des réformes économiques, peut nuire aux efforts de croissance et le développement social soutenu, entamés en 90.

II -Évolution de la situation économique et sociale dans les années 90

2.1. Contexte

14. Le Programme d'Action pour les Pays Moins Avancés dans la décennie 90, a établi comme priorité "freiner la détérioration de la situation économique et sociale dans les PMA, réactiver et accélérer la croissance et conduire les PMA sur la voie du développement durable". Pour ce faire, le Programme d'Action a défini un ensemble de principes de base que doivent guider l'action des PMA et de ses partenaires internationaux dans la poursuite de cet objectif majeur, à savoir:

15. Responsabilité partagée et partenariat renforcé entre les PMA et ses partenaires internationaux; il incombe aux PMA de définir et appliquer des stratégies effectives de croissance et aux partenaires internationaux le soutien nécessaire et adapté aux conditions de chaque pays.

16. Assomption par les PMA de la responsabilité de déterminer, concevoir et mettre en œuvre des politiques adéquates à la croissance et au développement des pays respectifs. En particulier, il incombe aux PMA de créer un environnement économique favorable à la croissance et un cadre macro-économique stable, ouvrir un grand nombre de sphères d'intervention au secteur privé, adopter des politiques d'ajustement structurel, visant à accélérer les transformations nécessaires et compatibles avec un développement à visage humain, élargir sa base productive, adopter des politiques de réduction de la pauvreté, et instaurer un cadre institutionnel démocratique et participatif.

17. Appui renouvelé des partenaires au développement, notamment aux politiques susceptibles de promouvoir la croissance à long terme, le renforcement et la diversification des économies des PMA, appui à la résolution des problèmes environnementaux associés au développement accéléré des PMA, à l'ouverture au secteur privé et à l'amélioration de la gestion publique, outre le soutien financier, le transfert de technologies, l'accès aux marchés et l'allègement du fardeau de la dette.

18. Au plan financier, le Programme d'Action met en relief la nécessité d'augmenter substantiellement le volume global de l'aide multilatérale concessionnelle et invite les institutions financières internationales et régionales, et les donateurs bilatéraux à adapter ses pratiques aux besoins spécifiques des PMA. Le Programme propose aussi plusieurs mesures visant à améliorer l'effectivité de l'aide externe, notamment une coordination accrue entre les donateurs multilatéraux et bilatéraux, aide déliée, flexibilité de l'aide, sous forme d'appuis à la balance de paiement et aux programmes sectoriaux, un nombre croissant de dons) ou facilités accrues de concession d'emprunts, programmation conjointe, déboursements sans retard, programmation pluriannuelle, entre autres.

19. Voici le cadre, au sein duquel, le Cap Vert aurait du se mouvoir au cours des années quatre vingt dix, et qui lui permettrait de surmonter les obstacles qui s'opposent à son développement. Allant au devant, on peut affirmer qu'en termes généraux et avec des régressions et progressions, les politiques adoptées se conforment à l'encadrement fixé par le Programme d'Action; il en est de même pour le soutien des partenaires internationaux, lequel a assumé des formes diversifiées et a fait preuve d'une certaine flexibilité. L'insertion de Cap Vert au groupe des PMA a été décisive à la mobilisation de moyens financiers importants, bien qu'insuffisants, dont le pays a bénéficié au cours de la décennie; Néanmoins, il faut le reconnaître, la tendance qui se dessine, dans ces dernières années va dans le sens de sa réduction.

20. Les obstacles au processus de développement, qui subsistent encore, gagnent une dimension nouvelle face à l'éventualité d'upgrade du Cap Vert du groupe des PMA dans trois ans. En cas de concrétisation, le Cap Vert ne pourra plus bénéficier du niveau actuel de concessionnalité, et probablement, le volume global de l'aide subira une réduction considérable. A cet égard, il convient d'avoir présent à l'esprit que l'économie demeure très dépendante de l'aide publique au développement (APD) et des transferts des émigrés et n'a toujours pas créé des alternatives susceptibles de réduire son indice de vulnérabilité aux chocs externes. Ce qui signifie que la viabilité de l'économie capverdienne est loin d'être assurée. La prochaine décennie se révèle décisive pour l'avenir du pays.

2.2. Réformes Économiques

21. Les réformes économiques entreprises les années quatre vingt durant, constituent, peut-être, le trait distinctif de cette période. Les principales orientations et mesures de politique adoptées dans le cadre de ces réformes, peuvent être résumés comme suit:

22. Réforme du secteur financier et monétaire, y compris fondamentalement (1) renforcement du système de supervision et de l'activité régulatrice, qui s'est concrétisé, d'une part à travers l'autonomie des activités de la banque commerciale (création d'une nouvelle banque publique, laquelle été privatisée par la suite) jusqu'alors exercées par la Banque du Cap Vert en régime de mono-banque, et sa consécration effective comme Banque Centrale, entité qui assure la supervision et l'exécution de la politique monétaire; d'autre part, à travers l'adéquation des règles prudentielles à la nouvelle réalité du secteur et aussi par l'institution d'une nouvelle entité régulatrice des activités d'assurance et réassurance (2) autonomie de la politique monétaire et adoption d'instruments de régulation indirecte en remplacement des mécanismes administratifs en vigueur (3) création des titres de dette publique pour répondre aux besoins de financement découlant de l'exécution du budget de l'État (4) ouverture du secteur à l'initiative privée et à la concurrence, au moyen d'autorisation de nouvelles banques commerciales et compagnies d'assurance (3) modernisation du système de paiements (4) libéralisation des taux d'intérêt actifs et passifs (5) privatisation des institutions financières de capital public (6) libéralisation des mouvements de change..

23. Réforme du système fiscal et de l'administration financière de l'État, y compris, fondamentalement, (essentiellement) (1) la séparation de la politique fiscale de la monétaire, (2) réforme de la fiscalité, qui s'est traduite par l'élargissement de la base tributaire (les fonctionnaires publics qui étaient exempts du paiement d'impôts sont

devenus contribuables) un système de recouvrement plus performant ,introduction de l'Impôt Unique sur le revenu des personnes physiques et des personnes collectives,en remplacement des divers impôts cédulaires qui vigoraient à l'époque,application de l'Impôt Unique sur le Patrimoine,en remplacement de plusieurs impôts municipaux sur le patrimoine,(3)réforme du système d'administration financière par le biais du développement du système d'information relatif à l'exécution de la politique fiscale et budgétaire,de la réalisation,à travers la banque,des opérations du Trésor et développement du marché de capitaux; de l'intégration des différentes composantes de la gestion financière publique, développement institutionnel des services responsables de l'exécution ; du perfectionnement de l'action de controle etsurveillance de L'État .

24. Elimination du controle des prix par la fixation de prix maximum déterminé par l'État en quelques secteurs, parmi lesquels,les carburants et les céréales de base. Suppression des restrictions quantitatives et simplification du système de tarifs concernant le régime des importations. Libéralisation des importations,en particulier , à travers l'élimination du système de "plafonds" et d'autorisations préalables,et du monopole dont l'État jouissait sur l'importation de denrées de base.

25. Promotion de l'investissement externe et des exportations. Dans le but d'attirer l'investissemnt externe,une agence spécialisée dans la promotion de l'investissement externe a été crée,le Promex,et adoptés un ensemble d 'incitations (stimulations)fiscales entre autres.

26. Flexibilité du marché du travail ,à travers la réforme de la législation du travail qui a adopté le régime de contrat de travail comme régime principal des relations contractuelles entre l'employeur et l'employé

27. Restrutruration et privatisation du secteur des entreprises publiques

28. Suppression des restrictions à l'intervention de l'initiative privée dans des secteurs réputés stratégiques, parmi lesquels télécommunications,l'énergie et l'eau.

29. Les mesures de réforme referées auparavant ont eté mises en oeuvre au long des années 1991/99,mais suivant un rythme et portée différents ,permettant ainsi, d'identifier deux périodes distincts; la première qui comprend les années 1991/96, et la deuxième les années 1997/99.Au cours de cette deuxième période,les réformes ont été accélérées et approfondies,déjà dans le cadre des accords formels avec des institutions financières internationales,notamment FMI, la BM et autres organisations, parmi lesquelles, l'Union Européenne . Ainsi,en ce qui concerne les mesures preconisées de libéralisation du commerce externe ,la première phase des réformes a éliminé le système de plafonds et la plupart des restrictions quantitatives et a facilité l'intervention du secteur privé. Dans la deuxième période,les restrictions quantitatives ont été annulées et remplacées par un nouveau régime tarifaire,tandis que le monopole de l'État à l'importation de céréales,et le controle des prix, arrivait a son terme.

30. L'accélération et l'élargissement du processus de privatisation constitue l'un des traits les plus caractéristiques de la deuxième période de réformes. Le nouveau cycle inauguré en 1997,a compris presque toutes les entreprises publiques de grand impact économique, y compris les monopoles de l'État de secteurs fondamentaux,notamment le financier, celui de l'énergie, de l'eau, des combustibles,du commerce, des ports et des

transports aériens.(les deux derniers cas prévus pour 2000). Les encaissements attendus sont plus importants selon les prévisions,autour 3,5% du PIB par an ,pendant la période 1998/2002 . Les privatisations de la seconde periode présentent un autre trait important, pour ce qui est de son impact sur les réformes économiques. Conformément a l'accord signé avec la Banque Mondiale,le Gouvernement du Cap Vert devra contribuer au Trust Fund,créé dans le but de réduire la dette interne,avec la somme de US\$ 80 millions. Le Trust Fund est, ainsi,un véhicule fondamental d'intégration des réformes microéconomiques(privatisations) à la régulation macroéconomique,en particulier dans le domaine critique de la politique fiscale.

31. Sur le plan macroéconomique,des changements fondamentaux se sont produits au cours de la deuxième phase. Ces altérations ont été motivées, avant tout ,par la nécessité de corriger le dérapage fiscal vérifié au cour de la première période,determinée par le déficit budgétaire insoutenable.Les mesures visant l'accroissement des revenus fiscaux ont été accélérés pendant cette période.Néanmoins,dans le cadre des objectifs macroéconomiques accordés entre le Gouvernement et les partenaires externes,a savoir, le FMI,l'Union Européenne et Portugal, sur l'orientation de la politique macroéconomique a connu des changements significatifs .Les accords Standby avec le FMI et de convertibilité de l'escudo capverdien signé avec Portugal,ont établi des objectifs dans les domaines fiscal et monétaire,qui ont eu un grand impact sur la correction de la po-litique fiscale. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a décrété la libéralisation des mouvements de change relatifs aux comptes courantes et de capital,une mesure de grande portée pour la transparence de la politique de change et qui fait renaître la confiance des investisseurs.

32. On peut affirmer que le grand obstacle à l'application de la politique de réforme dans la période1992/96 réside dans le fait que la politique fiscale n'ait pas été envisagée comme l'axe centrale de la stabilisation macro-économique. "Une politique fiscale prudente est le fondement d'un environnement macroéconomique stable, dans la mesure ou la politique fiscale a des reflects au niveau de l'épargne et de l'investissement privé et ,par conséquent, de la contribution du secteur privé à la croissance économique.Les variables fiscales affectent les décisions économiques privées tant de manière directe, par le biais d'impositions fiscales et de la politique publique de prix,que indirectement à travers certaines variables macroéconomiques. Selon l'orientation imprimée au financement du déficit, la politique fiscale peut entrainer l'aggravation de l'inflation, le crowding out de l'investissement privé,le déficit de la Balance de Transactions Courantes,les problèmes de crédibilité externe du pays"(Banque Mondiale-Fiscal Management in Adjusting Lending "). La non observance de cette orientation dans la mise en oeuvre de la réforme au cours de la première periode,a été à l'origine d'une perte relative de crédibilité externe du pays, motivée par les retards dans les paiements internationaux.

33. Il y a depuis 1997 une tentative de recentralisation de la politique fiscale dans le cadre des mesures de stabilisation et de réformes structurelles de l'économie capverdienne, en partenariat avec les institutions multilatérales d'aide au développement, avec des résultats positifs sur la performance économique pendant la seconde moitié de la décennie, qui ont ramené le déficit aux environs de 4% du PIB. Cependant, au cours de l'année 2000, de nouveaux signes de dérapage ont été vérifiés, ce qui a abouti sur l'approbation d'un budget rectificatif. Les causes de ce dérapage sont en rapport avec la forte hausse des prix des combustibles sur le marché

internationale (ainsi que l'appréciation du dollar), lesquels n'ont pas connu de répercussion sur les prix du marché interne, imposant au Trésor public le paiement de compensations très élevées aux compagnies pétrolières qui opèrent sur le marché interne. Le paiement de sommes importantes pour les bourses d'études aux étudiants capverdiens à l'étranger, qui étaient assurées auparavant par les institutions financières de l'Etat, ont contribué au dérapage susmentionné.

34. Des problèmes structurels dans le domaine des finances publiques subsistent et requièrent des réformes profondes. En ce qui concerne les recettes, il est à souligner, la nécessité d'une plus grande cohérence du système fiscal, la fragilité et inefficacité relative de l'administration fiscale; pour ce qui est des dépenses, le surdimensionnement de l'appareil de l'Etat, la faible productivité et l'inefficacité des services de l'Etat, ont une implication directe dans la tendance à la hausse du déficit public.

35. A partir du moment où le Cap Vert a pris l'initiative de concevoir et de mettre en oeuvre, depuis 1992, la politique de réforme économique, il a adéré au principe n°2 du Plan d'Action de Paris sur les PMA, lequel statue que "Les PMA ont la responsabilité principale de formulation et application effective de politiques et priorités concernant sa croissance et développement". Le bilan de la performance économique que sera faite dans les prochains chapitres permettra d'évaluer si les réformes économiques entamées en 1992 s'encadrent dans les recommandations et correspondent aux objectifs fixés par le Plan d'Action de Paris en ce qui concerne le "Cadre de la Politique Macroéconomique". L'examen du comportement de la coopération externe d'appui à l'application des réformes, offrira la possibilité d'évaluer l'adéquation des ressources mises à disposition pour soutenir les efforts internes, et les progrès enregistrés dans le cadre de la réforme référée auparavant.

2.3. La performance Économique de la décennie 90

36. Au début des années 90, les signes de ralentissement de la croissance de l'économie étaient visibles. Le rythme de croissance du PIB a subi un ralentissement accentué, se fixant à 0.7% et 1.4% respectivement en 1990 et 1991⁴, ce qui s'est traduit par une croissance négative du PIB réel per capita, étant donné que le taux moyen de croissance annuelle de la population fut de 2.4%. A partir 1992, l'année du démarrage effectif de la réforme économique, on assiste à la reprise et à l'accélération de la croissance économique, ayant été enregistré un taux moyen de croissance annuelle de 6.2% dans la période 1991-95⁵. L'expansion rapide de l'activité économique dans cette période se doit, avant tout, à l'accroissement accentué de l'investissement public, au dynamisme croissant du secteur privé national, et à l'investissement externe, qui a gagné une certaine notoriété dans les deux dernières années de la période.

37. L'investissement public qui en 1991 représentait 13.8% du PIB, atteint 16.2% en 1994 avant de décliner à 12.8% en 1995, tendance qui s'est accentuée dans les années suivantes. Par contre, l'investissement privé a augmenté de 15.4% du PIB en 1991 à 25.7% en 1995, tout en gardant la tendance à la hausse dans les années suivantes⁶. La dynamique économique observée pendant cette période, a été déterminée, en partie, par l'accroissement significatif de l'aide externe le quel, d'une moyenne annuelle de 54

⁴ Cape Verde: Recent Economic Developments, July 1999, IMF

⁵ Idem

⁶ Idem

millions usd en 1990/91 a atteint 84 millions entre 1992 et 1995, et en raison de la forte augmentation des transferts des émigrants .(tmca de 18.5% dans la période 92-95).

38. La croissance économique rapide, qui a marqué cette période, s'est répartie de façon relativement équilibrée pour l'ensemble de l'économie, en vérifiant toutefois le renforcement du poids relatif du secteur tertiaire pendant la période 1991/95: le secteur primaire représentait en 1995, 13,6% du PIB (13,4% en 1991), le secondaire 19% (21% en 1991), et le tertiaire 67,5% (65,3% en 1991)⁷.

39. Le grand effort d'investissement public consenti pendant la période 92/95 a eu comme contrepartie l'aggravation accentuée de la dette publique interne. En conséquence du recours au financement monétaire d'une partie du déficit budgétaire, (environ 30% de l'investissement public jusqu'en 1995 a été financé par cette voie), le stock de la dette publique interne a augmenté considérablement, se situant aux alentours de 18 milliard de escudos cabo verdianos (ECV) fin 1997, l'équivalent à 40% du PIB⁸. Le service de la dette interne a absorbé 13% des dépenses courantes en 1997, environ 3% du PIB dans cette année. Les comptes externes ont subi une forte dégradation et les réserves en devises ont atteint des niveaux très bas fin 1995, ce qui a conduit à l'imposition de restrictions temporaires à l'importation. Dans le but de freiner le dérapage et récupérer les équilibres macroéconomiques, des mesures de contention de la demande, des dépenses publiques, et de réduction du stock de la dette interne ont été adoptées, les quelles ont déterminé la décélération de la croissance en 1996 (3.5%).

40. La croissance a repris à partir 1997, estimée à 5.5%⁹ (les données provisoires affichent un taux moyen de 7% dans la période 1997/99), induit essentiellement par l'investissement privé, notamment, l'investissement externe et par la dynamique du secteur de services. En effet, entre 1995 et 1998, le changement au niveau de la structure du PIB s'est intensifié, marqué par la hausse du secteur tertiaire, en termes relatifs, à 69.7% du PIB (contre 67.5% en 1995). Cette évolution fut supportée, avant tout, par la croissance rapide du tourisme, qui a vu son poids renforcé 5.2% du PIB en 1998 contre 1.2% en 1995, et par le secteur financier, dont le poids relatif dans le PIB a augmenté de 3.7% en 1995 contre 5.3% en 1998¹⁰, secteurs bénéficiaires d'investissement externe significatif, depuis l'année 1995. Cette évolution, tributaire de l'investissement privé, s'est vérifiée, en dépit de la réduction drastique des transferts des émigrants en 1997 (-8% en ECV; -19% USD) déterminés par l'incertitude au regard de la politique de change. Les transferts ont repris une trajectoire ascendante en 1998 (+17% ECV, 11.5% USD) et 1999 (+15% ECV; +10% USD). L'APD a elle aussi enregistré une réduction en 1996 et 1997, par rapport à la moyenne de la période 1992/95.

41. À partir de 1995, en résultat des réformes engagées, d'autres changements structurels font leur apparition au niveau économique, à savoir, la réduction du poids du secteur public et concomitante augmentation relative du secteur privé. Les activités Gouvernementales jusqu'alors dominantes (48% du PIB en 1995) connaissent une réduction progressive, se fixant à 35% du PIB en 1998. En contrepartie, l'investissement

⁷ Cape Verde: Cross Domestic Product at Current Prices, 1991-2000, IMF, INE

⁸ Cape Verde: Recent Economic Developments, July 1999, IMF

⁹ Idem

¹⁰ Cape Verde: Cross Domestic Product at Current Prices, 1991-2000, IMF, INE

privé s'élève à 28% du PIB et dépasse largement l'investissement public (12% du PIB en 1998), accentuant, ainsi, la tendance qui se dessine depuis 1993/94¹¹. Ce changement structurel est le résultat des politiques de libéralisation et de privatisation, associées à une politique budgétaire plus restrictive, depuis 1996.

42. En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation a enregistré une réduction consistante, entre 1990 et 1994, ayant passé de 10% à 3.4% en 1994. En 1995 le taux a connu une hausse (8.4%), en raison de la gravité de la sécheresse qui a assolé le pays cette année, stabilisant à 4.3% au cours des deux dernières années de la décennie¹². Le degré d'ouverture de l'économie à l'extérieur confère un poids élevé à l'inflation importée. C'est pourquoi le Cap Vert a bénéficié des taux modérés d'inflation de la zone euro, son principal partenaire commercial. La libéralisation des importations et de l'économie ainsi que l'intensification de la concurrence ont contribué à la modération de l'inflation, de même la modération salariale. Le taux d'inflation au Cap Vert est très sensible aux impondérables de la sécheresse, ce qui explique, en grande partie, le sommet atteint en 1995 et 1997, à la suite de quelques années agricoles particulièrement sévères.

2.4. Sur le plan social

43. Depuis le troisième trimestre de 1999, la dynamique de la croissance économique a commencé à se répécuter, entraînant une tendance vers la réduction du taux de chômage. Pendant toute la décennie, le taux de chômage s'est fixé à peu près à 25-26%. Il s'agit de l'un des problèmes sociaux les plus graves, sinon le plus grave, auquel le pays se trouve confronté.

44. La situation de l'emploi au Cap Vert est négative depuis plusieurs décennies. Selon l'Annuaire Statistique, le taux de chômage a atteint 24.2%, 17.3%, 38%, 25.4%, 25.6%, 25.2% en 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, et 1990, respectivement¹³. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution négative. Tout d'abord, l'exiguïté et la faible productivité du secteur agricole, découlant, avant tout, des conditions climatiques adverses, caractérisés par des sécheresses récurrentes (le dernier cycle de sécheresse a débuté à la fin des années soixante et persiste encore). Ces circonstances expliquent que l'agriculture ne soit à même de satisfaire que 10% des besoins du pays en céréales et ne soit pas capable d'assurer un niveau d'emploi élevé. Par contre, la faible base industrielle du pays, détériorée par la dimension très réduite du marché interne, la localisation désavantageuse, des politiques de développement fondées sur le marché interne et l'absence de ressources humaines qualifiées ont entravé et continuent d'empêcher que ce secteur compense les limitations structurelles du secteur agricole.

45. D'après l'Observatoire de l'Emploi et Migrations, (instrument officiel du Gouvernement qui analyse trimestriellement les tendances de l'emploi et du chômage dans les principaux centres urbains), le taux de chômage, à la fin du deuxième trimestre de 2000 était de 19.3%, ce qui se traduit par une tendance à la baisse de l'ordre de 6.5% par rapport à la même période de 1999¹⁴. Le taux de chômage varie de île à île; on constate, d'ailleurs, l'absence de grande mobilité dans le marché de travail (à

¹¹ Cape Verde: Recent Economic Developments, July 1999, IMF

¹² Cape Verde: Recent Economic Developments, July 1999, IMF; Índice de Preços no Consumidor, INE

¹³ Anuário Estatístico, População, Emprego, Formação Profissional, 1995, MTJPS

¹⁴ Observatório de Migrações e Emprego, 2º trimestr 2000, IEFP

l'exception des mouvements récents a destination des îles de Sal et Boavista, où le tourisme tend à gagner un dynamisme croissant), ce qui suggère une forte ségmentation géographique du marché du travail. À Santiago, l'île la plus importante, le taux de chômage s'élèverait à 17.8%, à S.Vicente 20.7%, à Sal 12.8% et à l'île de Fogo 30.9%. Il convient de souligner que les taux élevés de croissance du PIB enregistrés les années 90 durant, non que tout récemment eu de reflects significatifs au niveau du taux de chômage, ce qui peut être justifié par la croissance rapide de la population et par le type de croissance, éventuellement induite par les secteurs capital-intensifs.

46. La dimension réduite du marché du travail explique, également, les grandes fluctuations dans un certain nombre d'îles, tels que S. Vicente. Dans cette île, qui accueille la plupart des projets associés à l'investissement externe dans le domaine de l'industrie exportatrice, la physionomie de l'emploi peut varier d'un trimestre à l'autre. Un autre trait caractéristique du marché du travail est la prépondérance du chômage, beaucoup plus élevé chez les femmes, au long de toute la décennie, jusqu'à l'année 1997 (entre 10 et 40%) dans les îles les plus importantes. Depuis 1998, la tendance a subi une inversion et au deuxième trimestre de 2000, le taux de chômage est pratiquement identique pour les deux genres, situation à laquelle a contribué la forte croissance du secteur informel ou la présence féminine est dominante, et l'affirmation de l'industrie orientée vers l'exportation qui utilise une main d'œuvre à prédominance féminine.

47. Le chômage qui atteint de façon continue et accrue les jeunes entre 15 et 24 ans, est à présent à l'ordre de 29.1%. Pendant la décennie, et selon l'Observatoire, une tendance vers le changement de la structure du chômage a connu une altération en fonction de sa durée. La proportion du chômage de courte durée, qui se situait entre 9 et 14% en 1995 a augmenté progressivement, se fixant, en fin 1999, à 38% à Fogo, 44% à S.Vicente-, 52.7% à Santiago et 69.8% à Sal.

48. Toujours sur le plan social, l'éducation enregistre des progrès. Les indicateurs de scolarisation font état d'une évolution satisfaisante, tant au niveau de l'enseignement de base que du secondaire, bien que moins visible à ce dernier. L'enseignement de base a été élargi de quatre à six ans depuis 1994/1995. Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement de base est de 92.523 en 1998/99, contre 69.823 en 1990/91, tout en préservant la proportion des élèves du sexe féminin (49%). Les indicateurs d'efficacité ont connu une évolution positive, notamment le taux liquide de scolarisation a atteint 98.5% en 1998/99; le taux de redoublement a décliné (9.7%); le taux d'abandon s'est fixé à 2.5% en 1998/99. À l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves a connu une augmentation rapide, ayant passé de 9.766 en 1990/91 à 37.197 en 1998/99, dont 51% du sexe féminin (47% en 1990/91) ce qui équivaut à un taux moyen de croissance annuelle de 18.2%. Le taux liquide de scolarisation atteint 52%. L'analphabétisme a cédé le pas, se situant à 17% en 1999 (30% en 1990)¹⁵. En ce qui concerne l'enseignement universitaire, 2275 étudiants reçoivent, à présent, une formation à l'étranger. La croissance rapide des effectifs à l'enseignement de base et au secondaire, a imposé un grand effort aux autorités qui ont eu à donner réponse immédiate à la demande, tout en sacrifiant d'autres versantes, notamment la qualité et l'effectivité de l'enseignement qui sera l'objet d'analyse au prochain chapitre.

¹⁵ Evolução dos principais indicadores de Educação: 1990/91-1998/99, Ministério da Educação, Ciência, Juventude e Desportos (MECJD)

49. En général, le secteur de l'éducation a reçu un appui considérable des partenaires au développement au cours des années 90, lequel s'est concentré sur les réformes de l'enseignement de base et secondaire, sur la création d'infrastructures scolaires, formation de professeurs, élaboration de manuels et appui aux programmes de cantine scolaire. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, traditionnellement ministré à l'extérieur, les appuis concédés ont été acheminés vers l'affectation de places dans les universités de quelques pays, en particulier Brésil et Portugal, et la concession de bourses d'étude, lesquelles tendent à décroître. En effet, on constate une tendance visible à la réduction des appuis internationaux à la formation de cadres dans des universités à l'extérieur, dont les conséquences au niveau de la formation des ressources humaines et du développement du pays peuvent se révéler négatives (vd exposition détaillée au chapitre qui suit)

50. Au chapitre de la santé, les indicateurs de mortalité générale et infantile font état d'une évolution positive au cours de la décennie, se fixant à l'année 1998 en 6,7 et 30,6, respectivement¹⁶. L'évolution favorable de ces indicateurs reflète, normalement, des améliorations dans les conditions générales de vie des populations et de la couverture du réseau public de santé. En 1998 il y avait un médecin/2542 habitants et un infirmier/1452 habitants. On observe une relative équité pour ce qui est de la prestation de services de santé de base au niveau national. Néanmoins, l'incidence de la mortalité infantile et infanto juvénile continue relativement élevée, en raison de la persistance de facteurs négatifs, notamment, l'insuffisance de l'eau potable, et de l'assainissement de base en général, un nombre élevé d'accouchements en dehors des structures de santé, réduction de la couverture vaccinale, parmi autres. L'épidémie du SIDA s'est aggravée à partir de 1996, enregistrant un taux d'incidence de 28,4/100.000 habitants en 1998 contre 9,4/100.000 en 1994. Pour la période 1986-2000 (juin), l'on compte 710 séropositifs, 365 malades de Sida et 169 décès.

III. Évaluation des facteurs qui ont entravé ou facilité le développement du pays

3.1. Infrastructures Économiques

51. Des infrastructures économiques appropriées sont indispensables au développement du pays. Dans un pays archipélagique tel que le Cap Vert, l'insuffisance ou l'inaptitude des infrastructures, en particulier celles de transports et communications représente un handicap additionnel, à associer à la condition de PMA. Selon le Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Pays Insulaires en Développement (Programme de Barbados) "Transport and communications are the lifelines linking small islands developing States with the outside world, with each other and within their own countries, and are an important means of achieving sustainable development".

52. Le Cap Vert n'est pas une exception. Au début de la décennie 90, les infrastructures économiques, en général, n'étaient pas compatibles ni en termes quantitatifs ni qualitatifs avec une économie de base privée, ouverte à l'investissement externe, qui prétendait transformer le secteur externe en moteur du développement. Au cours des années 90, quelques uns des obstacles les plus importants ont été partiellement surmontés, subsistant, néanmoins, des difficultés sérieuses, notamment dans les domaines

¹⁶ Estatísticas de Mortalidade, Ministério da Saúde

des transports, de l'énergie, de l'assainissement, qui sont eux aussi, d'autres secteurs qui retardent le processus de développement.

53. La configuration archipélagique du Cap Vert confère une importance particulière aux transports maritimes dans l'intégration et la dynamisation du marché interne et l'insertion du pays dans les grandes lignes du commerce international. Les insuffisances des infrastructures maritimes représentent un obstacle au développement. Des neuf îles habitées, quatre ne disposaient pas de quai accostable et celui du principal port du pays, bâti dans la période coloniale, ne remplissait pas les conditions requises pour le transport de conteneurs, se révélant, ainsi, manifestement inadaptés aux besoins de développement du secteur exportateur. Les coûts des opérations portuaires étaient très élevés, et la productivité réduite (300 tonnes/13 heures/3 équipes d'arrimage)¹⁷ en raison d'infrastructures inadaptées, d'une technologie absolète, de l'insuffisance d'équipements de transport des cargaisons et du modèle d'organisation et gestion des opérations portuaires (système qui décourage le travail continu en régime d'équipes, le nombre exagéré de travailleurs par équipes et un système de rémunération fondé sur le temps de travail à la place des tonnes mouvementés).

54. Pays à vocation maritime, le Cap Vert disposait d'une flotte maritime constituée de 30 navires, correspondant à 30.256 tonnes dwt, dont 46% appartenaient à l'État. La flotte de long cours, totalisant 12 embarcations, ne comprenait aucun porte-conteneur, et était constituée d'embarcations de cargaison générale surannées (33% âgées de plus de 22 ans, 50% plus de 17 ans, 17% environ 12 ans)¹⁸ qui consommaient de grandes quantités de combustible et dont les coûts d'entretien étaient prohibitifs; la gestion de ces unités était assurée par des petites entreprises privées nationales et par une entreprise publique, pratiquement décapitalisées et déphasées des progrès du shipping international. Les coûts du fret étaient très élevés, non seulement en raison de la situation décrite, mais aussi, du volume réduit des marchandises en provenance et à destination du Cap Vert (environ 466 mille tonnes en 1990, excluant les carburants). Dans le transport inter-îles, les liaisons étaient assurées par 18 navires, dont 33% comptaient plus de 40 ans (2 âgés de plus de 65 ans!), 22% plus de 25 ans, 28% plus de 10 ans et à peine 17% avec moins de 5 ans. Il n'existait aucun système de transport maritime rapide inter-îles.

55. En ce qui concerne le transport aérien, il existait des aéroports dans six des neuf îles habitées, outre l'aéroport international à l'île de Sal. La flotte aérienne, constituée de sept avions à turbopropulseur, de cinq fournisseurs différents, certains en fin de vie utile, était peu efficace, et les coûts de manutention élevés; les liaisons internationales, en régime de presque monopole, étaient peu fréquentes et les prix élevés.

56. Le réseau routier intégrait 1095 km de route, avec une densité de 27.16 km/km²¹⁹, ce qui, en termes quantitatifs, peut être considéré acceptable. Dans l'ensemble, 3.5% du réseau routier était asphalté, et 58.5% pavé en pierre. À peine 15% des routes se trouvaient en bon état et 42% étaient considérées en mauvais état de conservation. Un grand nombre de localités situées à l'intérieur des îles se trouvaient isolées en raison de l'absence de routes de pénétration.

¹⁷ Relatório de Avaliação do Projecto Transportes e Infraestruturas, Fev 1993, Banco Mundial

¹⁸ Idem

¹⁹ Inventário da rede de estradas, Programa de Infraestruturas d Transportes (PIT), Maio 2000

57. Ce panorama met à l'évidence que les principales infrastructures de transports se sont révélés inadéquates a une véritable intégration du marché interne,et n'étaient pas a meme de soutenir une stratégie de développement tournée vers le marché externe.

58. Au long de la décennie 90,plus précisément,a partir 1993,le Cap Vert a bénéficié d'appuis internationaux substantiels,la plupart,dans le cadre d'un Programme d'Infrastructures de Transports(PIT),visant à débloquent ce point d'étranglement important. Le PIT Qui a mobilisé un pool important de partenaires (BM,BAD,BEI,BADEA,OPEC Fund,UE,Alemagne,Portugal,Suisse ,Holande...)avait fixé comme objectifs fondamentaux la modernisation des ports,la réorganisation de l'industrie de navigation maritime et l'inversion de la tendance à la dégradation du réseau routier. Les financements mobilisés par le PIT s'élèvent à 71 millions de usd(participation du Gouvernement de 8.5 millions de usd)auxquels on doit ajouter 12 millions destinés á la construction des ports de Maio et Boavista ,environ 30 millions pour le nouveau aéroport de la capital, totalisant 113 millions usd,dont 21% sont des dons,67% des emprunts en conditions concessionnelles et 12% des emprunts dans des conditions normales du marché(taux bonifié). Il est évident que le statut PMA a été décisif à la mobilisation d'appuis externes et à l'obtention des conditions de financement prévalécentes dans ce programme ,lequel ne pourrait pas etre réalisé autrement.

59. Le Programme d'Infrastructures de Transports a été le cataliseur de progrès sensibles dans certains domaines importants .La législation maritime a été modernisé et toutes les îles disposent, à present, d'un quai accostable ce qui favorise non seulement la circulation interne de marchandises et de personnes, et l'unification du marché interne; le port le plus important du pays, par lequel s'écoule l'essentiel des exportations de marchandises,a été élargi et adapté au mouvement des conteneurs ,facilitant,ainsi,l'épanouissement des activités exportatrices dans l'île, a partir 1995; L'État s'est rétiré du transport maritime de long cours,lequel a été ouvert à l'investissement externe,et est en voie de se rétirer du transport entre les îles.La libéralisation du secteur de long cours et son ouverture à l'investissement externe,qui s'est soldé par l'entrée d'embarcations nouvelles de meilleure qualité , a accentué la concurrence . L'indice d'utilisation de conteneurs a atteint 85%, et les prix du fret international a connu une réduction moyenne de l'ordre de 30%.

60. Pour ce qui est secteur des transports aériens,la flotte a été rénovée par l'aquisition de trois ATR 42 et un Boeing 757,les liaisons internationales intensifiés et diversifiées à d'autres destinations,avec impact positif notamment au niveau du tourisme.L'aérodrome de l'île de Fogo a été reconstruit ,un nouveau aéroport international est en train d'etre conclu à la ville de Praia et la rénovation de l'aéroport de la deuxième ville du pays est en phase de conclusion La libéralisation du secteur a récemment introduit la concurrence dans le transport aérien entre les îles,et le reflet se fait sentir,déja, au niveau de la réduction des tarifs

61. En ce qui concerne le secteur rodoviaire, 266kms de routes ont été construites, et 343 kms réhabilités, ce qui représente 45% des routes pavées du pays; le secteur du génie civil a été dynamisé, et le nombre des opérateurs est passé de 8 en 1991 à 43 à la fin de la décennie; le Fonds rodoviaire a été créé; le secteur des transports rodoviaire a

été réglementé et les services de la Direction générale des Transports rodoviarios modernisés et informatisés²⁰.

62. Néanmoins, ils sont nombreux les problèmes auxquels le secteur des transports se trouve confronté qui continuent d'entraver le processus de développement et qui réclament la définition et l'exécution de politiques adéquates. Le modèle de gestion des ports n'a pas été l'objet d'altérations substantielles, persistant le sous équipement et la faible productivité; Les coûts du transport maritime de long cours continuent élevés, bien qu'ils aient connu une réduction substantielle, la fréquence des embarcations n'a pas encore atteint le niveau souhaitable, des situations qui nuisent à la compétitivité des nouvelles industries exportatrices et l'indice général des prix; la flotte inter-île demeure très déficiente, et continue de pratiquer des prix élevés, en particulier pour ce qui est du transport de cargaison, malgré le fait d'avoir été contemplée par de nouveaux investissements de l'État, qui offrent la possibilité de transport dans des conditions acceptables; un système de transport maritime rapide inter-îles continue de faire défaut, difficulté, ainsi, la circulation de touristes, dans un pays archipélagique.

63. Dans le domaine des transports aériens, le nombre de compagnies qui servent le Cap Vert a connu une légère hausse; cependant, les coûts continuent élevés, et la politique de ciel ouvert, défendue par le Gouvernement, n'a pas encore été mise en route; Ces coûts présentent sur la compétitivité du Cap Vert en tant que destination touristique, se situant 50% au dessus des destinations concurrentes. Le réseau rodoviaro est toujours insuffisant et inadapté à la croissance et au type de trafic, où le transport lourd est de plus en plus important, ce qui se reflète dans l'état des routes (42% des routes demeurent en mauvais état de conservation); la proportion de routes asphaltées n'a pas subi d'altérations et les voies rapides sont inexistantes; le coût de construction est très élevé (25 millions de escudos/km dans les zones plates, et 45 millions dans les zones de montagne)²¹, ce qui rend difficile l'obtention de financement pour des nouvelles constructions; un système adéquat de gestion et maintenance des routes n'a pas encore été défini; le niveau d'accidents est très élevé.

64. Les télécommunications constituent l'un des secteurs clés pour le développement des petites économies insulaires, dans le contexte de l'économie globalisée et de la tendance à la libéralisation de l'économie internationale. Les limitations dans ce secteur sont nuisibles au Cap Vert qui a besoin de briser l'isolement et la marginalisation au regard des principales courantes de l'économie internationale.

65. Au début de la décennie, les limitations de la capacité d'investissement et d'ordre technologique, ainsi que le modèle de gestion du secteur (monopole de l'État associant les Postes et Télécommunications, commun à la majeure partie des pays en développement), se reflétaient sur le faible niveau des services offerts. Le parc téléphonique était relativement réduit, (2,4 téléphones pour 100 habitants), liaisons peu fiables, congestionnées et chères; absence presque totale de digitalisation; liste d'attente pour l'installation de téléphones équivalant à 67% du nombre de téléphones installées. L'éventail très réduit de services au public et aux entreprises (exclusivité presque totale aux téléphones fixes); la couverture du monde rural était superficielle. À

²⁰ PIT

²¹ Inventário da rede de estradas, Programa de Infraestruturas d Transportes (PIT), Maio 2000

vrai dire, le secteur des télécommunications n'était pas préparé à jouer le rôle de pivot de la stratégie d'ouverture à l'extérieur.

66. Cette situation a commencé à subir des changements au cours de la première moitié des années quatre-vingt dix, grâce à la réalisation d'investissements considérables en technologies plus actualisées et dans la formation de ressources humaines. Le taux de digitalisation a atteint environ 50% en 1995, la densité a doublé à 5.6/100 habitants²². Néanmoins, la liste d'attente était encore supérieure à 50% du parc installé, et l'éventail de services a demeuré limité. Depuis 1996, le processus de transformation gagne une nouvelle haleine, à la suite de la privatisation de la Compagnie Étatique, vérifiée en 1995, à travers l'association à un partenaire stratégique.

67. En effet, on a assisté au développement accéléré des télécommunications, axé autour des nouvelles technologies, des investissements très élevés, d'élargissement du parc téléphonique, nouveaux services, y compris l'internet, réseau mobile, transmission de données, vidéo conférence, entre autres. Un réseau de câble sous marin de fibre optique établit la liaison entre les îles ; la fibre optique est aussi utilisée pour des liaisons terrestres, visant à assurer la sécurité du réseau et augmenter la capacité d'absorption de nouveaux services, notamment le multimédia; Le Cap Vert est l'un des points d'amarage au réseau international du câble sous marin Atlantis II qui relie l'Amérique du Sud, Afrique, à travers le Sénégal, et l'Europe à travers le Portugal et l'Espagne, permettant ainsi l'accès à d'autres câbles sous-marins et à l'Amérique du Nord. Le Cap Vert fait partie aussi, du groupe des pays qui seront les bénéficiaires dans la première phase du projet de câble sous marin global, dénommé Oxigen; le réseau de téléphones a été élargi au monde rural.

68. Les données suivantes confirment l'évolution positive²³: le parc fixe qui comptait 21.513 téléphones en 1995 a atteint 49.858 en juin 2000; la densité téléphonique a passé de 5.6/100 habitants en 1995, à 11.5/100 en juin 2000; la liste d'attente qui représentait 52% du parc installé en 1995 a chuté à 12%; le nombre de téléphones mobiles qui en 1998 était de 1.020 a accru rapidement ayant atteint 12.343; le taux de digitalisation du réseau local est de 84% contre 37%, celui du réseau interurbain 99% contre 55%; le réseau international se trouvait digitalisé à 100%, depuis 1995; le trafic international a connu une croissance au taux moyen annuel de 20%; le réseau rural de téléphones a été élargi, bénéficiant environ 90% des localités avec plus de 200 habitants. Les télécommunications apportent une contribution positive à la balance de paiements, ouvrent des perspectives à l'enseignement à distance, permettent un rapprochement croissant aux communautés immigrées, rendent possible la prestation de nouveaux services aux entreprises nationales et étrangères et constituent un facteur de fiabilisation du secteur financier.

69. En somme, si au cours de la première moitié des années 90, les télécommunications représentaient un obstacle au développement, les changements introduits pendant les dernières années permettent d'invisager avec optimisme l'impact de ce secteur dans l'économie et dans la société, et la capacité d'accompagner les profonds changements technologiques qui se profilent à l'horizon.

²² Cabo Verde Telecom

²³ Idem

70. Cependant, il existe toujours des situations qui peuvent entraver le développement futur des télécommunications et restreindre les bénéfices pour les utilisateurs, en particulier, l'absence d'un système de réglementation approprié. Cette absence ne favorise pas la concurrence dans les segments hors monopole en vigueur de réseau fixe, et ne permet pas une évaluation adéquate des prix pratiqués pour l'unique exploitant du réseau fixe. En conséquence, les prix des services du réseau fixe et des autres segments continuent élevés et pénalisent le public et les opérateurs économiques. Le deuxième problème important du secteur consiste en l'inexistence d'un système efficace de gestion des fréquences et signaux, due en grande partie à l'indisponibilité des équipements appropriés et des ressources humaines qualifiées. C'est toute la problématique de la sécurité des télécommunications qui ainsi se pose.

71. Finalement, la question de base se rapporte à la fonction de supervision de l'Etat vis-à-vis des secteurs stratégiques de l'économie dominés par les grandes entreprises publiques, récemment privatisées. La libéralisation au niveau des secteurs des télécommunications, énergie et eau, ports et transports aériens, requiert des pouvoirs publics une capacité accrue de réglementation et de supervision, et un niveau de rigueur et d'exigence incompatibles avec les insuffisances existantes. La création de l'Agence de Réglementation multi-sectorielle, institution publique ayant des pouvoirs de réglementation et de supervision sur les secteurs ci-dessus, est un premier pas important qui devra être accompagné de la formation de ressources humaines et de la mise à disposition de moyens techniques.

72. En raison de la rentabilité du secteur, du nouveau modèle institutionnel mis sur pieds, résultant de la privatisation, les télécommunications n'ont bénéficié d'apports significatifs de la coopération internationale, en particulier, après la privatisation du secteur, à l'exception du financement du réseau de câble sous-marin de fibre optique qui rattache les principales îles du pays. L'essentiel des investissements a été réalisé par Cabo Verde Télécom, recourant à ses propres fonds et au marché international.

73. Le secteur de l'énergie a représenté, sans doute, une importante contrainte au développement du pays, nonobstant les investissements considérables réalisés et la forte croissance de l'offre et du réseau de distribution (surtout au milieu rural). En effet, la puissance installée a pratiquement tripliqué, passant de 20.000 KVA en 1990 à près 60.000 en 1999; la couverture électrique du pays s'élève à environ 60% (25% en 1990); entre 1995 et 1999, 102 localités ont été électrifiées, dans le cadre d'un programme ambitieux d'électrification rurale, dont le coût se chiffre à deux milliard de escudos; le réseau de tension moyenne a augmenté d'environ 244 km et celui de basse tension 540 km²⁴. Ces indicateurs confirment le grand effort d'investissement, qui a eu expression au cours des dernières années de la décennie.

74. Cependant, tant la production que la distribution de l'énergie sont toujours restés en deçà des besoins des populations et de l'économie²⁵. Cette situation découle de plusieurs facteurs, notamment les investissements considérables nécessaires et la situation financière déficitaire à laquelle était confrontée non seulement ELECTRA, la société l'État, mais aussi les municipalités, qui leur retire la possibilité d'investir dans le secteur; le secteur fait face à des problèmes de manutention très graves qui affectent

²⁴ Balanço de Actividades 1996/99, Ministério do Comércio, Indústria e Energia

²⁵ Project Appraisal Document, Energy and Water Sector Reform and Development project, April 1999, World Bank

l'opérationnalité des unités installées; l'absence d'un cadre institutionnel clair a contribué également aux retards et aux limitations du secteur.

75. La situation paradigmatique a été vécue à Praia, où la croissance de la demande s'est située à près de 15% par an, et où pendant plusieurs mois en 1999 une situation de presque rupture, a été vécue, motivée par des pannes et des insuffisances au niveau de la production et distribution.

76. La production et la distribution de l'énergie (et l'eau dessalinisée) dans les principales villes (Praia et S. Vicente) et dans les îles les plus développées du point de vue touristique (Sal et Boavista) était assurée par l'Electra, une entreprise publique en difficulté financière permanente, avec des niveaux élevés d'inefficacité (réseau de distribution avec un taux de pertes à l'ordre de 14% en 1996). En 1996, 31% de l'énergie produite par l'Electra a été destinée à la consommation domestique, 17% au commerce et services, 12% à l'industrie, 16% à la production de l'eau dessalinisée, 3% aux agences publiques, 2% à l'illumination publique, 5% à la consommation interne et 14% de pertes dans le réseau. Dans les autres îles et municípes, l'énergie était fournie par des petites unités gérées directement par les services municipaux, pour la plupart anciennes, inefficaces, dont le fonctionnement était onéreux, le personnel dépourvu de qualification adéquate et de capacité de gestion; les pertes au niveau du réseau sont à l'ordre des 33%. Sur le plan institutionnel et réglementaire, jusqu'à l'année 1999, aucune loi ne réglementait le secteur électrique. (la loi a été publiée en août 1999) aucune institution publique n'assurait la réglementation et la supervision du secteur de l'énergie (créée en décembre 1999). La structure tarifaire du secteur énergétique n'est pas transparente et ne reflète pas les coûts économiques en fonction du type d'utilisation.

77. La grande dispersion de l'habitat rural rend presque impossible l'accès de tous à l'énergie par les voies conventionnelles; environ 20.000 familles auront à attendre longtemps l'accès à l'énergie électrique et environ 12000 n'accéderont jamais à cette énergie par les voies conventionnelles.

78. Malgré l'excellent potentiel du pays en ce qui concerne les énergies renouvelables, un nombre très réduit d'expériences ont été réalisées, notamment avec l'énergie éolique, dont les résultats semblent encourageants. À la fin 1994, grâce à la coopération danoise, trois petits parcs éoliques ont été installés à Praia-, S. Vicente et Sal, dont la capacité globale de 2.4 MW, correspond à peu près à 10% de l'énergie fournie par Electra en 1996. Cependant, les résultats positifs ne se sont pas traduits par un développement à grande échelle de ce type d'énergie. Les principaux obstacles au développement de l'énergie éolique ont un rapport direct avec les coûts élevés de l'investissement initial et les limites à la pénétration de l'énergie éolique dans le réseau, motivés par d'éventuels problèmes techniques associés aux fluctuations et à l'instabilité du voltage et de la fréquence, à la mesure ou la pénétration de l'énergie éolique dans le réseau s'approche de 30%. En ce qui concerne l'énergie photovoltaïque, les principaux obstacles se rapportent au manque d'information adéquate des consommateurs relativement à cette technologie, l'incipience de l'offre et de la prestation de services, et le coût élevé de l'investissement initial.

79. Au plan macro, le développement du secteur énergétique se confronte à deux problèmes importants: la grande dépendance par rapport au pétrole importé, que représente environ 75% de la demande globale de l'énergie et dont les prix ont

enregistré une hausse vertigineuse en 1999/2000, et l'utilisation du bois, qui constitue la principale source d'énergie pour 44% des familles, surtout au milieu rural (77% des agrégés familiaux en 1998) dont l'impact est très négatif pour la couverture végétale du pays et pour l'environnement.

80. L'importance décisive du secteur énergétique pour le développement économique et social et la situation de carence vécue pendant toute la décennie, n'ont pas sensibilisé la coopération internationale, ce qui a imposé au Gouvernement un effort financier excessif, lequel s'est en même temps révélé insuffisant. Et cela malgré le fait que le Programme de Barbados soit explicite sur la nécessité d'appuis des pays développés à ce secteur stratégique pour le développement. Le programme de Barbados est encore plus emphatique, insistant sur la nécessité de transfert de technologies et d'appui financier international à ce secteur dans les petits pays insulaires moins développés. Ce n'est que très récemment (fin 1999) que la Banque Mondiale a approuvé un programme pour les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au Cap Vert, qui contemple une versante tournée vers le développement des énergies non conventionnelles. Auparavant, seul la BEI avait financé quelques groupes électrogènes, la Danemark, l'installation de trois petits parcs éoliques expérimentaux, et l'Holande, l'électrification rurale de l'une des îles, tous sous forme d'actions isolées qui n'étaient pas encadrées dans un plan de développement soutenu du secteur. L'absence d'une politique Gouvernementale suffisamment englobante et perspective à long terme peut être à l'origine du faible concours des partenaires internationaux.

81. La récente privatisation de l'Electra, le nouveau cadre institutionnel et l'encadrement légal et l'ouverture du secteur à l'initiative privée nationale et étrangère, révèlent des changements fondamentaux de politique et un déblocage probable de la situation dans ce secteur. Il est évident que le développement des énergies renouvelables à large échelle, surtout à la campagne, l'investissement soutenu dans la distribution de l'énergie conventionnelle et l'épargne d'énergie, sont des aspects essentiels d'une politique énergétique qui vise à anéantir cet important point d'étranglement du développement pendant la prochaine décennie.

82. L'évolution des infrastructures d'assainissement aux cours des années 90 (distribution d'eau, égout, et traitement d'ordures) est loin de correspondre aux besoins des populations et de l'économie, nonobstant les progrès réels réalisés à plusieurs niveaux. L'eau est un bien précieux extrêmement rare au Cap Vert, en raison de la pluviosité réduite (en moyenne 227mm/an) et de la configuration montagneuse des îles les plus importantes, qui limite la recharge des nappes d'eau. La dessalinisation de l'eau de la mer a été la solution trouvée pour compléter les eaux souterraines (Praia 50/50); dans certains cas, (S. Vicente, Sal et Boavista) l'eau dessalinisée est la seule source d'eau potable. L'eau dessalinisée est fournie par l'Electra à Praia, S. Vicente, Sal et Boavista, tandis que dans les autres îles et municipalités, la production et distribution de l'eau est assurée par les municipes et des particuliers. Seulement 23% (1997) de la population a accès à l'eau canalisée, dont 43% dans les centres urbains et 5% à la campagne²⁶.

83. Environ la moitié de la population (48.8%) s'approvisionne à travers des fontaines et des camions citerne, en particulier dans les zones rurales où ce pourcentage progresse à

²⁶ Project Appraisal Document, Energy and Water Sector Reform and Development project, April 1999, World Bank

54%. À peu près 20% des familles rurales se ravitaile directement des sources d'eau(naissants).À la ville de Praia,seulement 30% de la population accède à l'eau potable canalisée,fournie de manière intermittente(deux heures/jour),tandis que à S.Vicente,la couverture s'étend à 65% de la population. La consommation moyenne par habitant s'élève à 40 litres/jour,a Praia,mais ne dépasse pas 16 litres /jour pour ceux qui ne disposent pas de liaison à domicile.A S.Vicente,la capitation quotidienne est de 35 l/jour²⁷. La distribution de l'eau aux principales communautés est assurée par des fontaines lesquelles ne sont pas rattachées au réseau et des camions citernes,ce qui comporte des risques de contamination et soulève de sérieux problèmes pour la santé des populations.On estime que le réseau de distribution de l'eau dans les deux principaux centres urbains subi une très grande perte d'environ 25%,motivée par l'ancienneté des conduites de fibrociment qui équipent la plupart des réseaux. Sur le plan institutionnel,les limitations les plus importantes ont trait à la fragmentation des responsabilités dans le secteur de l'eau, à la capacité institutionnelle réduite des entités concernés,notamment les municipalités et à l'absence de transparence de la structure tarifaire.

84. En ce qui concerne l'équipement sanitaire, 21%de la population dispose d'installations sanitaires(salle de bain).À la ville de Praia,seulement 8% est rattaché au système d'égout et 24% disposent de fosses séptiques²⁸. Les autres habitants n'ont accès a n'importe quel type d'équipement sanitaire.L'absence d'infrastructures d'assainissement adéquates dans presque tous les centres urbains du paysmet en danger la santé des populations et ne cesse de contribuer à la dégradation accélérée de l'environnement. Pour ce qui est du traitement des déchets solides,on a constaté une tendance à la détérioration,en particulier,à la ville de Praia (la capitale). Le Programme d'Action de Barbados met l'accent sur l'assainissement, tout en appelant l'attention pour la visibilité des déchets solides dans les petits États insulaires, en raison de sa taille réduite,de l'insuffisance de terres et des difficultés d'accès aux technologies adéquates,et lance un appel à la coopération internationale dans ce domaine critique.

85. Cependant,le secteur d'assainissement ,dans son ensemble,n'a pas bénéficié des appuis technique,financier et institutionnel de la coopération internationale,exigés par la dimension de cette problématique. Seul l'UE,la Belgique,(désalinateur),la BAD, et L'UNICEF(distribution d'eau aux communautés rurales) ont accordé un certain appui, localisé,et dans l'ensemble peu expressif; le Gouvernement a eu a consentir un effort financier considérable,visant ,notamment ,l'aquisition de désalinateurs(environ 1.2 milliard de escudos,obtenus selon les conditions du marché), la recherche de l'eau souterraine, l'équipement de puits et équipements destinés à l'enlèvement des déchets. Il s'ajoute les difficultés de conception de projets et la lenteur des processus de coopérationdans ce domaine, lesquelles ,associés à l'urbanisation rapide (53% de la population réside ,à présent ,dans les centres urbains, contre 44% en 1990),ont dilué les effets positifs des investissements réalisés,en particulier,dans les centres urbains,notamment Praia.

86. Situation préoccupante,si on tient compte des liens qui existent entre assainissement ,santé et bien être des populations et la grande importance de l'assainissement pour le

²⁷ Project Appraisal Document, Energy and Water Sector Reform and Development project, April 1999, World Bank

²⁸ Project Appraisal Document, Energy and Water Sector Reform and Development project, April 1999, World Bank

développement du tourisme dans les petits États insulaires. La situation est plus grave à la ville de Praia, dont la population a connu une croissance au taux moyen de 4.1% au cours des années 90, et exige une intervention profonde et urgente, tant dans le domaine de la distribution de l'eau que de l'accès aux égouts, et du traitement des déchets solides.

87. Des changements récents de politique (1999) semblent à même de modifier la situation de l'assainissement de base, par le biais de l'ouverture du secteur de l'eau à l'initiative privée nationale et étrangère, la privatisation du monopole de l'État, et la définition d'un nouveau cadre institutionnel et légal. Les lignes d'orientation pour l'avenir établissent comme priorité l'augmentation de la capacité de production de l'eau, à travers la dessalinisation, le renforcement substantiel de la distribution à domicile, et du réseau d'égout, l'accroissement de la capitation quotidienne dans les fontaines, le traitement et la réutilisation des eaux résiduelles, et le recours à de nouvelles méthodes et technologies l'enlèvement et le dépôt des ordures.

88. Au secteur des pêches, lequel détient un potentiel exportateur non négligeable, les infrastructures existantes, au début de la décennie 90, se résument à deux installations frigorifiques et un quai de pêche. La flotte de pêche industrielle était composée d'unités appartenant, pour la plupart à l'État, et de quelques unités privées, la majorité obsolètes) du point de vue technologique et inadaptées au type de capture qui prévaut au Cap Vert. Au cours de la décennie, à travers l'utilisation de fonds publics, la pêche artisanale s'est vue dotée d'embarcations de meilleure qualité de 6 mètres de longueur et des embarcations de 11m destinées à la pêche au large, en même temps que l'État se retirait complètement de la capture. À Praia, un quai de pêche et des installations frigorifiques ont été bâtis, en vue d'appuyer la pêche au sud de l'archipel, et la construction d'un nouveau quai de pêche à S. Vicente a démarré. Le processus de privatisation des installations de S. Vicente et de Sal est en cours. En ce qui concerne l'industrie de transformation du poisson, les unités existantes, en nombre réduit, utilisaient des technologies désuètes et faisaient face à des difficultés financières, de commercialisation et de marketing de ses produits.

89. La flotte de capture se révélait et se révèle encore incapable de tirer profit des potentialités de la ZEE du Cap Vert, situation confirmée par la dimension de la capture comparativement au potentiel. Les insuffisances des infrastructures, associées aux limitations de la flotte et à la capacité de commercialisation externe des produits ont empêché un développement plus extensif de la pêche, surtout dans sa dimension exportatrice. La promotion de l'exportation dans ce secteur, une des activités critiques pour l'amélioration des équilibres externes de l'économie capverdienne continue d'être très affectée par une politique inadéquate de défense de la qualité du produit, en particulier dans le domaine de la capacité institutionnelle de contrôle sanitaire. Cette inadéquation est à l'origine de grandes difficultés de pénétration dans les marchés de l'UE, nonobstant les conditions préférentielles d'accès dont le Cap Vert bénéficie, dans le contexte des Accords de Lomé. D'autre part, l'impossibilité de garantir la protection de la ZEE, retire au pays la possibilité de bénéficier convenablement de la concession de permis de pêche.

90. La coopération internationale (Japon et BAD) a soutenu les efforts de reconstruction de la flotte et de création d'infrastructures de pêche, n'ayant, cependant, accordé aucun appui à l'industrie de transformation.

91. Le secteur des pêches a besoin d'un changement radical, susceptible de libérer tout son potentiel exportateur, ce qui exige la réconfiguration de la flotte industrielle, l'acquisition de technologies modernes de pêche, un nouvel approche de marketing, l'accès aux marchés européen et américain, l'incitation à l'investissement privé national et étranger dans la capture et transformation, et l'acquisition de la capacité de protection de la ZEE.

92. Le tourisme, malgré son expression encore réduite au niveau du PIB, figure parmi les secteurs qui ont progressé le plus rapidement, au cours des derniers 3-4 ans, et celui qui retient les plus grandes potentialités dans l'avenir immédiat. Entre 1995 et 1999 le nombre de touristes a accru de 27.7 mille à 67.0 mille²⁹. Dans les trois dernières années de la décennie, le taux moyen de croissance annuelle s'est élevé à 22%. Le poids relatif du tourisme dans le PIB a progressé de 1.2% en 1995 à 5.2% en 1998. Néanmoins, en dépit des potentialités évidentes, le secteur a maintenu un profil modeste, contribuant de manière peu expressive, au développement du pays dans la décennie 90.

93. Ce rôle modeste joué par le tourisme dans l'économie capverdienne découle non seulement de l'absence d'infrastructures adéquates, mais surtout, de l'absence d'une politique effective, situation qui a prévalu depuis l'indépendance en 1975 jusqu'à milieu de la décennie 90, et de la timidité des mesures d'incitation adoptées dans cette période. En particulier, la difficulté à faire la promotion de l'investissement externe pour le secteur a conditionné l'utilisation des potentialités touristiques indéniables. Le point de virage a coïncidé avec l'ouverture de l'économie à l'investissement étranger, depuis 1993/94. Les investissements dans ce secteur ont connu un progrès significatif, et la tendance qui se dessine depuis les dernières années va dans le sens d'une forte croissance dans l'avenir prochain.

94. Au début de la décennie 90, les infrastructures de tourisme étaient extrêmement limitées; les structures d'animations étaient pratiquement inexistantes, la formation des ressources humaines était négligée, l'État détenait une position dominante au secteur hôtelier; les télécommunications n'offraient de garanties de fiabilité; Cap Vert se trouvait isolé des flux touristiques internationaux et n'était pas érigé en destination touristique. Les insuffisances des transports aériens nationaux ne favorisaient pas l'afflux de touristes.

95. Les dernières années durant, une évolution favorable s'est produite. La politique de développement du secteur devient stimulante, les infrastructures hôtelières prennent un grand essor (essentiellement, investisseurs étrangers) la formation des ressources humaines gagne une dynamique nouvelle.

96. Les facteurs de blocage qui ont entravé une progression plus rapide au cours des dernières années, continuent d'exercer une influence négative. La qualité des infrastructures hôtelières est encore peu satisfaisante, tant au plan qualitatif que au plan quantitatif (3819 lits dans les structures hôtelières de tout le pays); le coût du séjour est élevé si on tient compte le niveau des infrastructures, et comparés aux destinations similaires; des politiques d'articulation avec l'agriculture, de protection de l'environnement et de valorisation de l'artisanat national n'ont pas encore été définies; le niveau des ressources humaines ne satisfait pas aux exigences du secteur, et

²⁹ INE

on n'envisage pas, dans l'immédiat, un changement qualitatif concernant la formation; le transport aérien est loin d'atteindre la qualité adéquate à un pays qui a élu le tourisme un des principaux moteurs de l'économie, les destinations internationales et la fréquence des liaisons à l'extérieur demeurent limitées; la réalisation de vols charter, indispensables au développement du tourisme, fait face à plusieurs obstacles; le transport maritime entre les îles ne contemple des embarcations rapides qui soient à même d'établir le pont entre les îles et appuyer la diversité du produit touristique; le faible niveau de l'assainissement et les carences que le secteur énergétique connaît constituent des obstacles à l'épanouissement du tourisme; le modèle prétendu n'est pas encore suffisamment clair, fait qui explique les indéfinitions et inconsistences qui subsistent encore à propos du concept de "tourisme de qualité", consacré officiellement, ce qui tend à écarter des potentiels investisseurs étrangers; la participation du capital privé national et étranger au développement des ZDTI n'est pas clarifié.

97. Il est indispensable que les obstacles référés auparavant soient surmontés, par l'adoption d'un ensemble de politiques, concernant des secteurs qui conditionnent le tourisme en amont (énergie, eau, assainissement) et le secteur lui-même (clarification du modèle touristique, politique de développement d'infrastructures, intégration dans les circuits touristiques internationaux, jeu, animation, diversification du produit touristique, formation de ressources humaines)

98. L'activité touristique n'a pratiquement bénéficié d'appuis directs de la coopération internationale, probablement en raison de l'indétermination de politiques pour le secteur. La formation de ressources humaines, à tous les niveaux, peut être le domaine d'élection de la coopération des partenaires, pour le développement du secteur.

3.2. Ressources humaines

99. Les données provisoires du cens 2000³⁰ indiquent que la population de l'archipel en juin 2000 était de 434.263 habitants et que la croissance a progressé au tmca de 2.4% dans la décennie 90, contre 1.8% au cours de la décennie précédente. La densité de la population qui en 1990, s'élevait à 85.7 hab /KM², a progressé à 109.1 en 2000. La concentration urbaine s'est accentuée (de 44% en 1990 à 53% en 2000). En particulier à l'île de S. Tiago, qui abrite 54% (51% en 1990) de la population du pays. Le ratio de masculinité a augmenté de 89.7 hommes pour 100 femmes en 1990 à 93.9H/100F, motivé probablement, par la réduction de l'émigration qui affecte surtout les hommes. Le niveau moyen de fécondité a enregistré une baisse sensible (environ 32%), étant notoire la forte corrélation négative entre le niveau de scolarisation et le niveau de fertilité. La prévalence contraceptive se situe à 37% selon l'Enquête Démographique et de Santé Reproductive de 1998 (IDSR), traduisant, ainsi, un certain progrès par rapport à la situation qui prévalait au début de la période. La composition moyenne des familles, que en 1990 était de 5.1, a décliné à 4.6 à l'an 2000.

100. Dans les conditions du Cap Vert, il faut le reconnaître, les ressources humaines constituent, à la fois le problème majeur et la plus grande (la seule?) potentialité économique du pays. Il s'agit du problème le plus grave, puisque, face à l'exiguïté extrême des ressources naturelles, à l'hostilité de l'environnement, à la vulnérabilité du pays, il devient de plus en plus difficile d'assurer un niveau de vie digne à une

³⁰ INE: dados provisórios do Recenseamento Geral da População, Junho 2000

population en voie de croissance rapide. Le taux de croissance de 2.4% an enregistré dans la décennie, semble élevé, dans un pays si dépourvu de ressources, si vulnérable aux chocs externes et si dépendant des flux externes de moyens financiers sur lesquels aucun contrôle n'est possible. Bien que la croissance réelle du PIB ait atteint des niveaux supérieurs à celui de la croissance de la population, la poursuite d'un taux de croissance populationnelle de cet ordre de grandeur, dans un contexte de recul du flux d'émigration, pourra nuire aux efforts de développement du pays au long de la prochaine décennie.

101. Comme partout, les ressources humaines constituent aussi le principal facteur de développement. Au Cap Vert les ressources humaines représentent pratiquement l'unique point fort. Pour cette raison, sa valorisation, par le biais de l'éducation, de la formation, et de l'accès à la santé, sont essentiels. Et, dans ce domaine, on reconnaît des progrès importants, synthétisés dans l'évolution de l'Indice de Développement Humain. Celui-ci a évolué de 0.423 au début de la décennie à 0.688, selon le Rapport de Développement Humain 2000, plaçant le Cap Vert à la quatrième position à l'Afrique sous saharienne. L'évolution positive du IDH est le résultat des progrès réalisés dans les domaines qui le composent, notamment, l'éducation, la santé, la croissance économique

102. Les indicateurs de scolarisation attestent une évolution positive, tant au niveau de l'enseignement de base, qu'au secondaire, bien que de manière moins accentuée à ce dernier. Le nombre d'élèves à l'enseignement de primaire intégré a passé de 69.823 en 1990/91 à 92.523 en 1998/99 (49% du sexe féminin, stable depuis 1990) auquel correspond un taux moyen de croissance de 3.6%, tandis que le corps enseignant croissait au taux moyen annuel de 5% (total de 3228 professeurs en 98/99, dont 68% qualifiés) et le nombre de salles de classe s'élevait à 1720 (1115 en 1990/91). L'enseignement de base obligatoire a été élargi de quatre à six ans depuis 1994/1995. Les indicateurs d'efficacité ont présenté une évolution favorable: Le taux liquide de scolarisation est de 98.5% en 1998/99 (89% en 1990) et le taux brut de scolarisation s'élève à 118% (142% en 1990); le taux de redoublement a baissé à 9.7% (20% en 1990); le taux d'abandon s'est fixé à 2.5% en 1998/99, contre 6.4% en 1990/91³¹.

103. Cependant, les indicateurs positifs ne doivent faire oublier les points faibles du système. Le niveau éducatif demeure déficient, les élèves ont des connaissances de niveau moins élevé que celui dont le curricula laisse prévoir; les infrastructures scolaires ne parviennent à subvenir à la totalité des besoins, et souvent ne correspondent au niveau souhaitable; les équipements de plusieurs écoles sont insuffisants, en état de dégradation; une proportion importante des professeurs, environ le tiers, n'a pas reçu une formation spécifique ni acquis une préparation pédagogique adéquate, ce qui contribue à la faible qualité de l'enseignement; les élèves font face à des grandes difficultés dans la transition du créole au portugais et dans l'apprentissage des mathématiques; les redoublements sont nombreux à la 2^e, 4^e et 6^e années; les coûts du système sont très élevés, et le budget courant de l'éducation est absorbé, essentiellement, par les salaires (88%), ce qui ne laisse de la marge à d'autres interventions cruciales pour la qualité de l'enseignement; une proportion non négligeable d'élèves n'a pas accès aux manuels; un grand nombre d'écoles ne disposent pas d'équipement pédagogique adéquat.

³¹ Evolução dos principais indicadores de Educação: 1990/91-1998/99, MECJD

104. À l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves a augmenté rapidement, passant de 9.766 en 1990/91 à 37.197 en 1998/99, dont 51% du sexe féminin (47% en 1990/91) ce qui représente un taux moyen de croissance annuelle de 18.2%. Le taux liquide de scolarisation est de 52% (20.3% en 1990) et le corps d'enseignants a augmenté de 364 professeurs en 1990/91 à 1541 en 1998/99 (60% de professeurs qualifiés), traduisant, ainsi, un taux de croissance moyen annuel d'environ 20%. Le nombre de salles de classe a passé de 138 en 1990/91 à 513 en 1998/99. Malgré ces indicateurs positifs, subsistent des problèmes de fonds qui limitent l'efficacité du système, notamment l'absence d'une stratégie cohérente de développement de l'enseignement secondaire, traduite, pour ce qui concerne l'enseignement technique, par l'existence de trois modèles qui se superposent et qui ont été "imposés" par les donateurs de chaque modèle; la dispersion excessive des enseignants par un éventail de matières spécialisés, l'enseignement inadéquat des sciences et technologies et un pourcentage élevé, environ 40% de professeurs dépourvus de qualification technique/scientifique et pédagogique. Les manuels, guides pour certaines disciplines font défaut, et en plusieurs écoles, les équipements sont insuffisants, inadéquats et en processus de dégradation.

105. La croissance rapide des effectifs de l'enseignement primaire et du secondaire a déterminé un effort considérable, visant à donner réponse immédiate à la demande tout en sacrifiant, souvent, d'autres versantes, notamment la qualité de l'enseignement. Ce qui ne signifie pas que la qualité ait été absente des préoccupations. En réalité, la réponse à la demande s'est traduite par la création d'un grand nombre d'infrastructures scolaires, par l'accroissement du nombre et formation de professeurs, par la préparation des manuels et guides pédagogiques et sa distribution aux élèves et professeurs. Mais le rythme de croissance des effectifs s'est superposé, originant des points d'étranglement et difficulté de la consolidation des progrès réalisés.

106. Les secteurs de l'éducation de primaire et secondaire ont été contemplés par l'appui diversifié des partenaires pour le développement, depuis le milieu de la décennie 80, appui qui s'est intensifié au cours de la décennie 90, avec des interventions de la BM, BAD, et plusieurs partenaires bilatéraux, dans la conception des programmes de réforme, assistance technique à sa mise en route, financement des infrastructures, en accord avec les exigences du Plan d'Action. La coordination des partenaires dans ce domaine n'a pas toujours été la meilleure; la coexistence de trois "modèles" au secondaire en est la preuve et impose une évaluation.

107. En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, les Gouvernements successifs du Cap Vert ont développé une action de grande envergure dans le but d'éliminer l'analphabétisme, qui, au moment de l'indépendance en 1975, était de 60% de la population adulte. Initialement, la lutte contre l'analphabétisme a été menée sous forme de campagnes d'alphabétisation, qui se proposaient d'enseigner aux adultes les rudiments de l'écriture et de la lecture. Plus tard, l'alphabétisation a été intégrée dans les activités formelles du ministère de l'éducation et s'est développée en deux phases correspondant grosso modo aux quatre années de scolarisation obligatoires en vigueur à l'époque.

108. La stratégie d'intervention a connu un changement profond dans les années quatre-vingt-dix. Les objectifs généraux du programme d'alphabétisation et éducation des adultes deviennent ceux de "promouvoir l'universalisation de l'éducation de base, sous l'optique de l'éducation des adultes, aliante de façon plus effective les contenus

d'apprentissage aux activités de formation professionnelle et d'animation culturelle, et améliorer la qualité et l'étendue de l'éducation de base de jeunes et adultes du point de vue fonctionnel et formatif (Stratégie Nationale d'Alphabétisation et Education des Adultes). "L'alphabétisation et éducation des adultes cesse d'être considéré un phénomène de campagne pour être considérée comme partie d'un processus d'éducation permanente de jeunes et adultes, intégrée dans le processus de développement communautaire". Dans cette optique, une troisième phase a été créée et a commencé à fonctionner dans l'année scolaire 1997/98, ce qui complète le cycle de six années d'apprentissage des adultes.

109. Les résultats globaux de l'alphabétisation sont positifs, tel que reconnu dans le document de "Stratégie National d'Alphabétisation des Adultes", de août 2000, duquel ont été retenus les éléments suivants.

110. Le taux d'analphabétisme a diminué sensiblement passant de 30% en 1990 à 17% en 1998; la formation générale va de paire avec la formation professionnelle pour l'emploi par le biais de micro-projets, appuyant ainsi les formants à la réalisation d'activités génératrices de revenus. Entre 1994 et 2000, plus de 6000 jeunes des deux sexes ont suivi une formation professionnelle de base dans le cadre de ce projet. Les activités d'alphabétisation et éducation d'adultes sont intégrés systématiquement dans le contexte du développement local et communautaire. Un réseau de lecture publique a été créé en tant que support à l'alphabétisation des adultes, à l'aide de bibliothèques mobiles, surtout pour les zones rurales les plus démunies. Les actions d'éducation des adultes se développent dans une perspective très décentralisée et les centres d'alphabétisation de chaque commune jouissent d'une grande autonomie. L'alphabétisation des jeunes et des adultes équivaut à l'éducation de base formelle pour les enfants, et il existe la possibilité de progression et de passage du sub-système scolaire pour le sous-système extra-scolaire, et vice-versa. Une attention spéciale a été portée à la femme, qui reste la plus affectée par l'analphabétisme. A titre d'exemple, pour 1999, 62% des 7.175 formants des trois phases qui ont passé avec succès leurs épreuves, étaient du sexe féminin.

111. Dans l'enseignement supérieur, quelques institutions à caractère sectoriel qui ne sont pas intégrés dans une conception globale, ministrent des formations dans les domaines des sciences nautiques, comptabilité et gestion, formation de professeurs, et agriculture. Quelques unes de ces institutions bénéficient du concours de quelques Universités portugaises, mais ne remplissent pas, dans son ensemble, les conditions infrastructurées, pédagogiques, et scientifiques requises pour un enseignement de qualité

112. Pour des raisons qui se tiennent à la dimension réduite du pays et aux coûts financiers de l'enseignement universitaire, la formation de niveau supérieur est ministérée, pour l'essentiel, et depuis l'indépendance, en 1975, par des écoles supérieures à l'extérieur, avec des bourses d'étude attribués par les pays d'accueil. En ce moment, 1826 boursiers reçoivent leur formation à l'extérieur

113. Depuis le début de la décennie, on observe deux tendances négatives pour la formation supérieure à l'extérieur. La plupart des partenaires internationaux n'accueille plus ou a réduit à des niveaux insignifiants, les boursiers capverdiens dans leur écoles supérieures, certains privilégient le financement de bourses aux étudiants capverdiens en pays tiers, en particulier au Portugal et au Brésil. Encore plus grave pour

l'avenir de la formation de cadres supérieurs est la réduction accentuée des appuis financiers destinés à la formation en pays tiers.

114. Jusqu'à présent, trois pays, dont l'un se prépare pour se retirer fin 2000, soutiennent le Cap Vert dans son effort de formation de ses cadres en pays tiers. En 1996 les financements (dons) des partenaires internationaux représentaient 25% des coûts totaux de la formation en pays tiers, mais en 1999 cette proportion a chuté à 11.5%. Simultanément, le nombre de bourses concédées, chaque année a passé de 214 en 1993 à 410 en 1999, reflétant la croissance de la population d'étudiants et les besoins du développement.; le montant du programme de formation de cadres a presque doublé, passant de 428 million ECV en 1996, à 862 million en 1999³², l'équivalent à 22% du budget total du Ministère de l'Éducation, dans cette année (il convient de souligner que 56% de cette valeur étaient financés par deux institutions financières publiques, dans le contexte d'un programme d'emprunts remboursables qui a cessé de vigorer à la suite de la privatisation de ces institutions, lesquelles ont été assumés directement par le Trésor). Cette évolution a déterminé un effort financier accru du Gouvernement, qui s'est révélé insoutenable, ayant conduit au freinage du processus. Par conséquent, le Cap Vert se trouve pratiquement dans l'impossibilité de former ses cadres supérieurs en nombre et avec les qualifications nécessaires à son développement, ce qui représente une régression importante et pourra hypothéquer tout le processus de développement du pays. La formation post universitaire est, à présent, réduite à des chiffres insignifiants, pour les mêmes raisons.

115. La formation professionnelle continue d'être dirigée surtout vers les jeunes qui cherchent leur premier emploi, et vise à faciliter leur insertion au marché du travail; elle a aussi pour objectif la qualification des travailleurs, dans la perspective d'amélioration de la productivité. La formation professionnelle pour l'emploi est soutenue par trois programmes (formation et occupation des jeunes; programme d'apprentissage et formation de courte durée) financés par le Gouvernement, par la BM et par deux partenaires bilatéraux, lesquels ont bénéficié 5120 personnes dans la période 1996/1999. En association avec les entreprises en fonction de la demande de celles-ci, des formations de courte durée ont été réalisées, visant le perfectionnement professionnel des travailleurs. Dans la perspective de promotion de l'auto emploi, un ensemble de mesures d'appui aux micro-entrepreneurs ont été réalisées, à savoir, la concession de crédit, la formation spécifique, et celle qui permettra la gestion de ses unités. L'évaluation globale des résultats de la formation professionnelle pour l'emploi est positive, en tenant compte le pourcentage élevé des apprentis qui ont obtenu un emploi, et l'évaluation favorable des employeurs a propos des effets des actions de formation sur la productivité.

116. Néanmoins, il convient de référer deux aspects qui doivent faire l'objet de révision dans les programmes futurs. Tout d'abord, la distribution par activités. Le pourcentage le plus élevé appartient à la mécanique (12%) menuiserie (11%) couture (8%) électricité (7%). L'informatique ne représente que 2% et l'hôtellerie 6%. S'il est vrai que les activités les plus bénéficiées correspondent à la demande du marché, il y a tout à espérer que la formation professionnelle pour l'emploi consacre une proportion plus importante de ses ressources aux activités porteuses d'avenir, notamment les technologies d'information et le tourisme.

³² Indicadores de base do sistema educativo entre 1990/91 – 1998/99; Avaliação conjunta do Programa de formação de quadros em países terceiros, Abril 2000, MECJD

117. Le deuxième aspect important a trait aux opportunités de formation des femmes. Si au chapitre des microentreprises la présence de la femme est un fait, il n'en est pas de même pour les autres activités, à l'exception de celles typiquement féminines au Cap Vert, à savoir, "couture" "coiffeuse". Une réorientation vers certains domaines parmi lesquels le tourisme et l'informatique représente une opportunité pour les femmes de parvenir à la parité dans la formation professionnelle, à l'instar de l'éducation .

118. Dans le domaine de la santé, les indicateurs de mortalité générale et infantile ont évolués positivement au cours de la décennie³³. La mortalité générale s'est fixée à 6.7 par mille en 1998 après avoir atteint un sommet de 9.1 en 1995 (épidémie de choléra). La mortalité infantile, qui se situait à 44.3 par mille en 1989 a augmenté à 53.7 par mille en 1992 et a repris la tendance à la baisse à partir de 1993 jusqu'à 1998, année pour laquelle le taux a été de 30.6. Les principales causes de la mortalité infantile et infanto-juvénile sont par ordre décroissant les affections périnatales (33%), les maladies infectieuses et parasitaires (24%), les affections respiratoires (10%). La mortalité des moins de cinq ans se présente quelque peu erratique, mais avec une tendance à la baisse à partir de 1996, ayant atteint 38.1/1000 en 1998.

119. L'évolution positive de ces indicateurs reflète directement les améliorations vérifiées au niveau des conditions de vie des populations. Toutefois, et pour ce qui est de la mortalité infantile, quelques facteurs ont entravé une réduction plus accentuée, notamment, l'accès insuffisant des populations à l'eau potable et aux structures sanitaires d'évacuation des déjections, la réalisation d'un nombre élevé d'accouchements en-dehors des structures de santé (45%), un suivi prénatal insuffisant (28% des femmes enceintes ont fait moins de quatre consultations prénatales, nombre minimal fixé par l'UNICEF), le niveau élevé de la mortalité périnatale, les pratiques inadéquates d'hygiène au sein de beaucoup de familles, l'allaitement maternel insuffisant (à peine 57% des enfants jusqu'à six mois sont nourris exclusivement par l'allaitement maternel). L'on enregistre comme tendance négative, la réduction de la couverture vaccinale et la recrudescence de l'épidémie du SIDA.

120. Les premiers cas de SIDA ont été identifiés en 1986. Depuis lors, l'épidémie a connu une aggravation constante, qui s'est accélérée à partir de 1996³⁴. Le taux de prévalence était de 9.37/100.000 habitants en 1994 et s'est élevé à 28.4/100.000 habitants en 1998. Pour la période 1986-2000 (juillet), 710 séropositifs et 356 malades du SIDA ont été identifiés. Le nombre de décès pour la même période était de 169. L'épidémie affecte les deux sexes dans la même proportion et particulièrement la classe d'âge des 30-49 ans, auquel correspond 67% des cas identifiés. La transmission de la maladie se fait essentiellement par voie hétérosexuelle (90%); la transmission verticale de mère à l'enfant correspond à 7% des cas. L'infection par le virus VIH2 est largement prédominant.

121. L'intervention des autorités a privilégié la prévention. La stratégie de l'information et sensibilisation ont produit des effets positifs. Effectivement, les résultats du IDSR montre que pratiquement toute la population est consciente de l'existence du SIDA, indépendamment de l'âge, l'habitat, le sexe, le niveau social ou l'état civil. La radio est le principal moyen d'information sur le SIDA aussi bien pour

³³ Estatísticas de Mortalidade, Ministério da Saúde

³⁴ Ministério de Saúde

les femmes (65%) que les hommes (80%). La télévision vient immédiatement après (48% et 80% pour femmes et hommes, respectivement), surtout pour la population urbaine et plus instruite. La communication interpersonnelle est très importante surtout pour les femmes du milieu rural (49%) et pour les hommes du milieu urbain (59%). A l'école, les professeurs jouent un rôle important dans la transmission d'information sur le SIDA aux jeunes de 15 à 19 ans, avec 42% et 51% respectivement pour femmes et hommes. Pratiquement toute la population adulte, tant hommes (100%) que femmes (96%), connaît au moins un moyen de prévention, le plus indiqué étant le préservatif (93% et 81%) et avoir un seul partenaire (30% et 25%).

122. Le IDSR révèle qu'à peine 30% des femmes et 66% des hommes ont changé leur comportement sexuel en raison de la connaissance de la maladie et de sa forme de transmission. Parmi les femmes qui ont changé leur comportement sexuel, deux tiers environ ont peur d'avoir des rapports sexuels, 16% ont adopté le préservatif et 12% se sont limitées à un seul partenaire. Pour les hommes, environ 60% ont adopté le préservatif et 40% se sont limités à un seul partenaire. Cette faible proportion recommande la révision de la stratégie de communication relative à la maladie et une intervention directe plus centrée sur les groupes cibles et certaines institutions, telles que les écoles et les casernes, entre autres.

123. En général, sur la base des indicateurs susmentionnés, on peut considérer positive l'évolution des ressources humaines. Cependant, lorsque l'évaluation est faite dans une perspective différente, on ne peut considérer que le Cap Vert ait atteint un niveau de ressources humaines capable de soutenir un effort effectif de développement. La qualité déficiente de l'enseignement aussi bien au niveau de l'enseignement de base que secondaire et supérieur, l'absence de capacité de recherche et de compétences dans les domaines clés du développement, mettent en évidence les défis qui se posent au niveau des ressources humaines. Le nombre de cadre de l'administration publique, ayant une formation supérieure n'est que de 12%. Le nombre de cadre avec une formation supérieure ou moyenne spécifique dans les domaines du tourisme, des pêches, des transports, du secteur financier, du secteur de la maufacture et des technologies d'information, qui sont précisément les leviers de développement, est réduit et loin de la masse critique nécessaire pour transformer le panorama de ces secteurs cruciaux.

124. Ce fait découle, en partie, de l'orientation de la formation, laquelle privilégie des domaines traditionnels-qui bénéficient de la plupart des bourses pour la formation à l'extérieur. En effet, des 1586 boursiers à l'extérieur, subventionnés par le Gouvernement du Cap Vert, la majeure partie fréquente les cours de médecine(11.6%) droit(8.3%) et en troisième place figurent les cours d'informatique(6.5%); les télécommunications n'absorbent que 2% des formés, tandis que les transports et pêches(0.6%) et le tourisme(3%) ont une expression réduite dans l'ensemble. Les secteurs les plus liés à la vocation externe de Cap Vert ne correspondent, dans son ensemble, qu'à 12% du total des bourses concédés; de l'autre côté, la formation de cadres étant ministré à l'extérieur, les conditions imposés par les pays d'accueil limite, souvent, l'éventail de possibilités offertes aux jeunes capverdiens.

125. Au chapitre de la santé, la continuité des progrès réalisés depuis l'indépendance, et, en particulier, la réduction de la mortalité infantile et infanto juvénile, dépend, en grande mesure, des politiques adoptées dans les domaines de la distribution de

l'eau, assainissement et nutrition, au-delà de l'évolution générale de l'économie du pays, et de l'efficacité des services de santé

126. Considérant les options fondamentales de la politique officielle de développement, notamment le pari engagé dans les secteurs ci-dessus référés et les contraintes structurales des secteurs de l'éducation et formation, il résulte évident que seule une transformation profonde de la politique de l'éducation et formation sera à même d'assurer le capital humain indispensable à sa concrétisation. Tout d'abord, la qualité de l'enseignement à la primaire et au secondaire, doit être érigé en priorité de la politique de l'éducation. L'utilisation, à grande échelle, des nouvelles technologies d'information à l'école et dans la formation professionnelle devient un impératif de la politique de valorisation des ressources humaines. L'analphabétisme, qui afflige encore 17% de la population doit être éradiqué; la formation universitaire doit être reorientée vers des domaines susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans la croissance et création d'emploi, en tant que voie de développer le know-how et d'accéder aux technologies nécessaires à une économie de services, tributaire des secteurs exportateurs. Il est nécessaire de poursuivre les politiques qui visent à assurer la transition démographique. La formation professionnelle doit être orientée vers les domaines prometteurs, et les femmes souvent exclues du processus des formations professionnelles.

3.3. Agriculture

127. L'agriculture est le secteur qui, historiquement, a conditionné négativement le développement du Cap Vert et les années quatre-vingt-dix ne constitue pas une exception, malgré d'importants progrès. La faible productivité chronique du secteur provient, comme mentionné ci-dessus, du concours de plusieurs facteurs négatifs, tels que la sécheresse sahélienne, l'orographie montagneuse et la nature érosive du sol.

128. De ce cadre naturel extrêmement défavorable résulte une faible production et productivité agricole, qui dans le passé a causé d'un nombre élevé de victimes de la famine et qui, plus récemment, est à l'origine des niveaux élevés du chômage rural et de l'indice de pauvreté rural. L'agriculture non irriguée, prédominante dans le pays, ne permet de satisfaire qu'un faible pourcentage des besoins en céréales. Sur le plan social, le Gouvernement se voit obligé de créer environ 20.000 postes de travail publics dans la campagne afin de satisfaire les besoins élémentaires d'une population agricole qui, dans sa grande majorité, se trouve désœuvré, et sans ressources pendant une longue période de l'année.

129. Comme il est de tradition depuis l'indépendance, le Gouvernement a affronté la crise agricole pendant la dernière décennie à travers de programmes de protection de l'environnement traduits en activités de protection des sols, conservation des eaux et reforestation, menés à bien par le recours aux travaux publics de haute intensité de main-d'œuvre.

130. De très grande importance pour le développement de l'agriculture a été la mise en œuvre, ces dix dernières années, d'un programme de développement du secteur de l'horticulture et fruticulture, moyennant l'utilisation des techniques d'arrosage goutte-à-goutte. Ce programme, largement appuyé par la FAO, a représenté un effort important dans l'introduction de technologies plus performantes et d'utilisation plus rationnelle de l'eau, bien essentiel et rare. Ainsi, 22% des terres horticoles et fruticoles

utilisent actuellement le système d'arrosage goutte-à-goutte. Le programme a démontré qu'une exploitation de 2.000 m² qui utilise cette technique d'arrosage pourra avoir un revenu liquide d'environ 1.000 dollars par mois³⁵. Il s'agit clairement d'une des voies les plus prometteuses pour le développement de l'agriculture au Cap Vert.

131. Le problème du financement du secteur n'a pas été résolu au cours de la décade. La solution du crédit agricole n'a pas été trouvée. Cette lacune dans la politique agricole doit être comblée urgemment surtout dans le contexte de l'application des nouvelles technologies, comme l'arrosage goutte-à-goutte qui est un succès incontestable, mais qui requiert des investissements significatifs pour la plupart des agriculteurs.

132. La banane, produit d'exportation traditionnel du Cap Vert, n'a pas réussi à faire face à la concurrence avec la libéralisation des importations introduites sur les marchés de l'Union européenne. Le programme de promotion de l'exportation de la banane biologique n'a pas eu la suite attendue et n'a pas pu atteindre son objectif principal qui était de relancer l'exportation de bananes à travers un produit de qualité et plus cher.

133. Le sous-secteur de l'élevage qui revête d'une grande importance à cause du nombre élevé de familles impliquées et aussi parce qu'il ravitaille le marché national à quasi 100% en viandes, a été l'objet d'un plan directeur. Cependant, ce sous-secteur continue à faire face à des contraintes, notamment, son sous-dimensionnement, les difficultés d'obtention de crédits et le manque de compétitivité vis-à-vis de produits importés.

134. On peut conclure que globalement l'agriculture continue à conditionner négativement le développement économique et social du Cap Vert. Le grand problème du chômage et de la pauvreté rurale ont persisté et l'Etat s'est vu obligé pendant la décade d'allouer d'énormes ressources financières pour la réalisation de travaux publics, souvent conçus dans l'optique de faire face à des situations d'urgence de caractère sociale que dans celui du développement. Toutefois, pendant la décade, des systèmes d'application de nouvelles technologies ont été essayés avec des résultats très positifs sur la productivité et rentabilité de l'agriculture, ce qui démontre le besoin de sa généralisation et du fonctionnement effectif du crédit agricole.

3.4 Environnement

135. La dégradation de l'environnement a été une constante dans l'histoire du Cap Vert et ses effets négatifs sur le processus du développement sont bien connus. Dans les années 90, le processus de dégradation s'est poursuivi, malgré une plus grande prise de conscience des populations pour cette problématique. Les principaux facteurs de dégradation de l'environnement au Cap Vert sont la sécheresse et la pauvreté³⁶. Les effets de la sécheresse sont visibles au niveau de la faible couverture végétale, faible niveau de la production et de la productivité de l'agriculture et d'une insuffisance des ressources hydriques. La pauvreté se traduit dans des pratiques de lutte pour la survie qui finalement affectent négativement l'environnement.

³⁵ Programa de desenvolvimento hortícola, Ministério da Agricultura, Alimentação e Ambiente; FAO

³⁶ Livro Branco sobre o Estado do Ambiente em Cabo Verde, Ministério da Agricultura, Alimentação e Ambiente, Maio 2000

136. Les questions d'environnement les plus critiques sont la perte des sols agricoles sous l'effet de l'érosion hydriques et éoliques, et l'insuffisance des ressources hydriques. La nature torrentielle des rares pluies, les pratiques agricoles incorrectes dans l'agriculture non-irriguée, le surpâturage, expliquent, pour l'essentiel, la grande intensité du processus érosif. Il faut y ajouter, la forte pression sur les terres due au taux de croissance important de la population, à la croissance urbaine désordonnée et à la gestion non-appropriée des résidus solides et liquides.

137. La forte réduction du niveau pluviométrique observée ces dernières décades, conditionne directement la disponibilité des ressources hydriques, tant pour la consommation que pour l'agriculture. Seulement 13% des eaux pluviales rechargent les nappes phréatiques, le restant se perd par l'évaporation et l'écoulement vers la mer. En plusieurs endroits, le bilan hydrologique est négatif dû à la surexploitation.

138. La dégradation de l'environnement par des causes naturelles et par l'action de l'homme s'étend à la biodiversité, laquelle est en diminution (plusieurs espèces sont menacées d'extinction), et constitue également un des problèmes environnementaux les plus importants. Les causes principales des pertes de biodiversité se rapportent à la destruction des habitats, à la réduction des ressources hydriques, à l'action directe de l'homme.

139. La dégradation de l'environnement touche également les villes, causée par une urbanisation désordonnée, une insuffisance des équipements d'assainissement de base et de la gestion non-appropriée des déchets solides et liquides. La pollution de l'air ne constitue pas encore un sérieux problème, bien qu'il existe une tendance de détérioration progressive, au fur et à mesure que le trafic automobile s'intensifie et que s'accroissent les activités industrielles.

140. Depuis l'indépendance, les Gouvernement successifs ont développé des actions en vue de contenir la dégradation de l'environnement, en particulier dans le milieu rural, par le biais de travaux de conservation des sols et des eaux, la reforestation, avec des résultats positifs, bien qu'insuffisants, face à la dimension du problème et dû, en partie, à l'exigüité des ressources disponibles. D'autres facteurs, auparavant peu expressifs, tels que l'urbanisation accélérée, ont aggravé la situation ces dernières décennies.

141. Le Cap Vert a adhéré à la Convention sur les Changements Climatiques, à la Convention sur la Lutte contre la Désertification et les Effets de la Sécheresse et à la Convention sur la Biodiversité, et a adopté un ensemble de mesures législatives d'encadrement des activités de protection de l'environnement. Sur le plan institutionnel, il a été créé le Secrétariat pour l'Environnement, Qui s'occupe de la coordination des interventions Gouvernementaux en matière de protection de l'environnement.

142. Le Gouvernement a approuvé un Plan d'Action National pour l'Environnement dont les orientations de base consistent à associer étroitement le développement et l'environnement, sensibiliser les populations en vue d'assumer la problématique de l'environnement, sans préjudice du rôle de l'Etat, et encadrer les questions environnementales dans une perspective de moyen et long termes.

143. Bien que la sensibilisation pour les questions environnementales soient notoires, suite à l'approbation de la législation relative à l'environnement, à diverses actions de sensibilisation dans les écoles, dans la communication sociale, et à l'action de quelques ONGs travaillant dans ce domaine, il est vrai que la problématique de l'environnement n'a gagné, ni le poids institutionnel, ni la visibilité et l'autorité nécessaire en vue d'une intervention efficace. Les questions environnementales continuent à être considérées marginales par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

3.5. Réforme de l'Administration publique

144. L'administration publique au Cap Vert est un élément déterminant du processus de développement. L'Etat a été ces dix dernières années, et continue à être, le plus important employeur et pourvoyeur de services sociaux. Jusqu'à tout récemment, l'Etat exerçait un rôle déterminant dans la structure productive du pays, à travers la propriété et la gestion des plus importantes entreprises du pays

145. La nouvelle philosophie de développement économique introduite à partir de 1991, s'est penchée sur le rôle de l'Etat dans l'économie. Dès lors, des politiques de réformes repositionnant ce rôle ont été mises en oeuvres, marquant de manière durable le processus de réforme de l'administration publique.

146. Quatre ensembles de mesures prises au niveau de l'administration publique ont eu un impact dans l'évolution économique et social de la décennie:

- (a) La restructuration du secteur entrepreneurial de l'Etat, mettant en évidence les privatisations. Cette restructuration a résulté sur un bénéfice global pour l'économie nationale, notamment, par la forte croissance du volume des affaires, par la récupération de la rentabilité des entreprises privatisées entre 1991 et 1999, et par le taux de croissance de la masse salariale pour la période considérée, ayant une répercussion tant sur la croissance de l'emploi que sur l'amélioration des revenus des travailleurs. Les privatisations, libérant l'Etat des tâches de gestion micro-économiques et mettant un terme aux transferts d'importantes ressources financières destinées à couvrir les pertes encourues par les entreprises publiques, ont contribué à introduire une meilleure efficacité dans la gestion publique et à augmenter l'efficacité dans l'affectation des ressources publiques.
- (b) La décentralisation et le renforcement municipal. La constitution et le fonctionnement des municipalités comme organes élus démocratiquement depuis 1991, ainsi que l'élargissement de ses compétences, a été l'une des principales réformes de l'administration publique capverdienne en vue d'une meilleure efficacité de l'administration de l'Etat dans son ensemble. Cette composante de réforme a été accompagnée d'action de formation institutionnelle et logistique des municipalités, à savoir, la fourniture d'équipements et la formation de ressources humaines.
- (c) La Réforme et la Modernisation de l'Administration publique et le renforcement de la capacité de gestion économique. L'adoption d'un nouveau Code des Entreprises Commerciales, la création de Promex, la restructuration des services du Régistre et du Notariat, l'adoption d'une nouvelle législation du travail qui introduit une plus grande flexibilité au niveau du marché du travail, constituent des mesures de

réformes importantes visant à améliorer l'environnement institutionnel de l'investissement privé. En ce qui concerne la gestion économique publique, il est à souligner, la mise en oeuvre de mesures de réforme du système d'approvisionnement public, la création de l'Institut National de Statistique et la révision des méthodes d'organisation des Comptes Nationaux.

147. Malgré les progrès accomplis, en particulier dans le cadre des mesures reprises ci-dessus, de sérieux problèmes persistent au niveau de l'administration publique capverdienne, qui fonctionne comme des facteurs de blocage du développement.

148. Ainsi, tant le schéma organisationnel que la structure de l'administration restent régis par des critères qui ne favorisent pas l'économie des coûts. Cet aspect est d'autant plus important dans le cadre actuel de recherche de stabilité macroéconomique, qui préconise la diminution des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

149. Les communications administratives sont déficientes, causant des pertes. Une centralisation excessive de la gestion des ressources matérielles a occasionné des blocages dans le fonctionnement des services, avec des effets négatifs sur la productivité.

150. En ce qui concerne la décentralisation municipale, le transfert de compétences de l'Etat vers les municipalités se déroule très lentement, en particulier, dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales. Pour ce qui a trait à la formulation de politiques et conception de projets d'infrastructures économiques et sociales, financés par le Gouvernement central, l'articulation entre le pouvoir central et les municipalités est presque inexistante. L'aptitude technique et organisationnelle des municipalités est encore très faible, avec des répercussions négatives pour ce qui concerne la préparation de projets et la gestion municipale. Cette situation pourra avoir un impact négatif sur l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté qui postulent une importante participation des structures décentralisées.

151. Concernant l'environnement institutionnel et l'investissement privé, il est impératif l'équipement des services du Régistre et Notariat, la réforme urgente de Promex, et d'autres services qui font l'interface avec les investisseurs et qui sont identifiés comme étant d'importants facteurs de blocage.

3.6. Vulnérabilités

152. L'indice de vulnérabilité (EVI) du Cap Vert, fixé par le CNUCED s'élève à 57.0, ce qui place le pays au rang des plus vulnérables parmi tous les pays en voie de développement. Cette vulnérabilité a été mise en évidence de diverses formes, les années 90, durant. La plus importante et visible résulte de la sécheresse. La pluviométrie moyenne annuelle ne dépasse 227mm, aggravée par le fait qu'une grande partie des eaux superficielles s'évaporent ou disparaissent dans la mer (on estime que 13% des eaux pluviales s'infilte pour la recharge des aquifères). L'inexistence d'infrastructures appropriées de rétention et magasinage de l'eau aggrave les effets de la sécheresse, et les méthodes archaïques d'arrosage gaspillent de l'eau, accentuent les fragilités des systèmes d'exploration agricole. L'agriculture occupe toujours un nombre considérable de familles, malgré la tendance à la diminution du poids de ce secteur dans l'économie. Pour

cette raison, tout ce qui affecte négativement l'agriculture constitue un entrave direct au développement économique et au bien être des populations.

153. Pays sahélien, le Cap Vert est parmi les plus touchés par la sécheresse, qui perdure depuis la fin de la décennie 60, avec une ou autre année d'exception, (1999). Les effets de la sécheresse sur le développement au cours de la décennie 90 ne peuvent pas être sous-estimés. La production céréalière ne représente que 10% des besoins de consommation, entraînant l'importation de grandes quantités de céréales. Bien que l'aide alimentaire ait conservé un niveau important au long de la décennie, elle n'a pas empêché le recours aux importations commerciales qui ont pesé lourdement sur la balance de paiements. Par contre, le monde rural se voit affligé, de manière presque irréversible, mettant en danger la survie de populations entières et aggravant l'extension de la pauvreté et la dégradation de l'environnement. L'accès à l'eau pour la consommation et l'agriculture devient problématique, les opportunités d'emploi diminuent, l'exode rural vers les villes s'intensifie, originant des problèmes sérieux sur les plans habitationnel, de santé et de l'assainissement. La persistance de la sécheresse dans cette période a imposé aux autorités le devoir d'accourir les situations d'urgence qui en découlent, déviant de moyens financiers manquant afin d'assister les populations concernés, au détriment des investissements indispensables au développement de l'économie. On estime qu'au cours de la décennie 90, environ 10 milliard de escudos ont été absorbés par les FAIMO, travaux à caractère assistentiel de productivité réduite, que constituent une valve de sécurité pour les populations qui souffrent les conséquences de la sécheresse.

154. La totale dépendance du Cap Vert par rapport au flux des recettes externes (moyens financiers) en provenance de l'émigration et de l'APD, constitue une des plus importantes vulnérabilités. Dans son ensemble, ces recettes représentent à peu près 34% du PIB et soutiennent une grande partie de l'effort de développement du pays. Toute fluctuation négative, provoquée par les décisions des donateurs internationaux ou découlant de la perception des émigrés, eu égard à la politique de change du pays, comme il en a été le cas en 1997, ou de changement de la conjoncture économique des pays d'accueil, a un reflet immédiat sur la croissance de l'économie, sur le revenu disponible des familles et sur la balance de paiements, retirant, ainsi, toute liberté de choix au pays.

155. La dépendance par rapport aux combustibles importés est un important facteur de vulnérabilité. Les combustibles qui en 1998 représentaient 3% de la valeur des importations, ont passé à 6% en 1999 et 10.4% au premier semestre de 2000³⁷, et sont le second item le plus important après les céréales, dans l'ensemble des importations du Cap Vert. La hausse vertigineuse des prix en 1999/2000, accompagnée de l'appréciation du dollar américain, a affecté de forme directe la balance des paiements et les finances publiques, étant donné que les autorités Gouvernementales ont décidé de ne pas refléter cette hausse sur le marché interne, étant donné son impact profond sur le tissu économique et social. Des initiatives en vue d'obtenir auprès des partenaires multilatéraux des appuis visant à compenser des effets hautement déstabilisateurs de la hausse des prix des combustibles sur le marché international sont en cours. Cette situation de grande vulnérabilité aux fluctuations des prix des combustibles sur le marché international appelle pour la nécessité d'accélérer le développement des

³⁷ Estatísticas do Comércio Externo 1999/2000(1º sem), INE

énergies non conventionnelles, notamment l'énergie éolienne et photovoltaïque, domaines où le Cap Vert dispose de conditions naturelles favorables.

3.7. Dette Publique

La dette publique en 1998 s'élevait à 40 milliard de ECV (22.5 millions de dette externe et 17.7 milliard de dette interne),correspondant a 82% du PIB³⁸. Le service de la dette externe representait 16% des exportations de biens et services non facteur(Juin). L'accroissement de la dette interne les années 90 durant,représente une contrepartie à l'effort d'investissement public consenti au cours de la période 91/95,et est le résultat du financement monétaire croissant du déficit budgétaire.La dette externe effective a,elle aussi,enregistré une hausse ,en résultat de l'investissement public considerable,lequel a été financé,en grande partie, par les institutions financières multilatérales. La croissance de la dette publique dans la première moitié de la décennie a eu des reflects au plan budgétaire,traduits par l'expression accrue et excessive du service de la dette interne, 13% des dépenses courantes de l'Etat en1997,originant,ainsi,des tensions très fortes sur les comptes de l'État.Par contre,la modalité de financement adoptée a affecté directement la balance de payement et les réserves en divises du pays,lesquelles ont connu une baisse . Depuis 1997,le financement du budget par la voie de la dette interne a été réduit a zero; d'autres mesures de politique étaient adoptées, à la fois visant contenir la demande et améliorer le déséquilibre des comptes externes(vide chapitre précédent).

157. La solution pour le problème de la dette,qui conditionnait tout le processus de développement fut originel et a visé l'élimination de la dette interne ,la parcelle la moins soutenable de la dette,au lieu d'actionner les mecanismes d'allégement de la dette externe. Dans cette prespective,un processus innovateur d'élimination de la dette interne a été négocié avec plusieurs partenaires internationaux qui s'est soldé par la création d'un Trust Fund co-financié par les partenaires du Cap Vert et par les recettes de privatisation des entreprises publiques. En contrepartie,la situation de la dette externe fut normalisée,en régularisant les arriérés et à travers le réechelonnement de quelques emprunts.

158. A propos de la dette externe,le Cap Vert n'a,donec,pas bénéficié d'aucune des initiatives internationales de réduction de la dette externe des PMA,du fait que les critères fixés lui rétirent la possibilité d'être éligible. Mais le processus d'élimination de la dette interne se substitue,avec avantage a celui de la dette externe.Le financement du Trust Fund est assuré par des dons et prêts concessionnels des partenaires bilatéraux et multilatéraux,et dans des conditions rendues possibles grace à l'insertion du Cap Vert dans le groupe des PMA.

3.8. Réformes Structurelles

159. L'évolution de la situation économique et sociale,dont le portrait a été dressé au chapitre précédent, découle,en grande partie, des réformes structurelles mises en oeuvre depuis 1992,lesquelles ont crée des conditions plus favorables à la croissance économique et à l'épanouissement de l'initiative privée. L'essentiel des réformes a abouti à la transformation du système politique capverdien dans un État de droit démocratique,a partir d'un régime à parti unique, et à la réorientation de la politique

³⁸ Cape Verde: Recente Economic Developments, July 1999, IMF; Direcção Geral do Tesouro(DGT)

économique,dans le but de transformer une économie tournée vers l'intérieur , étatisant, dans une économie de base privée,orientée vers l'extérieur. L'objectif fondamental consistait à inverser la tendance vers un ralentissement de la croissance économique, déjà notoire au début des années 90,par la biais d'un virage de la politique économique qui puisse accompagner la tendance, dominante sur le plan international,à la libéralisation et à la privatisation de l'économie.

160. Au plan politique,une nouvelle Constitution a été promulguée en 1992,qui consacré l'état de droit, le multipartisme,la décentralisation et qui ouvrait ,à la fois, l'économie à l'initiative privée,tout en supprimant les restrictions jusqu'alors existantes(par exemple,l'interdiction de l'initiative privée au secteur financier,à l'importation de denrées alimentaires de base,aux télécommunications,énergie ,eau,etc).Les libertés fondamentales ont été instituées ,l'accès à l'activité économique a été exempté d'autorisations et des limites qui freinaient son développement. Ce changement survenu au niveau de la vie politique a ,ainsi,créé les conditions les plus propices à l'autonomie des acteurs sociaux et à sa participation dans les activités politiques et économiques.

161. Concomitamment,des réformes économiques de grande portée ont été entamées,lesquelles seraient approfondies au cours des quatre dernières années de la décennie. La privatisation des entreprises de l'État s'est déroulée en deux phases. La première,entreprise en 1993,a consacré le transfert au secteur privé des entreprises publiques ,des participations de l'État aux sociétés mixtes dans les secteurs productifs non "stratégiques",notamment à l'industrie légère,agriculture,services et commerce interne. La deuxième phase ,politiquement la plus sensible,a inclus les monopoles de l'État,a savoir, les télécommunications,l'énergie,l'eau,le commerce des dérivés du pétrole, et système financier. La stratégie de privatisations a abouti à une réduction du poids de l'État dans l'économie et concomitant élargissement de la sphère d'intervention de l'initiative privée et ,concernant les monopoles de l'État, a améliorer la capacité d'investissement dans des secteurs clefs, a savoir, les télécommunications, les carburants, le secteur financier,l'énergie et l'eau (ces deux derniers concretisés fin1999),associant investisseurs externes au titre de partenaires stratégiques.Les partenariats stratégiques et la capacité accrue d'investissement et know how se sont révélés décisives pour les progrès que les télécommunications, et le commerce de carburants ont connu; les expectatives vont dans le même sens pour ce qui est des secteurs financier,de l'énergie et de l'eau.

162. Le secteur financier a été l'objet d'une réforme profonde,entamée en 1993,qui s'est traduite par le remplacement du système de monobanque qui vigorait auparavant ,par un système financier normal,intégrant une banque centrale autonome, et des institutions financières monétaires et non monétaires à un autre niveau. Le secteur a été ouvert à l'initiative privée nationale et étrangère,les banques et la compagnie d'assurance publique ont été privatisées;les taux d'intérêt et les opérations de change ont été libéralisés; la législation du secteur a été reformulée dans le but d'accomoder la libéralisation et les nouveaux instruments financiers. Par voie de conséquence,on assiste à la diversification d'institutions et d'instruments financiers,avec des effets positifs dans l'épargne nationale et dans le financement du secteur privé,bien qu'à un stade initial.

163. L'environnement des affaires, peu favorable à l'initiative privée, fut graduellement réformé, culminant avec la publication, en 1999 d'un nouveau Code des Entreprises Commerciales, lequel modernise l'essentiel de la législation d'encadrement de l'activité des entreprises, rend plus facile et prévisible la création d'entreprises et l'exercice de leur activités. La législation du travail a été adaptée à la compétitivité internationale et au marché du travail et le système d'autorisation de l'investissement externe a été flexibilisé et simplifié.

164. Le commerce externe a également été libéralisé, ayant été éliminé la toile bureaucratique de quotas d'importation et autorisations au préalable qui vigoraient auparavant, ce qui s'est soldé par l'accroissement du nombre d'opérateurs privés, dans ce secteur; les tarifs douaniers ont été consolidés et le niveau général de l'imposition fut réduit; l'importation de produits de base, auparavant exclusif d'une entreprise publique, a été ouverte au secteur privé, lequel assure, en ce moment, l'essentiel de ces importations; la réception de l'aide alimentaire, jadis concentré dans une entreprise publique est devenu concurrentielle dans les cas où les partenaires financent l'aide alimentaire en devises.

165. Les prix ont été libéralisés, et continuent à vigorer seulement le régime de prix maximale pour certains produits de base et pour les services fournis par les monopoles (eau, énergie) en régime de contrat de concession, qui sont négociés avec l'État.

166. Une réforme fiscale a démarré et vise à rendre le système plus transparent, simple et juste. Les divers impôts cédulaires sur le revenu ont été remplacés par un impôt unique sur le revenu, un impôt unique sur le patrimoine, recette des municipalités, a remplacé plusieurs impôts municipaux. En phase de préparation, l'introduction de l'IVA.

167. Dans son ensemble, ces réformes ont insufflé une nouvelle haleine au secteur privé, traduite par une forte dynamique de création de nouvelles unités, par l'accroissement remarquable de l'investissement privé, par la réduction de la présence du secteur public dans l'économie et par la croissance de l'activité économique, référée au chapitre précédent.

168. Le processus de réformes structurelles a reçu des appuis importants des partenaires internationaux, tant dans la conception que dans le financement et mise en œuvre des réformes, parmi lesquelles, les institutions multilatérales tels que la BM, la BAD et, l'EU outre plusieurs partenaires bilatéraux qui ont contribué au financement des réformes, à travers des modalités très flexibles d'aide.

3.9. Aide Publique au Développement

169. L'APD au Cap Vert n'a manifesté, globalement, une tendance évidente à la diminution au cours des années 90, contrariant la tendance générale, bien que en certains moments, elle ait baissé par rapport à la moyenne de la décennie précédente. On peut identifier trois périodes pendant la décennie. Dans les deux premières années l'APD s'est située, en moyenne à 54 millions usd/an entre 1992 et 1994 a atteint 85 millions de usd en moyenne, à la suite du démarrage de la première phase des réformes économiques; elle a chuté sensiblement dans la période 95/97 à 79 millions de usd³⁹. Les données de 1998 révèlent la forte croissance vérifiée cette année, environ

³⁹ Direção Geral de Cooperação Internacional (DGCI)

100 millions de dollars, découlant, probablement, de la constitution du Trust Fund et du démarrage d'un programme de réformes économiques appuyé par la BM.

170. L'analyse de l'évolution de l'APD par rapport au PIB offre un panorama différent. A l'exemple de ce qui arrive avec les transferts des émigrants, l'APD donne, à partir de 1993, des signes de plafonnement par rapport au PIB. Effectivement, après avoir baissé jusqu'à 22% du PIB en 1994, l'APD s'est stabilisé à 16% jusqu'en 1997. En 1998, il s'est élevé à 20% suite au processus de constitution du Trust Fund pour l'élimination de la dette interne.

171. L'un des traits les plus importants consiste à l'augmentation substantielle des sources multilatérales, au regard de l'aide bilatérale, ce qui entraîne une proportion d'emprunts encore plus importante (obtenus, pour la plupart, en conditions concessionnelles, en raison du statut de PMA conféré au Cap Vert) comparés aux dons. En effet, ceux-ci représentaient 88% de l'aide externe en 1990, mais cette proportion a chuté à 63%, à la fin 1998⁴⁰. Cette évolution résulte de deux facteurs: tout d'abord, de la croissance du PIB/ha qui a induit quelques partenaires bilatéraux à exclure le Cap Vert de son sphère de concentration d'aide, invocant l'argument que Cap Vert n'est plus un PMA. Par contre, la participation accrue des institutions multilatérales, la Banque Mondiale, en particulier, consécutif à la reformulation de la stratégie de développement du pays, plus en consonance avec les orientations de ces institutions. Également, le volume des ressources financières nécessaires à appuyer le processus de reconversion de l'économie, notamment, dans les secteurs des transports, énergie, assainissement, éducation, lutte contre la pauvreté, exige une intervention plus active d'institutions multilatérales, dans un contexte où l'aide bilatérale atteint un de ses niveaux les plus bas, en termes réels et relatifs, pour l'ensemble des pays en voie de développement. Quoi qu'il en soit, le statut de PMA a été décisif pour l'accès aux ressources de l'APD, dans les conditions où elles ont été obtenues.

172. Le Cap Vert a bénéficié de l'aide alimentaire dont la valeur s'élève à 12 millions de usd annuels, sur la période 1990/98, laquelle s'est révélée adaptée en termes généraux aux besoins du pays, face à la persistance de la sécheresse qui ravage le pays de manière continue depuis trente ans. Cette aide a été octroyée en espèce et en devises.

173. La mobilisation de ressources s'est déroulée dans un contexte de dialogues de politiques et grande participation des partenaires; c'est le lieu de souligner l'amélioration considérable vérifiée au niveau de la coordination entre les principaux partenaires du développement. Celle-ci a été facilitée par l'approche par programmes adoptée par le Gouvernement.

174. Les modalités d'aide connaissent une certaine flexibilité et assument, en certains cas, la forme d'aide budgétaire en devises à fin d'appuyer l'importation directe de denrées alimentaires par des opérateurs privés. Cette nouvelle modalité a été inaugurée dans le cadre des accords conclus avec quelques partenaires bilatéraux, et en particulier avec l'UE, qui reconnaissent aux privés la possibilité d'importer les denrées alimentaires de base et qui stipule la privatisation de l'entreprise publique qui détenait le monopole de l'importation de ces produits. Cette modalité offre au pays la possibilité d'importer selon les besoins du marché et à des prix internationalement compétitifs.

⁴⁰ Direcção Geral de Cooperação Internacional (DGCI)

175. En résumé, l'APD a été un facteur positif pour le développement économique et social, contribuant à l'amélioration des infrastructures économiques et sociales, (à l'exception de l'énergie et de l'assainissement,) à l'équilibre de la balance de paiements, au développement de secteurs sociaux et aux résultats globalement positifs des réformes structurelles et de la reorientation imprimée à l'économie. Néanmoins, le pays continue, à la fin des années 90, aussi dépendant des flux de l'aide externe qu'au début de la décennie, avec un niveau de vulnérabilité identique ou supérieur. Dans un contexte où sont évidents les signes qui révèlent l'intention de partenaires bilatéraux importants de cesser toute aide et l'éventualité du Cap Vert se voir privé du statut de PMA, cette dépendance extrême représente un élément très important de vulnérabilité du processus de développement.

3.10. Émigration

176. L'émigration représente une des sources de ressources externes les plus importantes pour le pays. Pendant la décennie 90, les moyens financiers reçus des communautés émigrées ont représenté, en moyenne, 18% du PIB⁴¹, ce qui permet de mesurer son importance pour le financement de l'économie. Au-delà de la contribution directe à la balance d'opérations courantes, les transferts des émigrés figurent parmi les principaux revenus des familles capverdiennes, influençant, par cette voie, tant l'investissement privé, surtout habitation et transports terrestres, que la consommation privée, et l'ensemble de l'activité économique. Les transferts des émigrés dépassent en valeur, les montants de l'aide externe bilatérale, constituant conjointement avec l'APD, deux des principaux piliers du développement de l'économie durant la décennie 90, en réalité, depuis l'Indépendance. Ce qui explique la préoccupation des autorités capverdiennes à mettre en œuvre des politiques d'attraction de ces transferts, à travers une meilleure rémunération des dépôts des émigrants et autres incitations.

177. La tendance des transferts au cours de la décennie 90 a été positive jusqu'en 1995, avec un taux de croissance annuel moyen à l'ordre de 17.5% en ECV (15% en USD); en 1996 on observe une inflexion évidente (+3.5%) suivie d'une chute accentuée en 1997 d'environ 17% (-26% USD) originé, probablement par des incertitudes concernant la politique de change dans cette période. Au cours des deux années suivantes et à la suite de la clarification de la politique de change, les transferts ont repris la tendance ascendante (+7% en 1998 et +15% en 1999) se fixant à 8 milliard de escudos (79 millions de USD) en 1999. Cependant, l'analyse de l'évolution des transferts par rapport au PIB, permet de constater une tendance évidente à la stagnation durant la période 1994/96 (20% du PIB) et une réduction sensible depuis 1997 (14.6%). Cette évolution est cohérente avec la tendance à la réduction du flux migratoire, déjà notoire à la fin de la décennie 80 et qui s'est accentuée dans la décennie 90. Les politiques d'émigration très restrictives des pays d'accueil, la tendance à la réunification des familles dans les pays d'émigration et l'éloignement des nouvelles générations, qui ne connaissent pas le Cap Vert, indiquent une probable régression à long terme, ce qui soulève des problèmes sérieux dont la solution doit être trouvée dès maintenant. Deux alternatives peuvent être envisagées dans l'espoir de contrarier cette tendance. La première consiste à identifier de nouvelles incitations, en améliorant la rémunération des dépôts des émigrés et/ou diversifiant et augmentant les incitations de nature fiscale. Cette possibilité a des implications budgétaires importantes qui doivent faire l'objet de réflexion. La deuxième

⁴¹ Banco de Cabo Verde (BCV)

possibilité consiste à promouvoir l'augmentation du flux migratoire, dans le cadre d'accords qui permettent l'émigration temporaire, conclus avec quelques pays qui traditionnellement accueillent l'émigration capverdiène.

178. Quoi qu'il en soit, une politique active dans ce domaine reste indispensable, considérant les interrogations qui planent, à présent, sur le flux de l'aide externe. Le pays court le risque, à terme, de se confronter à une double stagnation et éventuellement, au déclin des deux principales sources de ressources externes, l'APD et les transferts des émigrés, sans alternatives immédiates, ce qui aurait des implications imprévisibles sur l'équilibre économique et social du pays.

3.11. Investissement Externe

179. La croissance de l'économie pendant la décennie 90 fut essentiellement tributaire de l'effort d'investissement, (voir chapitre précédent). Jusqu'en 1995, l'investissement public représentait l'essentiel de cet effort, mais depuis cette année, l'investissement privé est devenu le principal moteur de l'économie. Cette évolution, qui se conforme aux orientations de politique économique définies par les pouvoirs publics découle, en certaine mesure, de l'investissement direct externe. En effet, la valeur des projets d'investissement externe approuvés entre 1994 et 1999 s'élève à 477 millions de USD, dont l'équivalent à 173 millions sont en opération et 234 millions en phase d'investissement, totalisant environ 85% des projets autorisés⁴². Mis en route en 1994, l'investissement externe connaît une première pointe en 1995, induit par l'investissement dans l'industrie exportatrice et le tourisme. Les trois dernières années (1997/99) représentent 73% du total des projets approuvés, tournés pour l'essentiel vers le tourisme. La distribution de l'investissement externe par secteurs dénote, d'ailleurs, une forte concentration au niveau du tourisme (58%) et de l'industrie légère destinée à l'exportation (17%). Les effets positifs de l'IE sur l'économie s'étendent à l'emploi et à l'exportation. Le nombre de postes de travail, associés directement au IED (projets en cours d'exécution) s'élève à 5313, dont 85% dans l'industrie et 13% dans le tourisme. En tenant compte de la distribution des projets approuvés en 1998/99, essentiellement dans le secteur du tourisme (67%) il est probable que l'on assiste, au cours des prochaines années, et au fur et à mesure que les projets sont mis sur pieds, à une augmentation relative des postes de travail dans le domaine du tourisme.

180. En ce qui concerne les exportations de marchandises, on constate une croissance accentuée, bien que à un niveau encore modeste, et à un changement important de sa structure, avec le recul des produits primaires et la prépondérance de l'industrie légère (chaussures et confections). Ainsi, en 1993, au moment où le processus d'ouverture à l'IE a été entamé, les exportations de marchandises, dont le montant s'élevait à 312 millions de ECV se composaient essentiellement de produits de la pêche (75%), tandis que les produits industriels ne représentaient que 12.5%. En 1999, au total 1170-millions de ECV, 77% était constitué par des produits de l'industrie légère (chaussures et confections) produits par IED et à peine 16% par les produits de la pêche. Les exportations agricoles, notamment la banane ont perdu tout leur poids dans les exportations capverdiennes.

⁴² Promex

181. L'impact positif, bien que modeste, de la politique d'attraction de l'investissement externe ne doit cependant faire oublier les contraintes qui empêchent des progrès plus rapides. Les difficultés les plus importantes se situent au niveau des transports et du coût des facteurs. À l'irrégularité et au coût élevé des transports maritimes et à l'inadéquation du transport aérien aux besoins des entreprises exportatrices, s'associent la faible productivité des ports, ce qui affecte négativement la compétitivité des exportations. L'insuffisance de l'offre et le coût élevé des facteurs, tels que de l'eau et l'énergie conditionnent aussi l'accroissement de l'IED; l'absence de tradition industrielle et de cadres qualifiés limite le rythme d'implantation de nouvelles unités industrielles et touristiques.

182. La tendance positive actuelle n'est pas irréversible. Le nombre réduit d'unités dans l'industrie légère et sa relative concentration, met à l'évidence que le point irréversible n'a pas encore été atteint. Par contre, l'une des principales motivations de l'investisseur externe dans l'industrie légère a trait à l'accès préférentiel aux marchés européens qui résultent de l'appartenance du Cap Vert aux ACP. L'orientation actuelle du système de commerce international tend à éliminer ce type de privilège, ce qui peut constituer une difficulté réelle à l'avenir. Sans un saut qualitatif dans les transports, le Cap Vert ne sera pas en mesure d'attirer un nombre suffisant d'initiatives susceptibles de conférer une dimension critique à son industrie légère d'exportation; il est le lieu de référence que sans une graduation sensible de la productivité du travail, la continuité de ces industries au Cap Vert peut devenir problématique. Au chapitre du tourisme, malgré la forte croissance de l'investissement externe dans ce secteur, des "noms sonants" de l'industrie touristique internationale continuent absents, et subsistent des obstacles au plein essor de l'investissement privé dans le tourisme, notamment au chapitre des infrastructures de transports (aéroport à Boavista, liaisons maritimes rapides inter îles) assainissement et énergie.

IV. Les bénéfices de l'intégration du Cap Vert dans le groupe des Pays les Moins Avancés

183. L'appartenance du Cap Vert au PMA a été cruciale au vu des résultats globalement positifs obtenus dans la décennie des quatre-vingt-dix, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social. Effectivement, les réformes menées à bien et les investissements publics en infrastructures économiques et sociales auraient été impossibles de réaliser dans des conditions différentes de celles que le pays a obtenu et grâce à son intégration dans le groupe des PMA.

184. Dû à sa condition de PMA, le Cap Vert a bénéficié de financements dans des conditions hautement favorables, tant en termes de paiement d'intérêts que de remboursements du capital concédé par les institutions financières internationales liées au développement. Les investissements réalisés dans le domaine de l'éducation, des transports, de l'assainissement, des pêches, sont tributaires de ce type de financement. Également, tout le processus de la réforme du secteur public y inclus la privatisation des entreprises publiques et la réforme et le renforcement des capacités de l'administration publique, ont bénéficié de l'appui des institutions ci-dessus, aux conditions attribuées aux PMA. L'impact positif de ces réformes est reconnu.

185. Un autre aspect important de l'appui octroyé au Cap Vert, dans le cadre de son intégration dans le groupe des PMA, est la solution trouvée au problème de la dette

interne, à travers la constitution du Trust Fund, lequel a bénéficié d'un appui substantiel des partenaires bilatéraux et multilatéraux, à l'aide de dons et prêts concédés à des conditions hautement favorables. Le Cap Vert n'étant pas éligible aux divers mécanismes de réduction de la dette externe, nulle doute que la solution trouvée pour la dette interne est un substitut de grande importance pour la stabilité du système économique capverdien.

186. D'autre part, l'appartenance du Cap Vert aux PMA a été extrêmement positif. Non seulement, le pays à continué à bénéficier d'un volume important d'aide bilatéral gratuit dans des domaines, tels que l'agriculture, la protection de l'environnement, la formation des cadres, la santé, mais surtout la coopération bilatérale a donné des signes claires de flexibilisation et d'une plus grande adaptation aux besoins effectifs du pays. L'on se réfère, en particulier, à l'aide alimentaire, que certains partenaires fournissent dès lors sous formes de devises, ce qui facilite énormément la gestion des stocks qui était un problème sérieux dans le cas de l'aide sous forme de produit. Il faut aussi se référer à l'aide fournis par certains partenaires sous forme d'aide au budget, appui direct à la balance des paiements, financements de programmes, ainsi que la disponibilité pour le dialogue sur les politiques.

187. Toutefois, pendant la décennie 90, l'évolution n'a pas été toujours conforme aux attentes du Programme d'Action pour les PMA. On ne peut considérer que l'assistance technique offerte au Cap Vert a été toujours la plus appropriée, ou qu'il ait atteint l'objectif principal de renforcer les capacités des ressources humaines locales. Il s'agit d'un domaine où il faut introduire des changements importants. Certains domaines hautement sensibles pour le bien-être des populations et pour le progrès de l'économie, n'ont pas reçu une attention suffisante de la part des partenaires du développement, notamment, les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement. Ce n'est qu'à la fin de la décennie, que le niveau des interventions dans ces domaines a été satisfaisant par rapport à l'étendue des problèmes.

188. D'autre part, le volume de l'aide bilatérale tend à diminuer, dans un contexte où le pays n'a pas d'alternatives pour assurer son autonomie relative et où l'autre source de ressources externes, les transferts des émigrants, tend à la stagnation.

189. L'affectation de l'aide externe à certains secteurs, à part ceux mentionnés ci-haut, a été en-deça des expectatives, pour des raisons qui tiennent plutôt aux options des partenaires du développement qu'à ceux du pays bénéficiaire. L'on mentionnera, en particulier, la formation de cadres supérieurs à l'étranger, domaine vital pour le développement futur du Cap Vert. Les possibilités de formation locale des compétences nécessaires au développement d'une société de services sont lointaines pour des raisons financières et structurelles. La formation à l'étranger est l'unique alternative. Les réticences des partenaires à recevoir et/ou financer la formation à l'étranger a obligé l'Etat à supporter des coûts extrêmement élevés qui, en réalité, sont au-delà de ses possibilités financières. L'alternative consiste à ne plus former des ressources humaines de niveau supérieur, avec des implications prévisibles pour le développement d'un pays, qui ne dispose pas de bien plus de ressources que ses ressources humaines. Ceci constitue un des domaines que l'APD doit considérer prioritaire.

190. l'APD n'a pas démontré de flexibilité suffisante pour appuyer, à vrai dire inciter, le développement de l'économie dans le domaine des services basés sur les

nouvelles technologies d'information et de communication où le Cap Vert pourra trouver une opportunité.

V. Programme d'Action pour la décennie 2001-2010

5.1. Vision du développement

191. La vision du développement a long terme exige un équilibre souvent difficile entre le volontarisme et le réalisme. Les restrictions au développement sont bien évidentes au Cap Vert (vd les chapitres précédents): base de ressources extrêmement exigüe, localisation géographique défavorable, (région du sahel), localisation économique en marge de principales courantes du commerce international (distance-, isolement et marginalisation) excessive dépendance au regard des ressources externes volatils et incontrôlables, sérieuses limitations des infrastructures économiques, ressources humaines insuffisamment qualifiés.

192. Mais, par contre, il est évident que le Cap Vert ne peut se permettre une vision fataliste de l'avenir, sous peine de ne pas réussir sur la question la plus importante pour le développement, à savoir, la mobilisation des réserves de talent, sagesse et de volonté de ses ressources humaines.

193. La vision doit, donc, être suffisamment mobilisatrice, et doit simultanément être perspective en fonction des contraintes réelles qui limitent la liberté d'option stratégique du pays. Elle ne peut pas ignorer les tendances dominantes de l'économie internationale, et doit répondre aux attentes légitimes des populations, qui aspirent au progrès.

194. La vision du développement du Cap Vert doit contempler en tant qu'élément central, l'orientation vers l'extérieur, c'est-à-dire, sa capacité de adapter sa base productive de biens et services aux spécialisations qui correspondent aux exigences de la compétitivité au niveau international. Ce principe basique découle de la taille réduite de l'économie cap verdienne qui impose l'ouverture et la spécialisation compétitive comme éléments indispensables à la croissance économique.

195. L'avenir de l'économie capverdienne réside dans le secteur de services. Celle-ci semble la seule voie susceptible de engendrer intérieurement les devises dont il a besoin pour financer les importations, réduire sa dépendance de l'aide externe et des transferts des émigrés et la vulnérabilité que cette dépendance représente. Le secteur de services s'est révélé le plus dynamique de l'économie pendant les cinq dernières années et celui qui, apparemment a les meilleures possibilités de surmonter les contraintes structurelles.

196. Cette orientation de base ne doit, cependant, conduire à un modèle centré sur des îles ou secteurs, puisque les déséquilibres internes qui en découleraient nuirait à la viabilité du propre modèle. Le développement de l'archipel doit aboutir au développement de toutes et de chacune des îles, dans un processus équilibré et équitatif, qui permette de distribuer les résultats du développement pour chacune des îles.

197. L'élimination de la pauvreté est non seulement un impératif moral, mais également un impératif économique du développement, auquel toutes les sociétés doivent répondre. Le développement du Cap Vert doit ériger la lutte contre la pauvreté en priorité, en assurant à tous l'accès à un niveau de revenus acceptable, dans une perspective de dignification de l'être humain.

198. La croissance économique, indispensable au développement, doit viser la création des conditions qui proportionnent au capverdiens une qualité de vie digne, l'accès de tous aux biens essentiels, à l'éducation, à la santé et à l'information.

199. Il s'agit d'un développement qui a pour fondement la qualité des ressources humaines. En tant que ressource la plus importante du pays, il devient impérieux de la valoriser, comme voie de "compenser" les restrictions sévères imposées par l'environnement et les ressources naturelles.

200. Finalement, le développement se concrétise dans une société ouverte et liée au monde, dynamique, démocratique, informée, intervenant, et qui respecte les droits de l'homme.

201. La vision de développement de Cap Vert à l'horizon 2010 peut être synthétisée comme suit:

202. Un pays ouvert sur l'extérieur avec une économie de service compétitive soutenue par des ressources humaines hautement qualifiées. Un développement qui concerne chacune des îles dans le respect de l'esthétique et de l'environnement. Une société démocratique, ouverte et respectueuse des droits humains.

5.2. Stratégie global

203. La stratégie pour le Cap Vert doit prendre en considération les contraintes de son développement, les vulnérabilités spécifiques du pays, et les impératifs d'une politique macro-économique qui viabilise la compétitivité internationale de la production nationale. Parmi les principales limitations, on soulignera la dimension et la distance, qui ont modélé, en grande partie, l'économie et la société capverdiennes, par le passé, et qui continuent à configurer le présent⁴³.

204. Le conflit qui oppose la dimension réduite du marché interne à la dimension optimale de la production, empêche que les économies d'échelle soient mises à profit du pays, et rend inviable les stratégies de développement basées sur le marché interne. Ce conflit entre la dimension réduite du marché interne et les exigences de la production pour le marché, ne peut être solutionné que par le recours au marché externe; mais, par contre, l'éloignement des grands marchés internationaux et l'isolement par rapport aux principaux flux du commerce international dificultent l'insertion dans l'économie globalisée, puisque, au demeurant, la distance et l'isolement impliquent des coûts de transports et communications très élevés qui affectent la compétitivité des secteurs tournés vers l'extérieur.

205. Cap Vert partage ces contraintes avec une grande partie des petits pays insulaires. Présente, cependant, un certain nombre de vulnérabilités qui le caractérisent et qui le

⁴³ Relatório de Avaliação Estratégica, Dez 1995, SaeR

singularisent. D'abord, la structure archipelagique du territoire, qui fractionne l'espace économique et accentue la tendance à la concentration de la population dans les îles les plus importantes; l'unification du marché interne devient plus difficile et coûteuse, déterminant la réalisation d'investissements volumineux en infrastructures économiques et sociales, en particulier, celles ayant trait aux transports et à l'énergie, et élevés coûts de facteurs. La localisation géographique au Sahel et son cycle de sécheresses prolongés s'ajoute à l'insuffisance de terres arables, constituant une contrainte importante qui limite fortement, de manière décisive, la contribution de l'agriculture au développement du pays. La pression démographique, dans un contexte de ralentissement du flux migratoire, est peut-être, l'une des contraintes les plus importantes, accentuant la concentration urbaine et originant de sérieuses difficultés aux arbitrages qui entourent l'affectation de ressources à l'ensemble du pays. Finalement la complète dépendance par rapport aux transferts des émigrés et de l'APD, qui conditionnent la survie du pays.

206. La stratégie de développement doit, donc, prendre en considération ces deux fragilités, s'attendant à les éliminer ou, de manière plus réaliste, à réduire ses effets négatifs, tout en évitant, au cours du processus, des ruptures dangereuses pour les équilibres internes précaires qui subsistent toujours.

207. Ce qui signifie, aussi, que le développement du Cap Vert ne peut qu'être un développement équilibré qui concerne l'ensemble des îles en fonction de la vocation identifiée pour chacune de îles. Autrement, les effets collatéraux négatifs d'un développement concentré sur quelques points ou îles et même certains secteurs tendront à absorber rapidement les résultats positifs éventuellement obtenus (le développement des activités touristiques à l'île de Sal, a été accompagné d'une croissance rapide de la population, laquelle a pratiquement doublé pendant la décennie 90, déterminée, en grande partie, par des migrations internes non contrôlées ou orientées), originant des tensions qui peuvent devenir insoutenables.

208. Il s'ensuit, comme conséquence logique de cette prémisse que l'effort de développement doit englober tout le pays et tous les secteurs dans son ensemble, bien que la tonique soit placée sur ceux qui sont à même de gérer les ressources en devises nécessaires au financement des importations. Par exemple, bien que le tourisme balnéaire se trouve confiné aux îles de Boavista et Sal, il est probable qu'à travers la diversification de l'offre, les autres îles soient, elles aussi, bénéficiées par l'afflux de touristes, ce qui présuppose un système de transports de niveau élevé, la distribution des infrastructures hôtelières par toutes les îles, entre autres. Il en est de même pour la prestation de services fondés sur les nouvelles technologies d'information. La possibilité de dissémination de ces activités sur l'ensemble du territoire national est réelle, étant donné sa nature, contribuant ainsi à une meilleure distribution des résultats du développement et de l'emploi.

209. Il convient d'insister sur cette perspective, en raison de ses conséquences en termes d'affectation de ressources à chacune des parcelles du territoire et des critères de sélection des investissements en infrastructures, lesquels ne seront pas toujours soumis à des critères rigides de rentabilité financière.

210. Le degré d'ouverture à l'extérieur qui caractérise le pays, lequel découle de son statut de petit État insulaire, conseille que la stratégie de développement soit, elle

aussi, en consonance avec les tendances dominantes dans la scène internationale, lesquelles tendent, selon les prévisions pour l'avenir, à la libéralisation et à la privatisation des économies, dans le contexte de la globalisation et de la mondialisation des relations économiques. Cette ouverture se traduit par une politique de réduction des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce externe et par la politique d'attraction de l'investissement externe et devra se poursuivre dans un cadre d'équilibre macro-économique susceptible de garantir la crédibilité externe de l'économie ainsi que la compétitivité des biens et services commercialisés.

211. La présence, sur le marché international, par le biais du tourisme, des industries légères d'exportation ou des services de transports et télécommunications impose comme option stratégique, l'acroissement de la productivité à des niveaux qui compensent les effets de la distance, référés auparavant. La mise en oeuvre de politiques tournées vers l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des activités exportatrices les plus importantes s'avère nécessaire, pour garantir la réussite de ces activités

212. Les vulnérabilités référés ci-dessus sont des points faibles qui conditionnent et limitent la portée de toute politique de développement. Le principal facteur positif, ou point fort susceptible d'être recencé, au Cap Vert, dans la perspective du développement, sont les ressources humaines, lesquelles représentent aussi le problème majeur au quel le pays se trouve confronté.

213. Somme toute, la valorisation des ressources humaines devra se situer au noyau de toute stratégie de développement à long terme. Le Plan d'Action doit, donc, consacrer comme l'une de ses principales priorités la formation et valorisation des ressources humaines

214. Le développement n'est, cependant, tributaire exclusif des points forts potentiels. L'élimination des points faibles, ou au moins la limitation de ses effets inhibiteurs, est un complément nécessaire et de grande relevance. Pour cette raison, le Plan d'Action contemple des orientations basiques relatives au développement de secteurs tels que les transports, énergie, l'eau, et assainissement, dont les difficultés ont conditionné le développement des activités économiques et l'élévation du niveau de vie des populations dans les années 90

5.3. Options Stratégique

215. Les principales options stratégiques du Programme d'Action à l'horizon 2010, découlent de la vision du développement et de la stratégie globale schématisée au paragraphe précédant, et consistent en:

216. Assurer les équilibres macro-économiques, comme garantie de crédibilité externe de l'économie, de la stabilité des prix et des revenus et de confiance du secteur privé en général. Sans cette dimension, la compétitivité externe du pays sera affectée et tous les objectifs stratégiques seront compromis

217. Développement prioritaire du tourisme, basé sur un produit diversifié, adapté aux conditions et aux limitations, notamment environnementales, du Cap Vert.

218. Modernisation et développement des services de transports,dans une perspective de soutien au tourisme,mais aussi,en tant que domaine susceptible de contribuer directement à l'intégration du marché interne et à la génération directe de ressources externes.

219. Développement de l'ensemble du secteur des pêches,en particulier,des activités de commercialisation à l'extérieur,dans une perspective d'engendrement de devises pour le pays

220. Accélération de la croissance de l'industrie légère d'exportation,à travers la création de conditions plus favorables à l'attraction de capitaux externes et à la participation des entrepreneurs nationaux.

221. Élévation du niveau général des ressources humaines à travers la formation sur une grande échelle,de manière a développer des compétences et capacités qui puissent jouer le role de catalisateurs du développement accélérée dans tous les secteurs de l'activité.

222. Restructuration des secteurs de l'énergie, eau et assainissement de base, visant à éliminer les contraintes qui se posent au développement et à la qualité de la vie.

223. Développement de l'agriculture et de l'élevage en vue d'assurer de meilleures conditions de vie aux populations rurales, augmenter la production, renforcer la sécurité alimentaire et préserver l'environnement.

224. Protection et préservation de l'environnement comme garantie du développement durable.

225. Renforcement de l'administration publique et de la capacité institutionnelle de l'Etat, sans lequel il ne sera pas possible de créer un environnement institutionnel favorable à l'initiative et à l'investissement privé et à la réalisation par l'Etat de la fonction régulatrice et de pourvoyeur efficient des services publics.

226. Promotion de "la nouvelle économie", au moyen de l'accès généralisé à l'informatique et à l'internet, formation de ressources humaines et de la modernisation des technologies de communication.

227. Élimination de la pauvreté absolue et réduction substantielle de la pauvreté,par le biais de politiques actives qui complèmentent les effets de la croissance économique.

5.3.1. Mantien des équilibres macro économiques

228. Dans le cadre de la vision du développement économique de Cap Vert se détache l'orientation externe de l'économie en tant qu'élément clé requis par la dimension de l'économie cap-verdienne.L'ouverture à l'exterieur impose la nécessité d'un degré élevé de compétitivité internationale des produits et services capverdiens,impossible d'atteindre sans l'adoption de politiques qui assurent les équilibres macro-économiques fondamentaux ,notamment les équilibres externes.

Politique Fiscale et Budgétaire

229. La politique fiscale et budgétaire doit être érigée en élément central de la gestion macro-économique pour la décennie, car seule une politique fiscale prudente sera capable de conduire à la stabilisation nécessaire à la crédibilité externe de l'économie et à garantir la confiance du secteur privé. En réalité, les politiques fiscale et budgétaire affectent le niveau des réserves externes de l'État et ainsi sa capacité de paiement à l'étranger, un élément déterminant pour l'attraction de l'investissement externe et de la crédibilité du pays auprès des institutions financières. Ces politiques influencent la capacité de financement de l'économie et du secteur privé en particulier, à travers le phénomène du crowding out, provoqué par le recours excessif de l'État à l'endettement interne. Elles ont des implications directes sur les prix et sur la stabilité de la monnaie, éléments critiques pour la compétitivité externe des biens et services produits au Cap-Vert. Finalement, les politiques fiscale et budgétaire exercent une influence indirecte sur la stabilité des revenus réels des familles et ainsi, le niveau de pauvreté de la population et le degré de stabilité sociale, étant tous les deux des éléments importants pour l'avènement d'un environnement favorable à l'investissement privé.

230. L'analyse de la situation économique qui a prévalu entre 1992/1999 a mis à l'évidence une certaine volatilité pour ce qui est de la mise en œuvre de la politique fiscale, traduite par l'émergence de périodes d'expansion et de contraction qui attestent que le contrôle exercé sur les dépenses est encore déficient, raison pour laquelle la mise en œuvre rigoureuse de la politique budgétaire doit continuer à être l'élément central de la politique macro-économique pour la décennie.

232. Cependant, on reconnaît les difficultés que le pays pourra rencontrer pour maintenir un niveau de croissance compatible aux besoins de création d'emplois à un niveau acceptable en suivant les critères de gestion macroéconomiques restrictives. Ainsi, il faudra rechercher la concertation et les accords avec les institutions internationales et avec le pays d'ancrage de la convertibilité de l'escudo au moyen d'un plan réaliste et factible de normalisation budgétaire et capable de garantir une croissance soutenue de l'économie et la fourniture des services sociaux adéquats par l'État.

Croissance du Produit Interne

233. Un taux de croissance économique élevé s'avère absolument indispensable à la réalisation des objectifs globaux fixés à l'horizon 2010, en particulier en ce qui concerne la réduction du chômage et de la pauvreté. Il est supporté prioritairement par l'investissement et par les activités privées, surtout dans le domaine des services, mais aussi par des investissements publics en infrastructures économiques et sociales et dans le domaine des ressources humaines. On admet comme hypothèse de base, qu'il n'y aura pas de réduction en termes réels du flux de ressources provenant de l'APD et de l'émigration.

Politique de change

234. Doit continuer à ériger en priorité la stabilité du taux de change effective, réelle et nominale. La préservation de la convertibilité de l'escudo capverdien réussie dans la décennie 90, est essentielle à cette stabilité, tout en préservant la confiance des

investisseurs. Cette préservation est, elle aussi, un élément important pour assurer la discipline fiscale, dont l'importance a été démontrée.

Politique des prix

235. Les objectifs de contrôle de l'inflation proposés dans le plan 1997-2000 et les taux bas obtenus dans la décennie 90 doivent être préservés. Ils se sont révélés décisifs pour la préservation des revenus des familles et la stabilité cambiale obtenue au cours de cette décennie.

Politique de Revenus

236. Il s'agit d'un secteur critique de gestion macro économique, puisqu'il affecte la politique fiscale en raison du poids de l'emploi public sur l'économie, et la compétitivité des biens et services produits au pays pour le marché international. Ainsi, elle doit être articulée avec la politique de prix et avec la productivité du travail; le salaire réel doit, donc, être établi en fonction de ces deux paramètres. La concertation sociale doit être utilisée comme instrument privilégié dans la gestion de la politique des revenus.

Politique d'Emploi

237. L'impact de la politique de réforme économique de la décennie 90, s'est fait sentir très récemment par la diminution tendentielle du taux de chômage. Cela étant, il devient impérieux que le taux de chômage de la population active soit réduit au cours de la prochaine décennie. La croissance économique sera, sans doute, un facteur générateur d'emploi. La mise en œuvre de politiques actives d'emploi et du Programme de lutte contre la Pauvreté constitue un élément important dans la lutte pour la réduction du taux de chômage.

5.3.2. Développement du Tourisme

238. L'accroissement significatif de l'offre, l'amélioration substantielle de la qualité des services et la préservation de l'environnement continuent d'être les objectifs stratégiques majeurs pour le développement du tourisme au cours de la décennie. Afin de réaliser ces objectifs, les politiques suivantes doivent être considérées comme prioritaires:

239. *Transports* : Nuisent outre mesure au développement du tourisme en raison des prix élevés du transport aérien et du poids du coût du transport maritime sur le prix des produits importés dont les touristes ont besoin. Cette situation se traduit par un prix global (séjour et transport) relativement élevé, comparé aux destinations concurrentielles. Il faut mettre l'accent sur les transports aériens, vu que la libéralisation du secteur des transports maritimes est déjà en cours et exerce, à présent, une certaine influence sur la baisse des prix des frets internationaux. Il devient, ainsi, impérieux de mettre en œuvre la politique de ciel ouvert préconisée par le Gouvernement, de faciliter les opérations de vols charter et ouvrir à la concurrence les lignes régulières internationales et domestiques.

240. *Promotion de Sociétés de Développement de Zones de Développement Touristique*: Il faut s'atteler à la promotion de modèles de sociétés de développement de Zones de Développement Touristique Intégral (ZDTI) susceptible de faciliter des investissements en infrastructures et son exploration par des moyens privés ou en régime de partenariat public/privé ; qui facilitent la promotion des ZDTI par les partenaires privés et sauvegardent la préservation de l'environnement et son intégration dans le contexte des plans de développement local et national . Les procédures légales,négociales et décisives portant sur la constitution et fonctionnement de ces sociétés doivent être simplifiées; les différents systèmes de financement privé d'infrastructures doivent être évalués et promus,visant son utilisation par des sociétés de développement,avec le concours d'institutions multilatérales de crédit,en particulier la Banque Mondiale. La politique d'expropriation des terrains privés e municipales des ZDTI doit être corrigé.

241. *Formation* : Le niveau de services rendus est très bas et le pays cour le risque de se voir attribué la réputation de mauvais service si des changements radicaux ne sont pas introduits. Il devient impérieux de renverser cette tendance ,à travers l'ammélioration des infrastructures d'accueil et d'animation,mais surtout,par la formation intensive de ressources humains a tous les niveaux et en tous les domaines qui composent le produit touristique.Des programmes de formation professionnelle doivent être mis en route en partenariat avec les opérateurs à présent actifs sur le marché et dirigés prioritairement au personnel d'hôtellerie et restauration .

242. *Assainissement de base*: Il s'agit d'un secteur qui requiert intervention urgente,et qui conditionne la réalisation des objectifs fixés pour la décennie.Le problème des résidus solides gagne des contours très graves,dans la prespective du développemet du tourisme. L'ordure est une réalité visible non seulement dans les zones urbaines mais aussi dans les zones rurales et dans les plages. Cette visibilité qui est renforcée par l'exiguïté du territoire et l'insuffisance d'espace , font tort à l'image touristique du pays avec des résultats certainement négatifs sur des décisions d'investissement dans le secteur et sur le nombre de visites de touristes au pays. Il devient impérieux de renforcer dans l'immédiat la capacité de collecte et traitement des résidus solides à travers des partenariats entre le pouvoir central et les municipalités ,tant aux centres urbains principaux qu'au secondaires.

243. Il s'impose aussi la construction,dans les plus bréfs delais,des terrassements prévus pour les centres urbains et l'évaluation de nouvelles technologies de traitement des résidus,adaptées aux communautés de taille réduite.Des campagnes d'éducation publique doivent ,outre,être organisées ,des arrêtés municipales portant sur la disposition des résidus doivent être institués.Il convient de mettre en oeuvre des politiques qui favorisent l'importation et la production locale de produits avec un bas contenu de résidus solides, ou de contenu biodégradable élevé,ou qu'incorporent des matériaux susceptibles de réutilisation. Il convient d'exécuter ,aussi, des politiques qui favorisent la participation privée à la gestion de résidus solides. Voici les mesures à court terme susceptibles de contribuer à améliorer l'image touristique. Des mesures de politique et stratégies plus englobantes feront l'objet d'un examen minutieux au chapitre réservé à l'eau,l'énergie et à l'assainissement

244. *Diversification du produit touristique* au delà du soleil et des plages : La diversification est nécessaire à la redistribution par l'ensemble national des effets

directs du tourisme. La promotion du tourisme rural et du tourisme culturel, deux produits recherchés doit être accompagnée de la création de conditions infrastructurelles dans les îles dépourvues de vocation pour le tourisme balneaire, par le biais d'incitations adéquates, et du développement du transport maritime rapide entre les îles.

245. *Option pour un tourisme de masse de qualité*: la révision de l'option de tourisme de qualité et sa substitution par l'option de tourisme de masse de qualité, ce qui signifie une augmentation substantielle du nombre de visiteurs et que le facteur qualité, nécessairement présent, s'articule avec la qualité de la planification environnementale et spatiale.

246. *Articulation des politiques de développement du tourisme avec le développement de l'agriculture*: promouvoir la commercialisation des produits agricoles et de l'élevage national dans les centres touristiques nationaux, moyennant des activités de promotion et de marketing adéquats, des mesures de protection des ces produits contre la concurrence extérieure déloyale, surveillance contre des importations hors circuits prévus dans les lois commerciales. Il faudra également valoriser l'artisanat national et les facteurs d'animation touristique qui, conjointement avec la croissance de la consommation des produits nationaux, contribuera à un offre touristique de haute valeur ajoutée.

5.3.3. Développement du secteur des Transports

247. Les transports ont été identifiés comme facteur-obstacle, qui a conditionné le développement économique du Cap Vert au cours de la décennie 90. Les difficultés à développer ce secteur, en particulier, les segments maritime et aérien découlent, en grande partie, de la dimension du marché, qui est trop réduite et ne permet pas d'économies d'échelle.

248. Dans cette perspective, les solutions structurelles accordent une place de choix à la coopération régionale, la seule voie, devant aboutir à des volumes d'affaires attractifs pour l'opération de prestation de services qui bénéficient de l'économie d'échelle et dont les prix tendent, pour cette raison, à être bas. C'est seulement de la sorte qu'il est possible de parvenir à la réduction des coûts des transports à des niveaux internationalement acceptables. La poursuite de systèmes qui bénéficient les opérateurs de "niches", souvent protégés, comme c'est encore le cas des transports aériens internationaux au Cap Vert, pourra être un avantage du point de vue micro-économique pour ces opérateurs, mais présente de grands désavantages pour l'économie nationale.

Ainsi:

249. Dans le domaine des transports maritimes de long course, il est souhaitable la mise en œuvre de politiques qui facilitent l'utilisation commune par des pays voisins, de bateaux de long course pour le transport de ses cargaisons à destination d'un port "hub" régional qui offre de meilleures conditions d'économie, et subséquente distribution sous-régionale ou régionale à travers les services "feeders". Simultanément, le Cap Vert peut promouvoir des politiques qui orientent la flotte nationale vers la prestation de services "feeders", non seulement dans le contexte de l'insertion dans la

sous région, mais aussi, dans l'espace régionale plus vaste. Cette solution, en dehors de faciliter la réduction du coût des transports pourra contribuer à diversifier les services que Cap Vert peut offrir et ainsi gérer des ressources en devises pour le pays.

250. Le transport maritime entre les îles constitue un secteur critique pour l'unification du marché interne, et aussi pour le développement du tourisme. La taille réduite du marché, qui diminue des gains d'efficacité par la voie de la libre concurrence, associée au besoin de garantir l'accès à ces services aux populations appartenant aux couches les plus démunies, et de servir toutes les îles indépendamment de la rentabilité des opérations, pourra suggérer l'adoption de la modalité de service public pour ce secteur et sa concession par ligne ou modalité de transports en régime d'exclusivité. Ce régime doit être appliqué, en particulier, au transport rapide de passagers, dont l'introduction s'avère nécessaire, exige des investissements volumineux et a des coûts opérationnels élevés. Cette solution offrirait des avantages relativement au système qui prévaut, lequel est basé sur des investissements publics en équipements de transports maritimes, avec incidence négative sur le budget de l'Etat et la dette externe.

251. Dans le domaine des ports, il faut donner continuité à la politique de privatisation des opérations portuaires et conclure les études concernant les options de développement des ports. Il faut continuer à réfléchir sur des solutions qui viabilisent l'utilisation du Port Grand en tant que centre régional ou sous-régional de transhipment de cargaison et de poisson.

252. Dans les transports aériens, le changement structurel requiert la mise en œuvre de la politique de ciel ouvert qui facilite la concurrence dans les lignes régulières internationales et un nombre croissant de vols "charters". Cette solution sert les intérêts de développement du tourisme, qui est le secteur où le Cap Vert dispose d'avantage comparative, déterminée par l'existence de ressources naturelles de valeur sur le marché international. La persistance de la situation actuelle, de protection d'une activité où le Cap Vert n'aura jamais des avantages compétitifs (transports aériens), ne peut se solder que par l'inefficacité économique avec des résultats négatifs pour la compétitivité du tourisme national. Il faut, aussi, des politiques qui favorisent l'utilisation de Cap Vert en tant que hub régional de services feeders de cargaison et passagers du trafic international, en particulier dans les routes de liaison Afrique – Amérique.

253. Dans le domaine du transport routier il devient impérieux de poursuivre et conclure le programme routier entamé en 1990, en fixant comme priorité la complète réhabilitation du réseau des routes principales. Des études de viabilité doivent être réalisées (et matérialisées au cas où elles s'avèrent conclusives,) de routes rapides, intégratrices du développement spatial, en particulier, à l'île de S. Tiago, en régime de financement et opération privés type BOT ou autres modalités qui facilitent l'intervention privée dans le domaine des infrastructures.

254. Il est nécessaire de procéder à la restructuration et au renforcement de la gestion rodoviaire, par l'amélioration du cadre légal et institutionnel du Fonds Rodoviaire pour financer la maintenance des routes et créer un système autonome de gestion du réseau routier national, et conclure le plan rodoviaire national.

255. En ce qui concerne les télécommunications, l'intervention la plus importante consiste à promouvoir la concurrence dans les services complémentaires afin de faire

baisser les prix et ainsi bénéficier les entreprises et les particuliers, et créer des conditions pour le développement des services basés sur les nouvelles technologies d'information et de communication.

5.3.4. Développement du secteur des Pêches

256. Il s'agit d'un secteur qui possède une grande potentialité pour la création d'emploi et génération de devises, deux priorités stratégiques de l'économie du Cap Vert. Pour des raisons les plus diverses, les potentialités du secteur pour l'exportation ne sont pas convenablement utilisés. En réalité, les exportations ont enregistré une baisse entre 1995 et 1999, tant en qualité qu'en valeur. En 1997 les exportations se sont élevés à 2.925 tonnes (ECV 199.3 millions), en 1998 2146 tons, équivalent à ECV 191 millions, et en 1999 les exportations se sont élevés à 1236 tons et ECV 189.5 millions⁴⁴. On constate aussi que dans un espace de deux ans les exportations ont connu une réduction d'environ 58%. Bien qu'on ne dispose de données fiables pour 2000, la paralysation des exportations à destination de l'Union Européenne, pour des raisons associées au contrôle de qualité insuffisant, laissent prévoir des reculs encore plus accentués dans les prochains temps. La contribution du secteur à la formation du produit est toujours peu expressive, se situant à l'ordre de 1,4% au cours de l'année 1998. Cette évolution est source de préoccupation, dans la mesure où il s'agit d'un secteur dont le produit a une valeur commerciale au marché international et une haute valeur ajoutée locale.

257. Il devient prioritaire, de mettre en oeuvre des politiques et mesures de politique qui soient à même d'originer une hausse significative de la production et de la productivité du travail et surtout des exportations. Ces mesures doivent incidre en particulier sur les activités de la pêche industrielle, semi industrielle et conserverie.

258. Dans cette perspective, les quatre objectifs stratégiques proposés pour la période du PND 1997-2000, continuent valides et doivent être érigés en priorité: a) accélérer le rythme de croissance de la capture ; b) augmenter les exportations ; c) augmenter la production industrielle et d) élargir l'espace d'activités au delà de la ZEE. Il faut, cependant, définir, dans le cadre de ces objectifs, des politiques, programmes et activités d'impact plus direct sur la performance de l'exportation et qui puissent marquer la différence dans cette décennie. Il est évident que le secteur a d'autres dimensions importantes, notamment : la sécurité alimentaire, recherche, préservation, gestion côtière et sécurité à la mer. Ce sont des aspects qui doivent être intégrés dans l'ensemble de la stratégie pour le secteur, et au prochain PND. Parmi les mesures les plus importantes qui stimulent l'exportation, figurent:

259. La création, dans le cadre du Fonds d'Appui à la Pêche, d'un ensemble d'incitations à l'exportation, qui contemple:

- . Des garanties et avals aux crédits d'exportation
- . appui aux investissements d'expansion d'activités et d'adéquation technologique, commerciale et financière destinées à préparer les entreprises pour les activités d'exportation.
- . appuis aux initiatives de constitution de joint ventures tournés vers l'exportation
- . soutien aux initiatives de promotion, prospection de marché et activités de marketing, visant l'exportation de produits de la mer.

⁴⁴ Estatísticas de Comércio Externo, INE

260. Renforcement de la capacité institutionnelle de fiscalisation, contrôle sanitaire, et de qualité des produits destinés à l'exportation, de manière à assurer une image de marque aux produits nationaux, et la défense du consommateur.

261. Organisation d'un programme spécifique d'exportation du thon frais en entier ou traité à vacum. Il s'agit d'un produit de grande valeur commerciale et avec des possibilités réelles d'exportation

262. Organisation d'un programme d'adéquation technologique des embarcations industrielles et demi-industrielles, visant, en particulier: les équiper avec des palangres, l'entraînement des pêcheurs, en vue d'augmenter sa productivité dans la pêche du thon de mer profonde, de grande valeur commerciale pour l'exportation.; son équipement adéquat avec des réservoirs d'appât, permet d'augmenter la capacité de stockage de ce produit important à la pêche "skip jack;" l'amélioration de la capacité de réfrigération et conservation, indispensable à augmenter la production et la productivité dans la pêche du thon.

263. Réalisation d'activités tournées vers la pêche à l'appât dans les pays voisins, son transport et commercialisation au Cap Vert, puisque sans la résolution de la situation de carence en l'appât, la production et la productivité dans la pêche du "skip jack" se situeront en dessous des possibilités offertes par les ressources.

264. Privatisation des installations frigorifiques appartenant à l'État et concession d'incitations aux nouveaux opérateurs privés de ces installations, pour des activités exportatrices.

265. Promotion des initiatives des entrepreneurs visant l'encouragement de l'aquaculture au Cap Vert. Dans ce domaine, face à l'insuffisance du "know how" national, la promotion de l'investissement externe s'avère indispensable.

266. Promotion d'initiatives de constitution d'entreprises mixtes avec des opérateurs de la région, à fin de renforcer les possibilités de pêche dans les pays voisins qui disposent de ressources piscatoires plus importants.

267. Développement de la capacité de fiscalisation et protection de la ZEE, dans le cadre de politiques de conservation de ressources.

268. Promotion d'un vaste programme de développement de la pêche artisanale en coordination et partenariat avec les organisations non Gouvernementales et les municipalités.

269. Adaptation de la législation des pêches aux nouvelles exigences internationales relatives à la préservation des ressources et promouvoir des mesures de renforcement de la sécurité maritime particulièrement en rapport à la pêche artisanale.

270. Faire accompagner la pêche par des bateaux étrangers, évaluer son impact global en adoptant les stratégies visant à maximiser les gains économiques et sociaux dérivés de cette activité.

3.5. Développement des ressources humaines

271. Les trois aspects qui se nous semblent les plus importants, dans l'immédiat, sont: la valorisation des ressources humaines par le biais de l'éducation et de la formation, la transition démographique et la réduction du chômage.

Valorisation des ressources humaines

272. Les avancées vérifiées au niveau de la formation des ressources humaines, depuis l'indépendance, sont incontestables, mais se révèlent insuffisantes. On constate une absence de capacité nationale tant en termes quantitatifs que qualitatifs, susceptible de jouer, dans les différents secteurs, le rôle d'élément catalyseur du développement. Les progrès enregistrés sur le plan de la santé ne sont pas irréversibles; par contre, la pression démographique est encore importante, ce qui oblige de trouver d'autres formes de décompression, notamment, à travers une émigration contrôlée et négociée avec les pays d'accueil. Cela n'est possible que si les émigrants capverdiens ont des compétences requises par les marchés où ils seront insérés, ce qui place, une fois de plus, à l'ordre du jour la formation des ressources humaines dans la perspective de l'émigration.

273. L'objectif fondamental pour la prochaine décennie est d'élever la formation générale des ressources humaines à un niveau de compétences et capacités adéquates au développement accéléré et durable.

Education

274. Il s'agit d'une donnée arrêtée et incontestée, selon laquelle "l'éducation et la formation contribuent directement à la croissance économique à travers ses effets sur la productivité sur le revenu, sur la mobilité de l'emploi, sur les aptitudes des entrepreneurs et sur l'innovation technologique. L'éducation produit, en outre, des effets immédiats importants, en augmentant et en diffusant des pratiques qui tendent à améliorer les soins de santé, la planification familiale, la rationalisation de la diète alimentaire ou la préservation de l'environnement"⁴⁵.

275. L'éducation est le domaine clé pour la valorisation des ressources humaines. À l'enseignement de base, à la suite de la généralisation de l'enseignement obligatoire de six ans, la première priorité doit se centrer sur l'élévation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement. Malgré les progrès réels, le niveau éducatif est encore faible et souvent, les étudiants n'ont pas les aptitudes qu'ils devraient avoir.

L'élévation du niveau de l'enseignement de base exige des interventions à plusieurs niveaux:

276. upgrade, élargissement et équipement du réseau d'infrastructures scolaires, de manière à éviter des doublons dans l'utilisation des salles de classe, qui se vérifient dans un nombre considérable d'écoles de l'enseignement de base, et à créer de meilleures conditions de travail pour les élèves et professeurs, élément essentiel pour le succès de l'apprentissage;

⁴⁵ Relatório de Avaliação Estratégica, Dez 1995, SaeR

277. garantir l'accès de la totalité des étudiants aux manuels scolaires, ce qui est difficile par des limitations financières qui conditionnent la réimpression des manuels et son acquisition par les enfants les plus pauvres.

278. l'entraînement et la qualification des professeurs à travers la formation formelle, la formation à distance, ou on the job, de manière à assurer que la totalité des professeurs dispose des aptitudes indispensables à la transmission d'un enseignement de qualité.

279. toujours en ce qui concerne la qualité de l'enseignement, il faut évaluer les problèmes portant sur les difficultés que les élèves de l'enseignement primaire éprouvent à faire la transition du créole, langue maternelle, au portugais, langue officielle, ce qui probablement aura un lien avec la méthode d'apprentissage de cette langue.

280. une économie ouverte exige que les citoyens aient des connaissances de langues étrangères. Ce besoin est plus pressant lorsque le développement du pays est prospectivé en fonction de secteurs tournés vers l'extérieur, réclamant une interface permanente avec des nationaux d'autres pays, ou l'émigration continue d'être une réalité incontournable. L'enseignement d'au moins une langue étrangère à l'école primaire constitue un élément d'enrichissement des curricula et doit être considéré un facteur important pour la formation des ressources humaines.

281. l'amélioration de l'enseignement des sciences et l'acquisition de capacités dans le domaine de l'informatique sont essentielles à la préparation des ressources humaines dans la perspective de l'intégration dans l'économie globalisée, laquelle est soutenue par les nouvelles technologies de communication. La familiarisation des élèves de l'enseignement de base avec l'informatique constitue, donc, l'un des principaux défis que le système d'éducation doit relever au cours de cette décennie. Son inclusion au curriculum doit se faire de manière prudente, en plusieurs phases, mais sans hésitations, vu le rôle central de l'informatique et des technologies de communication dans le monde contemporain et dans le projet de développement du Cap Vert.

282. Viabilité financière de l'éducation La croissance rapide des effectifs, consécutive à l'élargissement de l'enseignement obligatoire à six ans, s'est traduite par des besoins financiers très élevés, tant pour l'éducation de base que pour l'enseignement secondaire. Les moyens financiers du secteur de l'éducation se destinent, pour l'essentiel, au paiement des salaires des professeurs (88%); de ce fait, les ressources qui peuvent être destinées aux dépenses autres que salariales (manuels, équipement didactique, etc) elles aussi, essentielles à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, sont insuffisantes. Le financement de l'éducation, sa viabilité à long terme, et l'affectation de ressources à l'éducation de base doivent être équilibrés afin d'éviter toute régression, face aux contraintes budgétaires actuelles.

283. Un programme d'élévation de la qualité de l'enseignement de cette étendue exige une capacité de planification et de suivi du secteur, dont le Cap Vert ne dispose pas, à présent. Cette limitation importante constitue une connaissance plus approfondie de la réalité de l'enseignement de base dans son ensemble, et conditionne la cohérence des décisions politiques portant sur le secteur.

284. Les lignes de force présentés ci-dessus figurent sur un programme de consolidation de l'enseignement de base conçu avec l'appui de la BM ,lequel est en cours d'exécution. Le programme contemple, en outre,une étude complète et approfondie du secteur de l'éducation,et vise à identifier les solutions effectives pour les problèmes ayant trait à la qualité et à la viabilité technique et financière du système éducatif,lesquels serviront de input à un Programme de Développement des Ressources Humains qui sera mis en oeuvre à partir de 2001,avec le concours des partenaires du développement.

285. À l'enseignement secondaire l'un des principaux problèmes réside dans l'absence d'une stratégie claire de développement .Les trois modèles en vigueur reflètent,dans une certaine mesure, les options des donateurs,et il s'impose une évaluation approfondie de sa consistance et viabilité. La qualité de l'enseignement n'est pas satisfaisante en ce qui concerne l'enseignement des sciences,mathématique et informatique. Cela étant l'action prioritaire consiste à réaliser une étude approfondie sur le secteur éducatif dans son ensemble,prevu dans le programme appuie par la BM,de manière à mettre sur pieds un modèle plus adéquat ,et qui se révèle technique et financièrement soutenu.Néanmoins,des actions visant l'amélioration de l'enseignement dans les domaines de la mathématique,sciences,informatique,et formation des professeurs,doivent etre réalisées.

286. L'enseignement supérieur est ministré,essentiellement,à l'extérieur,à travers un système de bourses d'étude, financé par le Gouvernement du Cap Vert et par les partenaires(à présent marginal), et par un petit réseau d'institutions locales isolées et orientés vers certains secteurs,lesquels forment des cadres au niveau de licence dans les domaines de l'enseignement ,sciences navales,comptabilité et gestion, et agriculture.Quelques indices révèlent une certaine saturation du marché à l'égard de la plupart des formations suivies au pays .

287. Les moyens financiers,infrastructurels,scientifiques et pédagogiques exigés par un enseignement de qualité conditionnent le développement de l'enseignement supérieur au pays et militent en faveur de la poursuite de la formation universitairesur une grande échelle, à l'extérieur, même si les institutions locales subissent une réforme qui rend au système la cohérence et articulation qui font défaut,à présent. L'augmentation de l'offre interne constitue,naturellement,l'une des options ,laquelle ne doit pas etre envisagée comme alternative à la formation universitaire à l'extérieur.

288. A son tour,le système de bourses doit franchir deux obstacles qui peuvent conduire à son collapsus,a court terme; l'indisponibilité des donateurs à concéder des bourses d'étude pour la fréquentation d'écoles supérieures dans les pays respectifs; la précarité financière actuelle du système de bourses d'étude à l'extérieur,financé par le Gouvernement (vd chapitre précédant).Le colapsus de la formation de niveau supérieur à l'extérieur serait à l'origine de problèmes sérieux de l'ensemble du système éducatif,face à la frustration des attentes qui entraînerait . Par contre,les implications au niveau du développement du pays seraient désastreuses,et mettrait en cause le processus de développement,en raison de la totale dépendance de celui ci par rapport au facteur ressources humains.

Cela étant,deux lignes d'orientation doivent etre retenues:

289. À la suite d'une évaluation critique, concevoir un système local de formation supérieure, intégré, flexible et tourné vers les domaines prioritaires du développement, privilégiant des liaisons avec des universités et écoles supérieures d'autres pays qui puissent assurer l'appui scientifique, pédagogique et la formation de professeurs. Le système doit se concentrer, effectivement sur les domaines les plus recherchés et qui soient porteurs d'avenir, à savoir: le tourisme, les transports et communications, énergies, notamment renouvelables, informatique. L'utilisation intensive des nouvelles technologies et la formation à distance sont des versantes décisives à l'affirmation du modèle choisi, en vue d'assurer une formation de niveau élevé. Le financement du système local d'éducation supérieure doit être garanti, essentiellement par l'État, bien que ouverte à la participation de l'initiative privée. Le nouveau système devra être soutenable sur les plans financier et technique, ce qui conseille beaucoup de prudence dans son exécution vu les restrictions budgétaires et les besoins de financement des autres domaines du système éducatif.

290. A ce propos, il y a lieu d'évaluer soigneusement les risques existants dans le cas d'options pour une dispersion au niveau national des structures d'enseignement supérieur. Dans ce cas, la création d'infrastructures pédagogiques, scientifiques et d'autre nature, pourra se révéler inadéquat et financièrement insoutenable si l'on tient compte des limitations déjà mentionnées.

291. En ce qui concerne la formation à l'extérieur, tous les efforts doivent être déployés dans le sens d'amener les partenaires extérieurs à revoir leur politique. Quelque effectif que puisse être le nouveau système d'enseignement supérieur au Cap Vert, il sera toujours limité par l'absence de capacité institutionnelle et financière, et ne pourra pas répondre aux exigences de l'économie, de l'administration publique et des entreprises. De ce fait, la formation de niveau supérieur représente une nécessité incontournable, dont la viabilité dépend du concours des partenaires extérieurs. Il n'est pas possible de concevoir le développement sans un bon nombre de cadres dotés de qualification universitaire et une gamme diversifiée de compétences que l'enseignement supérieur local ne sera même d'offrir.

Transition démographique

292. La deuxième versante de la politique de ressources humaines pour la prochaine décennie a fixé comme objectif principal de maintenir la croissance démographique à des niveaux compatibles avec une amélioration durable du bien-être des populations. Étant donnée la tendance générale à la diminution du taux de mortalité infantile et juvénile (cfr chapitre précédent) et la diminution du flux émigratoire, il s'avère nécessaire de donner suite aux politiques qui ont réduit la fécondité au cours des années quatre-vingts.

293. Le taux de fécondité actuel, selon l'enquête à la santé reproductive est de 4.0 (3.14 dans les villes et 4.85 à la campagne). Ce taux correspond à une réduction de 43% (54% dans les centres urbains et 32% dans les communautés rurales) par rapport à la période 1979/81, en particulier dans la dernière décennie où le taux de fécondité a connu une réduction de 32%. L'enquête confirme, aussi, que le taux de fécondité a baissé de manière accentuée sous l'effet de l'instruction, étant plus élevé chez les femmes dépourvues d'instruction (6.90); les femmes avec trois ou quatre années de scolarité

présentent une fécondité de 4.54 et 3.49 respectivement ,et les femmes dotés d'instruction de niveau secondaire et supérieur un taux de fécondité plus bas(2.22).

293. En ce qui concerne la contraception, 97% de la population a des connaissances sur les méthodes anticonceptionnelles, et 90% connaît les méthodes modernes. Néanmoins, la prévalence contraceptive n'est que de 37%(16% en 1988). Certains autres indicateurs indiquent la nécessité d'une efficacité accrue des politiques contraceptives. Cela étant, le pourcentage de femmes âgées de 15-49 ans qui risquent une grossesse ni planifiée ni souhaitée est d'environ 10%, avec une incidence plus forte dans les communautés rurales (13% à la campagne et 6% dans les centres urbains) et chez les femmes dont le niveau de scolarité est bas. La demande non satisfaite de services de planification est d'environ 21%.

295. La réduction du taux de fécondité à des niveaux compatibles avec les limitations structurelles de l'économie et de l'environnement capverdien, semble un objectif réaliste pour la prochaine décennie, à la lumière des tendances récentes. Cet objectif doit être poursuivi, par l'amélioration et l'intensification des politiques qui se sont révélés relativement efficaces dans les années quatre-vingt-dix.

En particulier:

296. L'augmentation du taux de prévalence contraceptive, à travers une information plus détaillée, l'élargissement et l'accessibilité accrue aux services de planification familiale, et une intervention plus sélective dans les zones rurales et auprès des femmes pauvres chefs de famille.

297. Efficacité accrue des services de planification familiale, par la voie de la dotation en ressources humaines dotées de formation en nombre suffisant .

298. Réduction de la maternité précoce, au moyen d'information détaillée adressée aux jeunes, et de services de conseil auprès des organisations de jeunesse

299. Élimination de l'analphabétisme, qui affecte surtout les femmes.

300. Poursuite de l'effort d'instruction des enfants et des jeunes du sexe féminin. Mérite une attention particulière la scolarisation des enfants du sexe féminin vivant dans les communautés rurales, par l'extension du réseau scolaire, la continuité du programme de cantines scolaires et la formation des parents

Réduction du taux de chômage

301. Le chômage atteint, encore, un pourcentage très significatif de la population active, en particulier les jeunes. Cette situation qui résulte, en grande partie, de contraintes structurelles, référés auparavant, préfigure une sous-utilisation paradoxale de la principale ressource du pays; elle contribue, en outre, à l'aggravation du phénomène de la pauvreté et à accentuer l'inéquité et l'inégalité. La diminution du taux de chômage s'impose, donc, comme objectif nécessaire, dans le cadre des politiques de valorisation des ressources humaines.

302. Pour atteindre l'objectif énoncé, il faut mettre sur pieds une stratégie diversifiée qui permette de combattre le chômage dans ses versantes principales. Tout d'abord, la réduction du taux de chômage n'est possible que dans un contexte de forte croissance économique. Les politiques macro économiques doivent être mis en oeuvre dans une perspective de stabilité et de création de conditions propices à l'investissement et à la croissance (vd début de ce chapitre). Mais la croissance économique, ne peut à elle seule, se traduire nécessairement par la réduction du chômage, comme l'atteste l'expérience du Cap Vert au cours des vingt cinq dernières années. Il faut en outre souligner que le marché de travail est très fractionné au Cap Vert (des îles) et que la mobilité est très limitée, conditionnant les effets "automatiques" de la croissance économique sur le chômage. De ce fait, il convient d'identifier et mettre en oeuvre des politiques d'emploi, tournées vers les espaces géographiques et les catégories les plus touchées par le chômage.

Les lignes d'orientation suivantes doivent être prises en considération:

Promotion de l'auto emploi

303. Les expériences récentes de promotion de micro.entreprises se sont révélées positives. Les petites unités orientées vers le marché interne ont un potentiel appréciable de création de postes de travail, en raison de sa flexibilité et capacité d'adaptation à son contexte géographique limitée, sa proximité par rapport aux potentiels clients et exigences réduites en termes de gestion. Son effectivité dans la création de postes de travail dépend, en grande mesure, de trois facteurs, à savoir: a) l'accès au microcrédit et au capital de risque pour le démarrage des activités, b) la formation de microentrepreneurs et c) la suivie de ses activités. Dépend aussi de la capacité d'étendre la portée du programme, évitant sa concentration exclusive dans les centres urbains, où l'accès au crédit et l'appui institutionnel sont plus faciles. La décentralisation des activités se révèle donc essentielle. Ce programme peut aussi stimuler la création de microentreprises gérées par des femmes, favorisant, ainsi, la création de postes de travail dans des domaines qui ne sont pas encore intégrés au marché.

Création d'opportunités d'emploi dans des domaines qui ne sont pas traditionnels

304. La tertiarisation de l'économie capverdienne est une réalité. Néanmoins, certaines domaines sont encore prisonnières de "l'exclusivité", bien qu'informel, du secteur public, tandis que ce n'est que maintenant que d'autres commencent à faire son apparition, en fonction de l'attention que l'opinion publique commence à consacrer à certaines matières (environnement, intégration des handicapés, etc). Une action concertée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en vue de développer ces domaines, peut induire la création d'opportunités significatives d'emploi en activités tels que la protection de la nature et questions environnementales, en général, prestation de services dans le domaine des énergies renouvelables, la prestation de soins de santé, culture, loisirs, sport, services à domicile. Et, en particulier, les activités associées à la prestation de services basés sur les nouvelles technologies de communication. L'incitation à ces activités peut prendre la forme de lignes de crédit spécifiques, en conditions favorables, capital de risque dans certains cas, incitations fiscales, formation professionnelle et assistance technique

Programmes d'incitations de l'emploi

305. La création d'emploi est un objectif national qui justifie des sacrifices financiers temporaires de l'État, dans la perspective de stimulation aux activités d'impact direct sur la création de postes de travail. Cette intervention, qui ne sera efficace que dans un cadre de concertation sociale et de partenariat pour l'emploi entre l'État et les partenaires sociaux peut recouvrir diverses formes: a) incitations fiscales ou financières aux entreprises qui assurent le premier emploi aux jeunes ou femmes chefs de famille, notamment, réductions temporaires de la contribution patronale pour le système de sécurité sociale; c) promotion du travail à temps partiel; d) encouragements à l'organisation de stages rémunérés dans les entreprises, en tant que moyen d'occupation de main d'œuvre jeune et de préparation pour la vie professionnelle.

Formation professionnelle

306. Le chômage frappe de plein fouet les travailleurs dépourvus de qualification. La formation professionnelle pour l'emploi s'affirme comme un impératif dans le combat contre le chômage. Il ne s'agit pas seulement de la formation initiale dans la perspective de la préparation des jeunes pour le premier emploi, mais aussi du perfectionnement professionnel, visant à garantir aux travailleurs des conditions d'adaptation à l'évolution du marché de travail.

307. La formation professionnelle doit, en outre, contempler les catégories professionnelles dont les activités tendent à disparaître en conséquence du développement des technologies, afin de faciliter sa reconversion, et éviter qu'elles soient vouées au chômage.

308. La formation professionnelle doit être fortement orientée vers les nouvelles technologies de communication, en raison de son potentiel créateur de postes de travail. L'État peut jouer un rôle important dans la promotion de cette activité en créant, non seulement, des incitations appropriées, privilégiant la formation professionnelle, mais surtout, en assurant le marché à ces activités, par la voie du transfert d'un grand nombre d'opérations réalisées, à présent, de manière inefficace par les services publics.

5.3.6. Énergie, eau et assainissement de base

309. L'accès à l'énergie, l'eau, et à un système efficace d'assainissement sont essentiels à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'élévation du niveau de la santé publique. Face aux contraintes qui affectent ces secteurs, référés au chapitre précédent, il s'avère nécessaire d'identifier des formes d'intervention susceptibles de donner l'impulsion nécessaire à ces domaines si sensibles et décisives au développement et à la qualité de vie des populations.

310. Les objectifs généraux pour les secteurs de l'énergie, l'eau, et assainissement dans la décennie 2000, consistent globalement à a) augmenter la production de l'énergie et de l'eau, améliorer sa distribution et mettre sur pieds les systèmes d'assainissement de base, afin de permettre l'accès de toute la population à ces biens essentiels et supprimer l'étranglement que ces secteurs encore représentent pour le développement; b) améliorer l'efficacité opérationnelle et la gestion globale des secteurs de l'énergie et l'eau, et c) promouvoir le développement des énergies renouvelables.

311. L'option stratégique fondamentale au développement des secteurs de l'énergie, eau et assainissement de base consacre, d'une part, a) l'ouverture de ces secteurs à l'initiative privée et, d'autre part, b) reformulation de l'encadrement institutionnel, dans un processus de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, qui permet la réalisation des grands investissements nécessaires et une logique de gestion plus adaptée aux besoins de la population et de l'économie

Cette option requiert les actions suivantes :

312. *Privatisation du monopole de l'État dans les secteurs de l'énergie et de l'eau* (Electra) par l'association à un partenaire stratégique avec capacité technique et financière adéquates, et par la dispersion du capital restant par des municipalités, par des actionnaires nationaux privés et par les travailleurs. Le Gouvernement gardera une golden share à Electra. Cette action a été concrétisée à la fin 1999, concernant le partenaire stratégique, à la suite de l'intégration à l'Electra de toutes les activités des municipalités dans le secteur de l'énergie. Les activités dans les secteurs de l'énergie, l'eau, et les eaux résiduelles seront assurées par l'Electra, après la privatisation, dans les centres urbains les plus importants, Praia et Mindelo et dans les îles de Sal et Boavista, les plus vocacionées au tourisme balnéaire. Dans les autres centres urbains, l'Electra concentrera ses activités dans le secteur de l'énergie.

313. Le modèle de privatisation adopté considère la vente des actifs qui ont un rapport avec la production de l'énergie et de l'eau dessalinisée; l'État garde la propriété sur les actifs qui ont trait à la distribution de l'électricité et de l'eau, ainsi que le système d'assainissement, lesquels sont gérés par l'Electra privatisée, sur la base d'un contrat de concession.

314. L'existence d'une demande potentielle réprimée justifie la réalisation des investissements élevés, nécessaires à l'adéquation de l'offre dans chaque secteur. L'essentiel des investissements sera réalisé par l'Electra privatisée. Néanmoins dans les secteurs des infrastructures, de l'eau et assainissement, une parcelle importante sera financée par des fonds publics disponibles dans le cadre des projets accordés avec la BM et EU.

315. L'objectif global poursuivi par cette voie, consiste à garantir que toutes les familles aient accès à l'énergie et l'eau courante, dix ans après la signature du contrat de concession.

316. Les buts spécifiques sont les suivants : couverture de l'électricité entre 65% et 98% en 2005, selon les municipalités; tous les endroits avec plus de 200 habitants seront électrifiés ; en 2005, le taux de couverture de l'eau doit se situer à 70% à Praia (25% en 1998) 90% à S. Vicente (58% en 1998) 85% à Sal (65% en 1998) et 60% à Boavista (37% en 1998). Au secteur de l'assainissement, on prévoit pour 2005, un taux de 45% à Praia (8% en 1998) et de 80% à S. Vicente (50% en 1998). À l'horizon 2010, la couverture sera complète.

317. *Ouverture du secteur de production d'eau à l'initiative privée et son autonomie*

Des opérateurs privés ont été autorisés, et ont entamés depuis 1999, les activités liées à la production de l'eau désalinisée, dans le cadre de projets, associant des investisseurs externes et opérateurs privés nationaux. Dans les centres urbains secondaires, les activités du secteur de distribution de l'eau potable seront rendus autonomes à travers la création d'entreprises municipales gérés en conformité aux principes commerciaux, processus déjà en cours dans quelques municipalités. La formation, notamment des ressources humaines constitue un élément crucial pour le succès du nouveau modèle institutionnel.

318. *Réhabilitation et expansion des systèmes de distribution d'eau et assainissement*

dans les principaux centres urbains du pays. Pour assurer la poursuite des objectifs généraux fixés, il est essentiel que les infrastructures de l'eau et de l'assainissement bénéficient les populations des quartiers les plus pauvres et les plus peuplés des principaux centres urbains. À la ville de Praia, capitale du pays, l'objectif de 45% de couverture pressuppose environ 11.000 liaisons à demi-cille (1300 en 1998) ce qui implique de grands investissements. Le programme prévoit l'augmentation de la capacité de stockage de l'eau à travers la construction de nouveaux réservoirs (400m³ et 50m³); l'utilisation de 6350 mètres de conduite pour extension et inter-connexion des réseaux primaire et secondaire; l'extension des réseaux secondaire et tertiaire aux quartiers situés au nord de la capitale dans une superficie de 200 hectares; réhabilitation de 11km de l'ancien réseau bati en fibrociment, pour éliminer les pertes élevées enregistrées à présent. En ce qui concerne les infrastructures d'assainissement, les réseaux primaire et secondaire seront aussi étendus aux quartiers qui n'en disposent pas, y compris l'inclusion de 3360 m de conduites principales, la construction de trois stations de pompage, et 900m de conduite pour décharge; le nombre de liaisons domiciliaires sera élargi, tout en augmentant le réseau tertiaire dans une superficie d'environ 95 há; une étude sur l'utilisation des eaux de la station de traitement d'eaux résiduelles de Praia sera réalisée, étant prévue une intervention visant à adapter la station existante, en fonction des résultats de l'étude.

319. Dans les centres urbains secondaires sont prévus ou ont été réalisés récemment des interventions guidés par la même logique de faire accéder l'ensemble de la population à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement de base. À Assomada, le deuxième centre populationnel de l'île de S. Tiago, sera entrepris, à brève échéance, un programme qui consiste à percer des trous pour compenser la surexploitation de celui qui est utilisé à présent pour ravitailler la population, l'électrification des stations de pompage, la construction de réservoirs, le remplacement de l'ancien réseau de distribution de fibrociment, qui enregistre des pertes élevées, et son extension, la construction d'un terrassement sanitaire, l'acquisition d'équipements destiné à recueillir les résidus solides et traitement des fosses séptiques. À Tarrafal, à l'île de S. Tiago, Tarrafal de S. Nicolau, Vila de Ribeira Brava, Porto Novo, les programmes sont déjà en phase de conclusion. Dans les îles de Sal, Boavista, Maio et en six centres secondaires de l'île de S. Tiago, les processus sont en phase d'appel d'offre.

320. En ce qui concerne le recueil et traitement des déchets (débris, résidus) solides, problème grave et visible dans les principaux centres urbains, il faut franchir la phase artisanale ou elle se trouve à fin d'entamer une intervention de grande portée, avec des technologies appropriées. La construction de terrasses sanitaires s'avère nécessaire, face à la gravité de la situation. La participation de l'initiative privée, surtout étrangère, qui

dispose de la technologie et de la capacité d'investissement est indispensable,et peut être mobilisée dans le cadre de contrats de concession a négocier avec les municipalités intéressés .

321. *Développement institutionnel,notamment de l'encadrement légal et réglementaire,*y compris la création d'une institution régulatrice des secteurs de l'énergie et l'eau,combler des lacunes et adapter la législation qui régleme le sécteur de l'eau,préparer la législation portant sur le secteur électrique. Le modèle d'institution de régulation choisi a été la création d'une Agence unique de Régulation Multisectorielle (DL76/99 de 30712/99)qui encadre les secteurs de l'eau,énergie,transports et communication. Cette option découle de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de la nécessité d'assurer une efficacité administrative et économique accrue étant donnée la dimension réduite du pays .

322. La législation d'encadrement du secteur électrique a déjà été approuvée(DL 54/99 de 31/08/99). Elle consacre les questions essentielles du secteur,notamment la position et le role de l'Agence,les principes qui réglentent la fixation des tarifes,les conditions a remplir pour opérer des unités électriques,les principes basiques des contrats de concession,les droits et obligations des concéssionaires et des consomateurs. Dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement,la législation de base a été adaptée aux nouveaux contours institutionnels(Décret Législatif n°5/99 de 13/12/99),étant prévue la révision des status de l'Institut public qui supervisionne ces secteurs INGRH. Améliorer la performance de l'INGRH est essentielle au développement de ses activités,a savoir, la planification et gestion des ressources hydriques,l'inventaire et controle de qualité des ressources hydriques,et la réglementation du secteur de l'eau.

323. *Développement de l'énergie éolique* par le biais du renforcement de la capacité de production des trois parcs éoliques conectés au réseau existants dans les îles de S. Tiago,S.Vicente et Sal,recourant au financement privé. Les expériences avec l'énergie éolique ont abouti a des résultats positifs,ayant atteint un taux de pénétration à l'ordre de 10%. L'objectif de la nouvelle phase consiste à augmenter le taux de pénétration à environ 20%,à travers la construction de trois nouveaux parcs,lesquels contribueront à tripler la capacité actuel à 10.2 MW. Les effets bénéfiques de l'énergie éolique sur l'environnement (réduction de l'émission de CO2)et sur la balance de paiements(réduction de la facture pétrolifère),justifient le forte pari dans ce type d'énergie,dont la factibilité technique et économique,dans les conditions prépondérantes au Cap Vert,a été démontrée. Les parcs actuels et et les nouveaux parcs qui doivent être instalés seront transférés à l'Électra privatisée,en consonance avec le principe du renforcement de l'initiative privée dans le secteur de l'énergie. Les difficultés d'ordre technique,associés au taux elevé de pénétration de l'énergie éolique,et les carences en ressources humaines, devront être résolus,augmentant ,ainsi,l'attraction commerciale de ce type d'énergie.

324. *Développement de l'énergie fotonvoltaïque* en tant que moyen devant permettre l'accès des 12000 familles exclues,en permanence du bénéfice de l'énergie conventionnelle, basée sur une logique de développement du marché. La faible implantation de l'énergie solaire,malgré quelques expériences positives dans le domaine du pompage de l'eau des puits souterrains,se doit,d'une part, à l'absence d'information aux consomateurs sur les potentialités de ce type d'énergie,et d'autre part, à l'absence presque totale d'une offre credible et de services post-vente. Le coût initial

de l'investissement est, d'ailleurs, très élevé, surtout pour les familles les plus pauvres des communautés rurales, pour les quelles, cette alternative est la seule susceptible de leur assurer l'accès à l'énergie. Pour garantir le développement du marché et stimuler la participation d'entreprises privées, une intervention pragmatique s'avère nécessaire, impliquant, nécessairement, la subvention par l'État des premiers systèmes installés, à travers des incitations fiscales ou autres mécanismes, pendant une période établie (fixée) préalablement; il devient impérieux de concevoir et mettre en oeuvre des programmes d'information et sensibilisation auprès de la population cible, notamment dans les zones rurales

5.3.7. Développement de l'agriculture

325. Les politiques du développement de l'agriculture doivent continuer à être orientées prioritairement par des soucis de préservation de l'environnement. La durabilité de l'agriculture dans un pays petit, fortement soumis à la sécheresse et à l'érosion, dépend d'une politique correcte de l'environnement. Dans le cadre, la lutte contre la désertification, la préservation des ressources hydriques et la protection des sols doivent constituer les grandes priorités de la politique agricole.

326. L'augmentation de la production et de la productivité et des revenus ruraux doivent constituer aussi une haute priorité, en particulier, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Ainsi, des politiques de promotion de l'élevage et de la généralisation des techniques d'arrosage goutte-à-goutte dans le secteur horticole et fruticole, doivent être poursuivies avec rigueur.

327. Afin de supporter l'effort de l'investissement privé aussi bien dans le secteur de l'élevage que dans celui des cultures irriguées, il est impératif d'adopter un système de crédit à l'agriculture. Il faut trouver des instruments financiers spécialisés et adaptés aux besoins spécifiques du secteur.

328. Compte tenu des potentialités existantes pour la culture de la banane biologique au Cap Vert, et l'importance des exportations dans le contexte de la stabilisation macroéconomique, il serait utile de reprendre le programme de promotion de l'exportation de ce produit dans un cadre de coopération publique-privée.

329. Finalement, des politiques de promotion de la compétitivité et de protection des produits agricoles nationaux doivent être développées en vue de contrer la concurrence extérieure déloyale et de faciliter sa commercialisation sur le marché touristique national, augmentant ainsi la valeur ajoutée de l'offre touristique nationale.

5.3.8. Protection de l'environnement

330. La protection et la conservation de l'environnement sont essentiels au processus du développement durable. Pour ce faire, le Gouvernement prétend protéger les écosystèmes marins, réorganiser les systèmes agricoles, sylvicoles et pastoraux, protéger les écosystèmes terrestres et prévenir les catastrophes naturelles.

331. La réalisation des objectifs de la politique environnementale devra se faire à travers la mise en place des divers plans et programmes, notamment, les suivants:

332. Le plan d'aménagement du territoire, qui sera élaboré en fonction des unités environnementales et des diagnostics définis, tout en assurant la continuité de l'exécution des programmes en cours.

333. L'élaboration d'une loi des sols, instrument essentiel pour une affectation correcte des sols à des fins d'utilisations diverses, dans la durabilité et l'équilibre.

334. Le plan d'aménagement de la zone côtière, visant à protéger les ressources en faune et flore existantes, et rendre compatibles les différentes utilisations possibles.

335. Le programme de protection de la biodiversité et des ressources génétiques en cours, qui vise à assurer la durabilité des activités agricoles, forestières et des pêches.

336. Les programmes de lutte contre la désertification et de conservation des sols et des eaux, en vue de poursuivre les efforts de reforestation, de diminuer l'érosion des sols et l'écoulement superficiel des eaux pluviales et d'augmenter la recharge des nappes phréatiques.

337. Le programme de minimisation des changements de l'environnement et prévision des catastrophes, dans le but de suivre de forme systématique les phénomènes naturels et les changements climatiques provoqués par la pollution, les mouvements tectoniques et l'activité volcanique.

338. Le programme de contrôle de l'intrusion saline, phénomène qui constitue déjà un sérieux problème dans plusieurs zones côtières du pays, où la perte de capacité productive des sols est notoire.

339. Le programme de traitement des résidus urbains solides, qui vise la collecte sélective des diverses catégories de résidus et assurer son traitement adéquat pour éviter la pollution environnementale.

340. Le programme de traitement des effluents, donnant continuité à la création de systèmes de collecte des eaux usées domestiques et industrielles et son traitement primaire, secondaire et tertiaire.

341. Le programme d'éducation pour l'environnement ayant pour but de renforcer la sensibilisation des populations pour la problématique de l'environnement.

342. Le programme de "Energie et Environnement" pour l'élaboration d'un plan énergétique qui vise la réduction de la pollution par le développement des énergies non conventionnelles.

5.3.9. Réforme de l'administration publique et renforcement de la capacité institutionnelle de l'Etat

On recommande les orientations suivantes pour la décennie:

343. Renforcement des municipalités, à travers, notamment, la poursuite du renforcement de sa capacité technique, de gestion et en ressources humaines; transfert de plus d'attributions et de compétences; promotion des règles claires au niveau des

relation entre le pouvoir central et le pouvoir municipal, en particulier, en ce qui concerne le développement des infrastructures économiques et sociales, promues et financées par le pouvoir central.

344. Renforcement de la capacité de gestion économique de l'Etat. Ici, il faudra poursuivre les réformes dans le secteur des statistiques et adopter des mesures de renforcement technique de la capacité de planification. Les réformes de l'administration financière de l'Etat, en particulier, dans sa composante de support technologique basé sur des nouvelles technologies d'information doivent continuer. Dans ce domaine, il est important l'adoption et la mise en oeuvre de programmes qui visent à créer et renforcer la capacité de régulation de l'Etat, laquelle se trouve à l'état embryonnaire.

345. Rationalisation des structures et formation des ressources humaines, contrôle de la croissance des effectifs visant à introduire une plus grande rationalité et efficacité et contribuer à la réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

346. Amélioration de l'environnement institutionnel de l'investissement et de l'initiative privée. Dans ce cas particulier, la réforme de Promex s'impose dans des termes déjà identifiés dans ce document, la modernisation des services des douanes et l'informatisation des services de l'Etat civil et du notariat.

5.3.10. La "Nouvelle Economie"

347. Le développement de nouvelles technologies de communication et d'information place la société capverdienne devant des défis qui ne peuvent pas être ignorés. Les potentialités en terme de nouvelles activités, création des postes de travail, accès généralisés à l'information, ne sont plus des simples mirages, si des politiques appropriées sont identifiées et mises en oeuvre.

348. Dans cette perspective, se pose le problème de l'accès aux nouvelles technologies, en particulier, de la généralisation de l'informatique pour tout le tissu économique et social. Sans omettre d'autres possibilités, la priorité doit être donnée à l'école, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

349. L'introduction de l'informatique dans les écoles est un élément stratégique très important. L'objectif consiste à initier de bonne heure la sensibilisation pour ces éléments fondamentaux de la société de demain et garantir qu'à la sortie de l'enseignement secondaire les étudiants soient habilités avec des connaissances de programmation.

350. La politique de formation de cadres doit être revue dans le sens de donner priorité aux nouvelles technologies et créer une capacité nationale compatible avec les exigences d'une société qui souhaite être connectée au monde moderne.

351. Des politiques qui facilitent et encouragent l'accès à l'ordinateur aussi bien pour les familles que pour les opérateurs économiques, par voie de la réduction du coût des équipements doivent être définies.

352. La généralisation de l'accès à l'internet par les personnes et par les opérateurs économiques sera la base d'un processus de développement de l'activité de prestation de services orientée aussi bien vers le marché interne que pour l'extérieur.

353. Vu les potentialités qu'il insère, la possibilité ci-dessus doit être exploitée, à l'image de ce qui s'est passé dans d'autres pays. Cependant, elle doit être considérée comme une grande priorité par le Gouvernement et aussi par d'autres entités publiques et par la société dans son ensemble. En particulier, la prestation de services via les nouvelles technologies de communication, requiert la massification de la formation dans ce domaine et l'ouverture de l'Etat pour des nouvelles solutions dans la prestations de services publics aux utilisateurs.

354. L'investissement en infrastructures est indispensable pour permettre un nombre suffisant de bandes nécessaires pour des applications plus sophistiquées de l'internet.

5.3.11. Lutte contre la pauvreté

355. La pauvreté affecte environ 30% de la population capverdienne, estimé en 434 mille habitants (cens 2000). Des 30% de pauvres, 14% sont qualifiés de très pauvres. La plupart des pauvres vit dans les zones rurales, bien qu'on constate une tendance accentuée à l'augmentation de la pauvreté urbaine, à la suite de l'exode rural (53% de la population se concentre dans les zones urbaines en 2000, contre 44% en 1999). Les femmes sont les principales victimes de la pauvreté, en particulier les femmes chefs de famille; il est le lieu de souligner le lien qui existe entre l'incidence de la pauvreté et le niveau d'instruction.

356. Un taux aussi élevé de pauvreté trouve son explication dans les conditions naturelles adverses, qui découlent de la localisation géographique du pays dans la région du sahel, de l'absence de ressources naturelles importantes et de la base productive, notamment industrielle, qui se trouve à l'état débutant, et qui n'offre des opportunités d'emploi à la population rurale devenue excédentaire en raison des conditions climatiques. Le taux élevé de croissance de la population et la réduction des opportunités d'émigration exerce une forte pression sur la fragile base productive, originant un taux de chômage qui d'ailleurs, se maintient depuis plusieurs décennies (vd chapitre 2) et représente l'un des éléments les plus graves du panorama de la pauvreté au Cap Vert.

357. Les études réalisées démontrent que le phénomène de la pauvreté frappe en particulier, les femmes chefs de famille, les couches vulnérables (personnes âgées, enfants de familles pauvres, malades chroniques, handicapés) les jeunes chômeurs et les travailleurs des FAIMO.

358. La stratégie adoptée par les successifs Gouvernements de Cap Vert depuis l'Indépendance a consisté à mettre en place un réseau de sécurité, basé sur la réalisation de travaux publics de haute intensité de main d'oeuvre, financés par les contreparties de l'aide alimentaire, et qui bénéficie à peu près 20 mille travailleurs. Avec une productivité et efficacité limitées, résultant, en grande partie, de son organisation et de sa propre conception, ces travaux ont un caractère assistentiel. En outre, des programmes d'appui direct aux vulnérables ont été mis sur pieds, se traduisant par la concession d'aide

alimentaire ou pécuniaire. Cette stratégie, si elle permet de amoindrir le problème et de faire face aux situations les plus aiguës, elle n'a pas été à même de réduire de manière durable l'incidence de la pauvreté au sein de la société capverdienne, en dépit des taux de croissance économique élevés enregistrés depuis l'Indépendance en 1975.

359. La pauvreté au Cap Vert, à l'instar des autres pays est un phénomène complexe qui englobe non seulement, l'absence ou insuffisance de revenus, mais aussi, l'impossibilité ou l'insuffisance d'accès aux biens et services essentiels, à savoir, l'eau potable, la santé, l'assainissement, l'habitation et l'instruction. Le combat à la pauvreté doit, donc, définir une stratégie qui contemple toutes les versantes de la problématique.

360. Avec l'appui des partenaires internationaux, le Cap Vert a élaboré et entamé l'exécution d'un Programme de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) pour l'horizon 2000, dont la stratégie se fonde sur les principes orientateurs suivants:

5.3.11. 1. Réduire la pauvreté de manière soutenue dans le temps

361. La lutte contre la pauvreté n'est pas compatible avec un environnement de stagnation économique. Au contraire, les taux élevés de croissance des activités économiques constituent un élément clef des politiques de réduction de la pauvreté, puisque qu'elles ouvrent des opportunités qui peuvent être profitées par les pauvres, dès que soient réunies les conditions adéquates. Néanmoins, il faut éviter le piège d'un abordage simpliste qui attribue à la croissance économique des virtualités magiques dans l'absorption de la pauvreté, lesquelles sont démenties par la réalité de pauvreté vécue dans des pays qui connaissent des taux de croissance économique notables. Cette approche ne touche pas au noeud du phénomène de la pauvreté dans des pays tels que le Cap Vert. Les thèses qui préconisent une intervention exclusivement assistentielle, exigeante en ressources, qui sont limités, et qui ne remuent pas les causes profondes de ce phénomène, elles aussi ne sont pas soutenables.

362. Le succès dépend de la capacité de concevoir une intervention diversifiée, en accord avec la complexité et les contours concrets de la pauvreté dans chaque pays, qui contemple des politiques économiques et sociales susceptibles de soutenir la croissance, des politiques directes de réduction de la pauvreté et des actions à caractère assistentiel. De la sorte, les progrès que la lutte contre la pauvreté puisse enregistrer, seront définitifs.

Descentraliser la conception et exécution du PNLCP

363. Les études réalisés au Cap Vert ont permis d'identifier, en détail, les bourses de pauvreté en chacune des municipalités du pays, ce qui facilite des interventions bien focalisées au niveau des communautés de base et des populations cibles. Ce type d'intervention ne produit des résultats que s'il est conduit de manière décentralisée, la seule voie devant garantir que les mesures de combat direct à la pauvreté bénéficient, effectivement ceux qui en ont besoin. La centralisation, en éloignant les centres de décision des communautés intéressées, amène à la perte d'efficacité et à des résultats qui ne sont pas satisfaisants.

Développer une approche participative

364. Sans la participation directe des communautés intéressées, des ONG et des autorités locales, municipales et Gouvernementales, dans un cadre de dialogue permanent, il ne sera pas possible d'attaquer la pauvreté avec l'effectivité nécessaire. Dans cette perspective, un cadre formel de participation désigné "Commissions Municipales de Partenaires" a été établi, lequel intègre des représentants des ONG et des associations locales, des municipalités et des services décentralisés de l'État, chargé de sélectionner dans les municipalités respectives, les projets qui doivent être exécutés dans le cadre du PNLCP, en chaque localité.

5.3.11.2. Stratégie de lutte contre la pauvreté

365. L'objectif général du PNLCP consiste à réduire, de manière durable, l'incidence de la pauvreté dans le pays. Les objectifs spécifiques sont les suivants: a) éliminer la marginalisation et intégrer les pauvres à l'économie; b) améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base et c) renforcer la capacité institutionnelle pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de combat à la pauvreté.

Intégrer les pauvres à l'économie

367. Une grande partie des pauvres vit en marge des principales courantes de l'économie, dû au manque de ressources et de qualification professionnelle. Une des voies de faciliter son intégration consiste à organiser des programmes de formation professionnelle adressés aux groupes sociaux les plus affectés par la pauvreté, qui leur procure une qualification et opportunité d'emploi. L'autre versante consiste à faciliter l'accès des pauvres aux moyens de travail et aux ressources financières, à travers les mécanismes de microcrédit. L'association de ces deux mécanismes, dirigés de manière très focalisée aux groupes cible, peut augmenter la productivité des pauvres, ouvrir des perspectives en termes d'emploi ou auto-emploi, et de génération de revenus.

Développer des alternatives à l'actuel système de travaux publics de haute intensité de main d'oeuvre, dans les zones rurales

368. Le système actuel de travaux publics FAIMO s'avère insoutenable à long terme, en raison de sa faible productivité, de son caractère éminemment assistentiel et du fait d'être exécuté par l'État. En outre, le système représente un authentique gouffre de moyens financiers qui pourraient être mieux utilisés pour réduire la pauvreté. Le remplacement du système devient impérieux.

369. Les alternatives se configurent, en premier lieu par l'éloignement des institutions étatiques de l'exécution directe des travaux publics, lesquels seront réalisés à l'avenir par des entités privées. Les travaux publics seront réorientés vers des actions de combat direct à la pauvreté, notamment la construction d'infrastructures économiques et sociales dans les communautés les plus pauvres; les priorités seront définies au niveau local.

370. Les travailleurs des FAIMO intègrent l'une des catégories les plus atteintes par la pauvreté. La plupart ne dispose pas d'autres moyens de survie que ceux prodigués par les FAIMO, ni de formation ou qualification professionnelle; mais ils sont, tout de

même, aptes à développer des activités plus productives et mieux rémunérées s'ils en ont la possibilité. Le PNLCP prévoit la promotion de la formation professionnelle des travailleurs des FAIMO et garantir l'accès à des moyens de travail, en tant que forme de leur procurer des sorties alternatives, dans le cadre du processus de reconversion du système de travaux publics.

Améliorer les infrastructures économiques et sociales des communautés les plus pauvres

371. Un des traits caractéristiques de la condition sociale du pauvre réside dans la difficulté d'accès aux biens et services essentiels, non seulement en raison de l'exigüité de ses revenus, mais aussi, de l'absence d'infrastructures qui procure ces services. La lutte contre la pauvreté englobe, donc, la création de conditions infrastructurelles au sein des communautés, qui facilitent l'accès des pauvres à l'eau potable, assainissement de base, santé et éducation. Les activités seront développées en accord avec les besoins effectifs des communautés, ce qui leur assure une durabilité accrue.

Assurer l'accès des pauvres à l'éducation

372. Bien que l'éducation de base soit, à présent, à portée de tous, les taux d'abandon et de redoublement sont plus élevés chez les fils des plus démunis, ce qui les place en situation d'inégalité. Pour des raisons d'équité et vu que l'éducation et la formation sont des éléments essentiels dans le combat à la pauvreté, des actions spécifiques doivent être dirigées vers les communautés les plus pauvres, de manière à garantir un résultat scolaire adéquat des enfants pauvres. Il faut que les programmes de cantine scolaire qui proportionnent un repas chaud à tous les enfants pauvres se poursuivent; que les communautés démunies aient des écoles maternelles; que le réseau scolaire soit élargi à fin de donner couverture prioritaire à ces communautés. Il faut, en outre, que l'analphabétisme des adultes, qui affecte encore 17% de la population, et en particulier les plus pauvres, soit complètement éliminé.

Garantir meilleure santé aux pauvres

373. Il est absolument nécessaire que les communautés les plus démunies disposent d'infrastructures et de services adéquats de santé. L'objectif principal consiste à réduire la mortalité infantile et la malnutrition chronique et aigüe. La couverture vaccinale et l'assistance en médicaments devront connaître des améliorations; la planification familiale doit s'étendre à toutes les communautés les plus démunies.

Combattre la pauvreté chez les femmes

374. Les femmes chefs de famille, très souvent célibataires, sont la catégorie sociale la plus frappée par la pauvreté. Il s'impose que des mesures d'appui direct soient dirigées vers cette catégorie, pour augmenter son niveau d'instruction et scolarisation, assurer l'accès au microcrédit, assister les femmes dans son insertion dans la vie économique, garantir l'accès à la planification familiale.

375. L'action assistentielle envers ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité permanente sera toujours nécessaire. Elle doit s'inscrire dans le cadre du système de sécurité sociale, qui prévoit une composante non contributive, pour faire face aux besoins des plus démunis qui ne peuvent pas être encadrés par d'autres formes (voies) de combat à la pauvreté

5.4. Émigration

376. Dans les chapitres précédents, l'importance de l'émigration pour le développement et l'équilibre social du pays a été démontrée. Les transferts représentent environ 14.% du PIB et constituent la deuxième source la plus importante de devises, après l'APD. En 1999, son montant a été 2.2 fois supérieur aux recettes d'exportation (y compris les réexportations) de marchandises. Les transferts représentent, également, l'une des sources les plus importantes de revenu pour les familles capverdiennes, ce qui leur confère une position clef dans la dynamisation de l'économie et dans le combat à la pauvreté. Dans une autre perspective, l'émigration est un mécanisme de décompression important, face au taux élevé de croissance de la population et à la forte pression que ce fait exerce sur les faibles ressources dont le pays dispose.

377. L'évolution des transferts au long de la décennie permet de tirer quelques conclusions importantes pour l'avenir prochain. D'abord, le flux des transferts continuera à représenter un facteur important de développement et d'équilibre social dans la prochaine décennie et on n'envisage pas un scénario de réduction drastique et permanente de sa valeur absolue, puisqu'il serait catastrophique. Néanmoins, on ne peut pas exclure la possibilité de réduction significative dans son rythme de croissance, comme, d'ailleurs, a été le cas depuis 1996. Cette tendance pourra être purement transitoire (une certaine indéfinition au niveau de la politique de change en 1996/97) ou associée au recul du flux émigratoire survenu au cours des années 90 et qui, probablement, s'accroîtra dans les prochaines années, en raison des politiques restrictives des pays d'accueil. Un autre aspect très important à retenir est le lien qui existe entre le flux des transferts, la politique de change et les incitations. Les transferts des émigrés bénéficient au Cap Vert, d'incitations, notamment en ce qui concerne l'accès au crédit et la rémunération des dépôts des émigrés, laquelle est plus élevée que celle pratiquée dans les pays de résidence des émigrants. Par ailleurs, les émigrants peuvent ouvrir des comptes en devises avec la garantie de rapatriement à tout moment. Ces incitations, établies dans la décennie 80 et poursuivies dans les années 90 ont été déterminants pour la croissance rapide des transferts, observée depuis 1986.

378. Considérant les éléments référés auparavant, il devient indispensable de prendre une attitude agissante et définir des politiques susceptibles de contrarier la tendance observée au cours des dernières années. La stratégie à adopter doit prendre en considération les deux orientations générales suivantes:

. Intensifier le flux migratoire

379. Cap Vert doit envisager la possibilité de négocier avec quelques pays d'accueil des accords qui facilitent l'émigration, quoique temporaire, et poursuivre, en outre, l'émigration à destination des pays qui fixent des quotas annuels. L'objectif

consiste, aussi, à augmenter le flux migratoire récent, pour contrecarrer la tendance à l'aliénation eu égard à C.V. notoire dans les générations nées à l'extérieur.

Maintenir "l'attractivité" du CV pour l'investissement des épargnes des émigrés.

380. La politique actuelle d'attraction des transferts des émigrés doit être poursuivie. Une attention spéciale doit être accordée à la "compétitivité" des incitations actuelles par rapport aux applications alternatives dans les pays d'accueil, notamment le différentiel de rémunération des dépôts à terme, l'accès, dans des conditions privilégiées, au crédit pour habitation et pour des activités dans les secteurs industriel et de services; afin d'attirer les épargnes des émigrés, de nouveaux instruments financiers doivent être conçus, éventuellement associés à la réalisation d'investissements en infrastructures; il faut pousser des actions d'information et de divulgation très agressives auprès des communautés.

5.5. Aide publique au Développement

381. La volatilité des revenus est l'un des traits caractéristiques des petits États. Cette caractéristique qui est encore plus accentuée dans les petits États insulaires résulte de la diversification réduite de la base productive et des exportations, ainsi que de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Au Cap Vert, au-delà de ces facteurs, il faut considérer l'extrême dépendance de l'Aide Publique au Développement et des transferts des émigrés. Les perturbations ou fluctuations de ces deux éléments ont des effets immédiats sur l'équilibre des comptes externes, sur les revenus des familles et sur l'activité économique en général.

382. Les deux principales sources d'équilibre externe de l'économie capverdienne accusent des tendances, lesquelles peuvent contribuer au recul de l'économie, au cas où cette évolution se poursuit au cours de la prochaine décennie. Si cette tendance qui se dessine est accompagnée de la réduction ou de l'élimination de la concessionnalité dont le Cap Vert bénéficie dans les relations avec les institutions financières de développement (upgrade PMA), et aussi de la réduction de l'accès préférentiel au marché européen, un scénario de crise de conséquences imprévisibles est ainsi créé.

383. À l'instar des autres petits États insulaires, le Cap Vert aura besoin d'un volume substantiel d'APD, sous forme de ressources financières et d'assistance technique, pour faire face, avec succès, aux causes profondes de sa vulnérabilité. L'effectivité de l'aide externe dans la poursuite de cet objectif dépend, en grande mesure, de son affectation, laquelle peut se réaliser en fonction des lignes d'orientation suivantes:

384. L'aide externe doit être acheminée vers la modernisation de la société et la diversification de la base productive et exportatrice du pays.

385. Les ressources humaines sont le capital le plus important du Cap Vert. L'aide externe trouve dans la valorisation des ressources humaines le principal instrument d'appui au développement du pays au cours de la prochaine décennie. L'éducation et la formation doivent être considérées prioritaires non seulement au niveau de base et secondaire, mais aussi, la formation universitaire. Il n'est pas possible de développer le pays sans des compétences au niveau supérieur

386. Le renforcement du secteur privé national est indispensable à assurer la diffusion du développement à travers le tissu interne de l'économie. L'une des voies d'y parvenir consiste à faciliter l'accès au capital de risque, en tant qu'élément générateur d'initiatives.

387. Les effets de la sécheresse se révèlent dévastateurs. L'appui externe visant à alléger (soulager) l'impact de cette calamité, qui assume un caractère presque permanent, n'est pas accordé avec la rapidité que les circonstances exigent, obligeant, souvent, le Gouvernement à pré-financer des actions d'appui aux populations affectées, avec des implications dans le déficit budgétaire. Il faut que le Cap Vert bénéficie de mécanismes de financement automatiques et rapides que lui permettent d'accourir les sinistrés, dans le cadre de facilités spécifiques créées par les institutions financières de développement.

388. Le développement d'un secteur de services fondé sur les nouvelles technologies de communication et information est l'une des opportunités que la globalisation offre aux pays qui présentent des traits ressemblant à ceux du Cap Vert. L'assistance externe, technique et financière, pour former, promouvoir et appuyer des initiatives privées dans ce domaine va à l'encontre des besoins de diversification de la base productive du pays. Introduire au Cap Vert "la révolution des technologies d'information et communication" est, peut-être, l'une des formes les plus efficaces de soutenir son développement.

389. Au Cap Vert, le tourisme a des potentialités réelles. Le développement d'infrastructures peut être assuré à travers des formes créatives d'intervention du capital privé externe, mais la formation des ressources humaines à tous les niveaux est une condition incontournable. L'appui externe à la formation d'une main d'œuvre qualifiée dans le domaine du tourisme est décisif pour le take off de ce secteur.

390. Le secteur de la pêche possède des potentialités exportatrices, lesquelles dans le contexte de l'économie capverdienne, ne sont pas négligeables. Des ressources financières très élevées, transfert de technologie et formation s'avèrent nécessaires à moderniser le secteur des pêches et à profiter de ses potentialités exportatrices. La protection de la Zone Économique Exclusive est un élément très important de ce processus, qui exige des investissements très élevés, hors de la portée des finances du pays. L'appui externe dans ce domaine correspond à l'exigence de modernisation et diversification de la base productive nationale.

391. Le renforcement de la capacité institutionnelle, de supervision et régulation dans les secteurs de l'énergie, eau, assainissement, transports et télécommunications est une exigence de la consolidation des réformes déjà entreprises. Il s'agit d'un domaine d'intervention effective de l'assistance technique externe.

5.6. La Promotion de l'Investissement Externe

392. Au chapitre précédent, à propos des facteurs qui ont facilité ou retardé le développement dans la décennie 90, l'importance de l'investissement externe, en tant que l'un des facteurs qui ont favorisé ce développement, a été mise en évidence. Dans ce chapitre, on défend le point de vue, selon lequel la vision du développement du Cap Vert devrait intégrer, comme élément essentiel, l'orientation de l'économie capverdienne vers

extérieur. La dynamique de l'investissement externe dans la deuxième moitié de la décennie a été déterminante à la mise en oeuvre de cette orientation et on considère fondamental que cette dynamique se poursuive et se renforce.

393. En effet, l'investissement externe est porteur de ressources en capital, connaissances techniques et marché qui font défaut au niveau interne et sans lesquels il sera difficile d'approfondir l'orientation externe de l'économie. L'investissement externe est à l'origine de la croissance vérifiée aux secteurs du tourisme et financier lesquels ont évolué de 1,2 et 3,7 % du PIB en 1993 à 5,2 et 5,3% en 1998, respectivement. Il a été le facteur le plus important pour le changement profond vérifié dans la structure des exportations au sein de laquelle les produits de l'industrie légère de confections et chaussures ont une position dominante, 77% en 1999, à contraster avec 12,5% en 1993. L'investissement externe s'est aussi révélé un facteur important de création d'emploi.

394. Subsistent au Cap Vert, plusieurs situations de nature institutionnelle et liées aux stratégies de promotion qui peuvent inhiber un intérêt accru de l'investissement externe et retarder la mise en oeuvre des projets. Ainsi, malgré les réformes législatives modernisantes, introduites par le Nouveau Code des Entreprises Commerciales, les services du Bureau d'État Civil n'ont pas encore modernisé son fonctionnement et ses relations avec le public. Les Services de douane sont lents et trop bureaucratés. Le Promex, L'Agence de Promotion de l'Investissement Externe, a besoin de réformes pour adapter ses méthodes de travail, ses services, sa culture organisationnelle, sa base de sustentation financière et sa stratégie de promotion à une phase d'intensification de la quête du Cap Vert en tant que lieu d'investissement. Les infrastructures des parcs industriels ont besoin d'amélioration et dans certaines municipalités, les prix du terrain industriel sont désajustés des exigences requises par une politique d'attraction de l'investissement. Le fonctionnement des entreprises de confections, de chaussures et d'électronique tournées vers l'exportation, démontre que les conditions minimales pour ce type d'industrie sont remplies. Cependant, le nombre d'entreprises est encore très réduit si on prend en considération les cinq années d'activité promotrice. Cette situation peut être révélatrice d'insuffisances concernant la promotion. Il s'avère nécessaire une focalisation accrue de la promotion du secteur industriel tournée vers l'exportation et révision des techniques de promotion adoptées jusqu'à présent. Ce secteur est générateur d'un grand nombre d'emplois. Malgré le fait de représenter 17% de la valeur monétaire de l'investissement externe, les entreprises industrielles ont absorbé 85% des postes de travail créés entre 1994 et 1999, contre 13% du Tourisme qui représente environ 58% de cette valeur. Le processus juridique, administratif et les pourparlers relatifs aux accords d'établissement se révèlent inacceptablement compliqués et lents.

Pour une politique de promotion de l'Investissement externe qui consolide et élargisse les gains obtenus dans la décennie 90, on suggère, pour l'essentiel:

395. Une politique de rigueur dans la gestion macroéconomique, aux termes recommandés dans ce rapport et qui vise la préservation de la crédibilité externe de l'économie capverdienne. La convertibilité de l'escudo capverdien et le contrôle des dépenses publiques revêtent une importance particulière.

396. L'adoption de stratégies de développement sectorielles pour le Tourisme, les Transports, l'Énergie, l'Eau et l'Assainissement de base aux termes proposés dans ce rapport.

397. Réforme institutionnelle de l'Agence de Promotion de l'Investissement Externe et des Exportations visant : (a) sa spécialisation croissante en tant qu'agence de promotion (b) une participation accrue du secteur privé dans les instances de décision (c) sa progressive soustentation financière à travers la création de ses propres sources de recettes liées à la prestation de services et adoption de contrats programmes pour l'encadrement des transferts du budget de l'État (d) séparation des activités d'assistance à l'investisseur des activités d'approbation de l'investissement.

398. Réforme des services de douane, visant sa modernisation et un processus de dédouanement plus rapide. Une productivité et célérité accrues dans les services du Bureau d'État Civil, en particulier pour ce qui est des Enregistrements.

399. Adoption de stratégies de promotion qui privilégient des techniques de génération d'investissements sur des techniques de promotion générale.

400. Focalisation accrue sur la promotion de l'investissement dans les industries légères tournées vers l'exportation, en particulier, dans la confection, les chaussures et les produits électroniques.

401. Développement de parcs industriels mieux équipés en infrastructures et concertation et coordination entre les services municipalisés et centrales les plus importants dans l'adoption de politiques de prix pour les terrains industriels.

402. Rationalisation et célérité des processus légaux et administratifs de concession d'autorisation de résidence à des investisseurs externes et travailleurs étrangers contractés par des entreprises étrangères au pays

BIBLIOGRAPHIE

1. Contas Nacionais, série 1985-95, Instituto Nacional de Estatísticas(INE)
2. Cape Verde: Recent Economic Developments, July 1999, IMF
3. Cape Verde: Gross Domestic Product at Current Prices, 1991-2000, IMF,INE
4. Estatísticas de Comércio Externo, 1993-99, INE
5. Índice de Preços no Consumidor, 1998/99, INE
6. Recenseamento Geral da População e Habitação, Junho 2000, dados provisórios, INE
7. Anuário Estatístico, População, Emprego, Formação Profissional, 1995, Ministério do Trabalho, Juventude e Promoção Social (MTJPS)
8. Observatório de Migrações e Emprego, Instituto de Emprego e Formação Profissional, 1999/2000(2º trimestre)
9. Operações do Trust Fund, situação em Junho de 2000, Direcção Geral do Tesouro
10. Stock da Dívida Pública Interna, Setembro 2000, Direcção Geral do Tesouro
11. Anulação da Dívida Interna, Gabinete Vice- Primeiro Ministro
12. Relatório de Avaliação Estratégica, vol 1,2,3, 1995, SaeR
13. Livro Branco sobre o Estado do Ambiente em Cabo Verde, Maio 2000, Ministério da Agricultura, Alimentação e Ambiente
14. Estatísticas de Mortalidade, 1998, Ministério da Saúde
15. Evolução dos principais indicadores de Educação:1989/91-1998/99, Ministério da Educação, Ciência, Juventude e Desporto (MECJD)
16. Indicadores de base do sistema educativo entre 1990/91 e 1998/99, MECJD
17. Projecto de Consolidação e Modernização da Educação e Formação- PROMEF, Nov 1999, Fundação Calouste Gulbenkian
18. Avaliação Conjunta do Programa de Formação de Quadros em Países Terceiros, Abril 2000, MECJD
19. Estratégia Nacional de Alfabetização e Educação de Adultos, Agosto de 2000, MECJD
20. Project Appraisal Document, Energy and Water Sector Reform and Development Project, April 1999, World Bank
21. Relatório de Avaliação do Projecto, Projecto de Transportes e Infraestruturas, Fevereiro 1993, World Bank
22. Inventário da Rede de Estradas, Programa de Infraestruturas e Transportes, Maio 2000
23. Cape Verde, Putting New Life into Reform Policy, and Then..., 2000, Ives Bourdet
24. Inquérito Demográfico e de Saúde Reprodutiva (IDSR), 1998, INE
25. Committee for Development Policy, Report on the second session(3-7 April 2000), UN
26. Paris Declaration and Programme of Action for the Least Developed Countries for the 1990s, New York,1992, UN
27. Report of the Global Conference on the Sustainable Development of Small island Developing States, Barbados, 25 April-6 May 1994, UN
28. Relatório de Actividades, 1999/2000(primeiro semestre), PROMEX
29. Relatório Nacional sobre o Seguimento da Cimeira Mundial para a Criança, Ministério do Emprego, Formação e Integração Social, Dezembro

30. Development Durable des pays les moins avancé et avantage de leur intégration à l'économie mondiale: résultats du passé, défis à relever e voie d'avenir , Première réunion préparatoire intergouvernemental, New York, 24-28 juillet 2000
31. Relatório de Desenvolvimento Humano 2000, PNUD
32. Programme National de Lute contre la Pauvreté, Table Ronde des Partenaires du Developpement, 10-11 Juin 1999
33. Plano Nacional de Desenvolvimento, 1997-2000, Ministério da Coordenação Económica
34. As Grandes Opções do Plano 1997-2000, Ministério da Coordenação Económica
35. Balanço de Execução do Programa de Investimentos 1991-1999, Ministério da Coordenação Económica
36. Project Appraisal document, Social Sector Development Project, April,1999, World Bank
37. Sanitation Program, Round Table conference with Development Partners, 10-11 June 1999
38. Rapport de la mission d'Evaluation Indépendante,Projet de Developpment du Secteur Horticole, Phase III, Cap Vert
39. Les Pays les Moins Avancés, Rapport 1999, CNUCED, UN
40. Economics Reform Program, ound Table conference with Development Partners, 10-11 June 1999
41. Small States: Meeting Challenges in the Global Economy, October 1999, Commonwealth Secretariat
42. Global Poverty Report, G8 Okinawa Summit, July 2000
43. 1999 Development Co-operation Report, Highlights, OECD, January 2000
44. Programa do Governo para a VI Legislatura, 2001-2005
45. Relatório do periodo 1999-2000, Projecto de Privatizações e Reforço da Capacidade Institucional
46. Implementation Completion Report, 2001, UCP, Reforma e Capacitação do Sector Público